

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 25 MARS 2013

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 15 mars 2013, comportant 79 objets.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 42 présents

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre faisant fonction,
Mme HOUDART, M. BOUCHEZ, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, Mme KAPOMPOLE Échevins
M. Marc BARVAIS, Président du CPAS
~~M. DI RUPO~~, M. DUPONT, M. DEPLUS, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. LECOCQ, Mme MOUCHERON, Mme NAHIME, M. HAMBYE, M. JACQUEMIN, ~~Mme BRICHAUX~~, ~~Mme JOB~~, Mme BOUROUBA, M. TONDREAU, M. DUBOIS, Mme WAELPUT, M. POURTOIS, M. KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. JOOS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VAN HOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mme DEFRISE, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, Conseillers communaux
et M. Philippe LIBIEZ, Secrétaire communal adjoint.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : je vous propose de débiter nos travaux. On va bien entendu laisser Eric GHISLAIN terminer son tour des Conseillers. Je vous remercie de votre attention. Tout d'abord, pour commencer ce Conseil communal, vous indiquez quelques membres de notre Assemblée qui sont excusés ce soir en commençant par notre Premier Ministre Elio DI RUPO qui est retenu par les travaux du contrôle budgétaire du Gouvernement fédéral, excuser également les Conseillères communales, Sandrine JOB et Danièle BRICHAUX. Alors, mes chers Collègues, je vous informe que par urgence nous évoquerons en fin de séance, dans le cadre du huis clos un point complémentaire relatif à la confirmation d'une mesure de suspension préventive prise par mesure d'ordre dans l'intérêt du service par le Collège communal. Nous aurons également un objet complémentaire relatif à la désignation d'un Secrétaire communal adjoint faisant fonction et la prestation de serment d'un Secrétaire communal adjoint faisant fonction. Comme le veut la coutume, je vous signale que le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 25 février dernier est sur la table et que ce projet de procès-verbal sera réputé approuvé si aucune remarque n'est formulée d'ici la fin de cette séance. Une information pratique concernant le prochain Conseil communal. La séance se tiendra finalement le lundi 22 avril à 18h00. Je vous invite à en prendre bonne note puisque c'est une semaine plus tard que la date initialement envisagée compte tenu des difficultés liées à certains dossiers qui nécessitent un délai complémentaire et puis j'en

termine avec les points qui sont remis. Le 7^e objet est remis, le 36^e objet, le 43^e, le 44^e, le 58^e, le 59^e et puis nous aurons pour terminer notre séance, une question de M. BEUGNIES relative à la présence du PTB sur le site Internet de la Ville de Mons. Voilà, mes Chers Collègues, vous le savez, cette séance est une séance particulière puisque c'est celle relative à la présentation du budget communal, du budget CPAS et du budget de la Régie foncière. Je vous propose par respect pour les équipes qui nous accompagnent ce soir, du personnel communal et du CPAS, la Régie et également par rapport à la presse de commencer nos travaux par la présentation des points relatifs au budget de sorte que nous puissions enchaîner avec l'ordre du jour plus traditionnel. Je vous propose de commencer par la présentation du budget du CPAS qui sera assurée par le Président Marc BARVAIS. Nous enchaînerons ensuite par le budget de la Régie foncière qui sera présenté par l'Echevin Marc DARVILLE et nous enchaînerons, Georges-Louis BOUCHEZ, l'Echevin des Finances et moi-même avec le budget communal et puis bien entendu, le débat prendra place avec l'échange de questions/réponses entre le Conseil et le Collège. Je propose que Marc BARVAIS puisse dès lors débiter. Merci.

**14^{ème} objet : Budget CPAS exercice 2013 – Services ordinaire et extraordinaire.
Approbation. Gestion f. CPAS**

**45^{ème} objet : Proposition budget Régie Foncière – Exercice 2013. Approbation Régie foncière
et de Services
20130131**

34^{ème} objet : Budget général des recettes et des dépenses de l'exercice 2013. GF

M. BARVAIS, Président du CPAS : merci Monsieur le Bourgmestre, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs, nous allons donc vous présenter le budget du CPAS. Parler du CPAS, parler de chiffres, c'est évidemment, parler de personnes. Alors, comparativement, à l'année passée, donc, le budget du CPAS, c'est 78 et quelque millions d'euros, soit une augmentation de 2 millions d'euros. Il faut savoir que si à ce budget, on ajoute, le million 200.000 du Plan de Cohésion Sociale, on est à peu près à 80 millions de l'Action sociale et de la Cohésion sociale de la Ville et du CPAS. Au niveau du personnel, nous avons une augmentation de 2%, les transferts : 3%, c'est surtout l'Action sociale. Ce qui important, dans ce budget parce nous allons vous parler évidemment d'évolution sociale, on va vous parler de Plan de gestion, ce qui faut retenir, c'est qu'au niveau de l'Action sociale et des transferts, il n'y a pas de diminution de la volonté d'Action sociale au niveau de l'aide aux citoyens. Au niveau du

personnel et au niveau des transferts, c'est à peu près la même valeur, maintenant à peu près 43% de nos dépenses. Au niveau des recettes, quand on a nos dépenses, on fait le total de nos recettes et on voit que malheureusement, pour équilibrer le budget, il manque 1 million 123 mille euros et c'est ce que nous demandons en supplément à la Ville de Mons. Parce qu'en fait, dans les recettes du CPAS, on considère que la Ville, c'est un peu moins de 20% mais 66%, les 2/3 du budget du CPAS, ce sont des transferts qui viennent de la Région, de la Fédération, de l'Europe et du Fédéral. Quels sont les différences entre 2012 et 2013 ? La dotation du Plan de gestion a augmenté, comme les prévisions, de 420.000 euros, la dotation complémentaire qui existait déjà l'année passée a également augmenté, il y a juste les flux, les résultats des synergies Ville/CPAS qui a pu diminuer. Donc, ce qui important de retenir, c'est que par rapport au Plan de gestion dont on vous parlera abondamment lors de la présentation du budget de la Ville, le CPAS est dans le même cadre du Plan de gestion et si en 2011, il n'y avait pas eu d'augmentation des demandes et bien, 2012, c'était 1 million, 2013, 1,1 million, ce qui veut dire que par rapport au Plan de gestion, nous avons un déficit cumulé de 2.136.000 euros. Alors, pourquoi, évidemment cette augmentation, donc, dans les différents départements du CPAS, on va parler surtout du département social, c'est-à-dire les revenus d'intégration et vous voyez que nous avons une augmentation de 1.100.000 euros de dépenses rien que pour le revenu d'intégration. Si on est attentif à d'autres indicateurs de la pauvreté sur Mons, on parle par exemple des attestations « sans abris », il y a 25% d'augmentation en un an, 75% d'augmentation en trois ans pour les expulsions et si on regarde l'évolution des dossiers de médiation classique de dettes, en quatre ans, il y a une augmentation de 33%. Cela veut dire, ce qui est intéressant, c'est de comparer le budget 2013 avec l'évolution des budgets depuis 2009 et vous voyez qu'à ce niveau-là, les transferts, donc, l'aide sociale a augmenté de 34%, donc 1/3 en plus. Alors que le personnel a augmenté, heureusement, moins et les frais de fonctionnement, eux, ont déjà fortement diminués, ce qui veut dire que l'action d'économie au niveau du CPAS, elle ne date pas que d'aujourd'hui. Voici d'ailleurs, en graphique, l'évolution des dépenses de l'Action sociale et l'évolution des dépenses de personnel. Quand on parle d'Action sociale, il y a évidemment, les RIS, je vous en ai parlé mais il y a aussi le service qui gère les violences intra-familiales, c'est un service où vous voyez une augmentation des dossiers qui sont gérés, 220 en 2011, 270 : cette année, c'est un service qui coûte à la population 166.000 euros. Alors, quelles sont les perspectives au niveau du social. Dans ce que nous vous proposons comme budget, c'est l'évolution normale des dépenses telles qu'elles ont évolué depuis 2009 en suivant les courbes mais on sait bien que l'on se trouve, ici, à un moment qui est un moment quand même charnière puisque vous savez

que les politiques fédérales ont tendance à se régionaliser, cela veut dire des transferts de compétence vers les pouvoirs locaux et vers les CPAS. Souvent, les transferts de compétence ne sont pas accompagnés des transferts de subsides. Deuxième élément, grosse variation au niveau des stages d'attente qui sont plus longs et aussi, des sanctions qui commencent au niveau des allocations d'attente et aussi des allocations d'attente qui seront limitées dans le temps, ce qui veut dire qu'à partir de 2015, il y a 6.800 dossiers du bureau de chômage de Mons qui vont être progressivement réactualisés et cela fera un flux probable supplémentaire en revenu d'intégration vers les CPAS. Autre élément important, c'est la diminution des revenus du chômage. Le revenu du chômage étant quelques dizaines d'euros supérieurs au revenu d'intégration entraîne une augmentation importante des dépenses de l'Action sociale. Autre département, les jeunes, donc, vous savez, maintenant, que toute la politique de la petite enfance est au niveau du CPAS, cela veut dire 513 enfants qui sont accueillis tous les jours dans nos structures et là, aussi, au niveau du budget, depuis 2011 jusque 2013, il y a une diminution du coût de plus de 30%, vous avez les chiffres, ici. La politique des aînés, c'est surtout, évidemment la politique du maintien à domicile. Vous avez l'ensemble des structures et des services qui sont présentés au niveau d'ACASA, on peut y ajouter aussi, la bibliothèque à domicile et cela représente un coût d'un peu moins 500.000 euros. Dans le département des Aînés, il y a l'hébergement, vous rappelez, donc, que l'on gère 301 lits et qu'actuellement, les maisons de repos dégagent ensemble un boni de 341.000 euros ce qui veut dire qu'au niveau du département des Aînés, si on en fait la synthèse, actuellement, il reste un déficit de 136.000 euros et cela, c'est un travail qui a commencé afin de vous présenter l'année prochaine un département qui doit être à l'équilibre. Le Service Egalité des Chances et le pôle d'accueil social où toute personne qui a des questions à poser quant à son parcours de vie peut s'adresser. Différents thèmes sont traités au niveau de ce service. Je crois qu'à la dia suivante, ce qu'il faut retenir, c'est que nous avons traité sur une année, 1.915 demandes et nous avons traité près de 1.600 demandes d'allocations handicapés avec les avantages sociaux, les cartes de stationnement, donc, c'est un service qui est ouvert, à l'ensemble de la population montoise. Le département GRH, département important, parce qu'évidemment, l'Action sociale, ce n'est pas uniquement de l'argent, nous ne sommes pas un Mister Cash, c'est quand même une action avec des éducateurs, des animateurs et des assistants sociaux et si on compare 2011 à 2012, vous voyez qu'il y a déjà une diminution d'équivalent temps plein et une diminution du nombre de personnes qui travaillent au total au niveau du CPAS et avec les Articles 60, il y a maintenant, plus de 1.000 contrats au CPAS de Mons. Important, aussi, à signaler, c'est que 85% de notre personnel travaille directement en rapport avec les personnes.

Les personnes âgées : 41%, les jeunes : 17%, le social : 26%, cela veut dire que dans la structure administrative, logistique, patrimoniale, il y a peine 15% de notre personnel qui se trouve dans des tâches administratives ou logistiques. Ce qui est représenté, ici, par le chiffre de 85% directement au service des citoyens. Alors, au niveau du patrimoine, budget extraordinaire, c'est presque 10 millions. Que faut-il retenir à ce niveau-là ? D'une part, qu'il y a le projet de la résidence-service du Bois d'Havré qui devrait débiter cette année et que le projet de la nouvelle maison de repos est à l'étude et on espère, avec la Région wallonne, obtenir suffisamment de subsides pour pouvoir construire une nouvelle maison de repos. Dans ce budget extraordinaire, nous avons prévu aussi l'argent pour rééquiper nos différentes cellules extérieures qui seront au nombre de 5. Les Antennes, que ce soient, Jemappes, Cuesmes, Ghlin ou Epinlieu qui seront développées pour être vraiment des petits CPAS au service de la population, vraiment tout à fait décentralisés. Vous rappeler qu'à côté d'ACASA qui est sur la place de Cuesmes, il y aura le nouveau CPAS de Cuesmes et que grâce à Télé Assistance qui est un service aussi qui dépend du service du CPAS de Mons, nous allons remettre en état l'ancienne maison communale de Cuesmes pour y accueillir Télé Assistance et avoir des locaux corrects pour la population, pour la Police et pour la bibliothèque. Alors, évidemment, ce qu'il faut retenir, c'est que malheureusement, il y a un décrochage par rapport au plan de gestion mais qui est un plan de gestion qui date de 2010 avec des contraintes sociales qui ont changées depuis 2010 et donc, cela veut dire qu'il y a un travail qui est en cours, un travail de redéploiement au niveau du CPAS et surtout, un travail d'économie et que nous allons avoir une vision tout à fait globale Ville et CPAS afin de continuer à développer nos synergies et Mons est certainement une des villes où la collaboration entre la Ville et le CPAS est la plus étendue mais je crois que c'est le moment, nous en avons discuté ensemble Ville et CPAS pour faire une évaluation et voir comment nous pouvons encore être si possible plus performants à ce niveau-là. Nous sommes aussi à un moment charnière de développement des techniques de communication. Beaucoup d'efforts sont faits au niveau informatique avec remplacement du parc informatique. Le travail avec la virtualisation des serveurs et des nouveaux logiciels qui doivent nous permettre d'avoir une vue globale du CPAS et surtout de pouvoir répondre rapidement aux attentes de la population par des analyses statistiques poussées. Voici, la présentation pour l'année, c'est l'occasion de voir tout ce qui est fait au niveau de ce centre et surtout de se dire que pour les années à venir, il y a encore de grands défis qui nous attendent que nous aurons certainement l'occasion d'encore en débattre au cours de cette mandature. Je vous remercie pour votre attention.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : nous passons maintenant au budget de la Régie foncière avec Marc DARVILLE.

M. DARVILLE, Echevin : merci bien, chers Collègues, le premier budget de la Régie foncière pour cette nouvelle mandature. C'est un bon budget puisque la Régie foncière est le bon élève de la Ville de Mons puisque nous avons un budget en équilibre. Le budget total est de 19 millions, c'est le troisième budget de la Ville de Mons avec 18.600.000 à l'ordinaire et 380.000 euros au budget extraordinaire avec une intervention communale de 500.000 euros qui est diminuée de 180.000 euros, c'est ce qui était prévu dans le Plan de gestion et malgré cette diminution, le budget est bien en équilibre. 4 chapitres pour illustrer ce budget. Un chapitre : activités diverses, un deuxième chapitre : immobilisés à réaliser, acquisitions travaux et constructions, ce sera le chapitre le plus important, plus de 15 millions d'euros. Chapitre III : mouvements de trésorerie et un petit chapitre articles pour ordre. 266 Chapitre I : les recettes : 2.500.000 de ventes de terrains et d'habitations, des recettes d'exploitation des immeubles et des locations des salles CALVA, des travaux et prestations pour compte de tiers et quelques revenus exceptionnels. En dépenses : presque 3.000.000 d'euros et bien ce sont les frais de personnel, les frais généraux, les charges financières, les frais de locaux, les frais de transport, de publicité, les travaux par des tiers et quelques charges exceptionnelles. Chapitre II : c'est le chapitre le plus important. En recettes : 15.423.000 euros, ce sont essentiellement les emprunts pour pouvoir appliquer cette politique foncière, ce sont les emprunts pour l'aménagement des biens acquis et ce sont les emprunts pour la revitalisation urbaine et la rénovation urbaine. En dépenses : 15.423.000 aussi, ce sont les acquisitions pour la politique foncière, l'aménagement des biens acquis pour la politique foncière et les frais de rénovation et revitalisation urbaine. Voici un peu ce que cela représente, il y a 1,4 million d'euros pour les acquisitions pour la politique foncière, on montrera quelques exemples tantôt. Plus de 6 millions pour la revitalisation. Un peu plus de 2 millions pour la rénovation urbaine et plus de 5.6 millions pour les aménagements de biens acquis pour la politique foncière. Donc, nous avons donc, des provisions pour des acquisitions diverses : 500.000 euros. Des acquisitions pour les clubs sportifs, ici, c'est essentiellement l'achat d'un terrain pour l'extension du MOHA. Des provisions pour des acquisitions d'immeubles insalubres : 500.000 euros. Une provision pour la démolition d'immeubles insalubres, ici, c'est essentiellement le Clichy à la rue d'Havré. Il est temps que l'on s'occupe de ce bâtiment et l'acquisition du terrain des nomades. Nous avons 250.000 euros et là, nous attendons les subsides de la Région wallonne. Alors, les aménagements de biens acquis et

bien là, comme vous le voyez, plus de 4 millions pour les salles CALVA, je crois qu'il faut retrouver de la convivialité dans les quartiers. Nous avons mis un gros budget pour la concession de salle CALVA. Un projet qui va certainement intéresser les étudiants sur Mons, c'est la transformation de l'atelier à l'avenue Maistriau pour en faire une salle CALVA essentiellement dédiée aux étudiants pour leur manifestation festive puisque vous savez que la salle du Waux Hall est fermée. Puis, vous avez 451.000 euros pour des infrastructures sportives, c'est la réaffectation du hall d'Hyon où on avait fait une piste de skate. C'est l'aménagement d'une nouvelle piste de skate, c'est la maison communale de Flénu, là, nous avons mis une somme pour un Auteur de projet. Ce bâtiment doit être rénové complètement. Ces quelques logements sur Jemappes et Cuesmes, ce sont 200.000 euros pour rénover des logements au-dessus des commerces, là, nous espérons pouvoir trouver des commerçants pour réaliser un PPP (Partenariat Public Privé). Un budget, aussi, excessivement important, 200.000 euros, c'est pour remplacer toutes les chaudières qui sont complètement obsolètes dans les appartements de la Régie foncière et de l'AIS. Une rénovation de l'air conditionné à la bibliothèque, ici, sur la Grand Place. La conciergerie de l'ancienne boulangerie militaire, c'est un budget pour un Auteur de projet et un Auteur de projet aussi pour la rénovation des logements pour les sans-abris. En revitalisation urbaine, nous avons 1.933.000 euros pour la rénovation urbaine du quartier du Béguinage, là, nous sommes en fin de rénovation. Nous avons plus de 3.000.000 d'euros, dont 2.500.000 subventionnés par la Région wallonne pour la Place du Manège et la tour Valenciennoise, là, l'immeuble est en phase finale de construction. On va bientôt faire les voiries et une placette publique. La revitalisation urbaine pour la rue de la Clef et la rue de la Halle : 1.300.000 pour les deux projets. Puis, vous avez des travaux de rénovation urbaine, c'est la rampe du Château, c'est la rue d'Havré, des commerces, l'Athénée de Jemappes, nous avons inscrit un budget de 250.000 euros, il est grand temps que l'on s'occupe de ce chancre, en plein centre de Jemappes. Il va y avoir la rue des Marcottes, là, qui va être refaite complètement : 630.000 euros, on refait la voirie, l'égouttage et l'éclairage. Il est plus que temps parce que pour le moment, il faut un 4X4 pour emprunter cette route. Vous avez l'éclairage et les façades de la Cour du Noir Lévrier, vous avez des travaux sur l'îlot de la Grand Place et l'esplanade du Dragon et quelques opérations d'assainissement de logements sur Jemappes, donc, nous avons là pour un peu plus de 2.000.000. Le Chapitre III, ce sont des mouvements de trésorerie, donc, nous avons dit tantôt, le subside communal est de 500.000 euros et des remboursements d'avance de trésorerie et une subvention de +/- 20.000 euros pour l'AIS. Le chapitre IV, c'est un petit chapitre. Ce sont des articles pour ordre, ce sont des recettes des locations et des dépenses de précompte

immobilier et quelques charges relatives aux appartements. Quelques comparaisons. Par rapport à 2012, nous avons un supplément d'investissement de 855.000 euros. Mon ami, Achille SAKAS a eu des années fastes, il avait très bien travaillé déjà en 2007 et 2008. Ici, nous remontons dans les investissements, c'est bien la preuve que nous avons une politique foncière qui se veut dynamique. Le budget, par rapport à 2012, il est légèrement supérieur malgré les 180.000 euros en moins d'intervention de la Ville mais ce budget est en parfait équilibre, donc, il ne pose aucun problème. Dans le budget extraordinaire, nous avons les emprunts pour réaliser les travaux, principalement, ce sera l'aménagement de la rue de la Grande Triperie parce que là-bas, la toiture et les châssis vont bientôt tomber tout seul. Donc, si je veux préserver mon personnel pour pouvoir réaliser tous ses beaux projets, il va falloir réinvestir dans ce bâtiment. Voilà, je vous remercie de votre attention.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : mes chers Collègues, le temps est venu de vous présenter avec notre Echevin des Finances, le budget de la Ville de Mons. Je voudrais au préalable remercier l'ensemble des équipes du personnel communal, du CPAS et de la régie qui ont participé à ce travail collectif qui est un travail lourd et fastidieux mais néanmoins nécessaire, bien entendu puisque le budget est une étape indispensable au fonctionnement de nos collectivités qu'il s'agisse de la Ville, du CPAS ou de la Régie. Le budget qui vous est présenté, aujourd'hui, s'inscrit dans un contexte qui comme vous l'imaginez bien est un contexte difficile à la fois pour la Ville de Mons mais également pour l'ensemble des collectivités publiques à titre d'exemple, le Gouvernement fédéral depuis son installation a du trouver pas moins de 21 milliards d'euros d'économie ou de recettes complémentaires – il est encore au travail ce soir même. Le Gouvernement wallon et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont du faire un exercice également à hauteur de 3 milliards d'euros et pour l'ensemble des communes du pays, de Wallonie, et bien entendu pour la Ville de Mons, la situation est tout aussi difficile compte tenu de la crise économique qui impacte nos recettes en terme de rendement fiscal et nos dépenses en terme, notamment d'investissements en matière de prises en charge des revenus d'intégration sociale comme Marc BARVAIS l'a expliqué tout à l'heure au niveau du CPAS. Le budget qui vous est présenté se veut rigoureux, rigoureux avant toute chose pour la Ville de Mons et ses propres services puisque vous le verrez, la trame que nous avons suivi est une trame liée à des mesures d'économie et des efforts importants sur la structure elle-même de la Ville mais c'est un budget qui se veut néanmoins ambitieux, ambitieux pour Mons et la population montoise dans la mesure où non seulement, nous essayons de maintenir et de garantir l'ensemble des services qui sont offerts à

la population montoise mais aussi parce que nous avons voulu absolument maintenir la logique d'investissements qui est celle opérée par la Ville de Mons depuis maintenant plusieurs années et qui permet à notre Ville de s'inscrire comme l'un des acteurs majeurs du redéploiement économique et social de la Région de Mons-Borinage. Le contexte montois, vous le connaissez, c'est un plan de gestion, qui a été négocié en 2010 et qui avait pour objectif de ramener le budget en équilibre hors prélèvement à l'horizon de l'année 2015 indépendamment de notre titre de Capitale européenne de la Culture. C'est un objectif qui était ambitieux et qui bien entendu ne tenait pas compte ni de l'impact de la crise économique que nous vivons depuis 2008 ni d'ailleurs de toute une série d'aléas et d'imprévus qui jalonnent la vie communale et sur lesquels l'Echevin des Finances reviendra tout à l'heure. La proposition de budget – nous y reviendrons tout à l'heure dans les chiffres – mais ce qu'il faut en retenir, c'est que la prévision initiale qui avait été remise par le Service des Finances une fois collecté l'ensemble des demandes de services avec déjà un premier écrémage représentait un déficit de l'ordre de 9 millions d'euros. La prévision du CRAC pour l'année 2013 dans le cadre du Plan de gestion était à moins 4,2 millions revu à 5 millions compte tenu du contexte et vous le verrez tout à l'heure, la Ville de Mons a tout fait pour s'inscrire dans ce contexte et respecter les prévisions du CRAC mais encore une fois l'Echevin des Finances reviendra sur ces données plus longuement tout à l'heure. La philosophie du budget, elle est claire, elle est simple, la Ville se serre la ceinture mais nous essayons de le faire le plus intelligemment possible. Les mesures qui sont prises essentiellement, le sont à la fois sur les frais de fonctionnement avec des efforts à hauteur de 1.200.000 euros qui ont été réalisés par l'ensemble des services communaux et également un effort significatif sur la masse salariale qui représente l'essentiel du budget puisqu'à elle seule, c'est à peu près 40% du budget communal, on parle d'un montant global de 65,9 millions pour l'année 2012, montant qui passe pour 2013 à 67,4 millions soit une augmentation de 1,5 – 1,6 millions, là, où l'évolution naturelle aurait du porter cette augmentation à hauteur de 2,5 millions environ tenant compte de l'évolution de l'indexation des salaires, de l'évolution barémique et de l'engagement que la Ville a pris, que la majorité a pris et qu'elle respectera en terme de nomination de personnel puisque 29 nominations sont encore prévues cette année dans le cadre de notre personnel de même que nos engagements en matière de revalorisation des contractuels par rapport au barème RGB. Donc, un effort qui est réalisé malgré l'augmentation du budget dédié à la masse salariale. Cet effort représente environ 800.000 euros et qui se traduira concrètement par une politique de non remplacement systématique des départs à la retraite et on peut estimer que sur une cinquantaine de départ envisagé cette année-ci, ce sont donc au moins 20

à 25 postes qui ne seront pas remplacés. Bien entendu, notre souhait, le souhait du Collège est de ne pas appliquer une mesure linéaire bête et méchante, systématique mais d'avoir une analyse, une analyse qui soit globale sur l'allocation des ressources humaines au sein des services communaux. De tenir compte d'une charge de travail actualisée service par service et de permettre dès lors, une meilleure allocation des ressources en fonction de l'analyse préalable qui sera réalisée de sorte que – je dirais – cet impact, l'impact lié au non remplacement systématique sur le service soit le plus limité possible. On parle d'efforts, on parle d'économies sur les frais de fonctionnement et sur la masse salariale néanmoins, la Ville a pu dégager une série de priorités pour son budget 2013. La première d'entre elle porte sur la sécurité. La sécurité, c'est une préoccupation communément partagée à la fois par de nombreux Conseillers, ici, autour de la table mais également par une grande majorité de notre population. Notre objectif était de tenir nos engagements par rapport à ce qui a été dit pendant la campagne électorale, à savoir de renforcer la présence policière dans nos rues. Cela se traduit concrètement par une vingtaine de recrutements au niveau de la zone de Police fin de l'année dernière, une autre vingtaine de recrutements aura lieu d'ici la fin de l'année 2013 de sorte que l'on puisse maintenir cette dynamique positive en terme de renforcement des forces de police et de leur présence en rue. Il faut savoir également que jusqu'à présent, la police fonctionnait elle aussi sur prélèvement de réserves financières accumulées, que ces réserves étant ramenées maintenant à zéro, il était nécessaire de pouvoir procéder à une correction et c'est la raison pour laquelle notamment et si on ajoute à cela l'augmentation des cotisations de pensions, la dotation à la zone de Police sera accrue de 850.000 euros en 2013, ce qui correspond à une priorité importante puisque le budget global de la zone représente 10% du budget communal, 15 millions d'euros exactement, 15 millions, soit la moitié du budget de la Police Mons-Quévy, l'autre moitié provenant d'une dotation fédérale. D'autres priorités ont été dégagées. Une politique d'investissements qui comme je disais en introduction et c'est le souhait du Collège reste soutenue, elle s'élève à 57 millions d'euros tout compris que l'on parle de voiries, de trottoirs, d'infrastructures scolaires, d'infrastructures culturelles, sportives et autres. C'est un montant certes important mais qui ramené à la charge financière qui pèse sur le budget communal annuellement est relativement limité. En effet, si l'on prend l'ensemble des charges liées aux investissements des années antérieures et de cette année-ci, on a un montant d'à peu près 3 millions d'euros, soit 2% du budget communal d'où la volonté du Collège et de la majorité de continuer à investir fortement dans les services à la population compte tenu de l'intérêt que cela représente sur le redéploiement économique et social et de l'impact relativement limité en terme de charges

d'autant plus que – comme vous le savez – la Ville se démultiplie pour aller solliciter et obtenir des subsides auprès des différents niveaux de pouvoir. Troisième priorité, Marc BARVAIS l'a évoqué longuement en présentant le budget du CPAS, c'est la cohésion sociale, il est évident qu'il est essentiel à nos yeux de préserver cette cohésion sociale surtout en ces temps difficiles de crise économique dans notre Ville et la dotation du CPAS est revue à la hausse, de l'ordre d'un demi million par rapport à 2012 et de 1,1 million par rapport au Plan de gestion établi en 2010. L'éducation, l'enseignement et singulièrement l'enseignement communal, c'est une priorité majeure pour nous avec le travail réalisé par Catherine HOUDART et ses équipes, nous avons été très vigilant par rapport à l'état de nos écoles, un grand programme d'investissements est en cours, ce sont 1,5 million d'euros qui seront investis durant cette année 2013 dans les écoles sans compter le programme d'investissement relatif à deux implantations qui font l'objet d'une extension, Hyon et Saint-Symphorien, pour 3,6 millions dont 2,2 millions subsidiés et s'ajoutera à cela un nouveau projet relatif à l'école du Parc du Bois de Mons pour laquelle 100.000 euros ont été budgétés en honoraires.

Quatrième priorité, le cadre de vie, tout ce qui touche à la propreté publique et géré par l'Echevine Mélanie OUALI. C'est un département important, 14 millions d'euros qui voit ses moyens budgétaires garantis cette année. On n'a pas touché ni aux enveloppes relatives aux voiries ni aux enveloppes relatives aux trottoirs ni aux enveloppes relatives à la propreté publique, ce sont à peu près 200 hommes qui sont mobilisés au sein des services communaux au-delà de la dotation HYGEA de 4,2 millions dans le cadre de notre programme de propreté publique et c'est une priorité qui est maintenue. A titre d'information, ils nous semblaient importants de le préciser compte tenu de l'encre que cela fait généralement couler. La politique culturelle de la Ville qui est souvent mise en avant représente 0,5 % du budget communal pour autant, cela ne nous empêche pas de développer une politique ambitieuse en la matière comme l'expo Andy Warhol notamment fin de cette année mais pourquoi est-ce que l'impact est aussi limité, vous l'aurez deviné vous-même en raison tout simplement de la capacité de la Ville de Mons à obtenir des subsides en l'occurrence, ici, des subsides importants de la Fédération Wallonie-Bruxelles notamment à travers le contrat programme du centre culturel Le Manège qui absorbe – je dirais – l'essentiel des moyens financiers en la matière au-delà des moyens dédicacés au service de la Culture. Au-delà de ces aspects, j'évoquais tout à l'heure, les investissements pour en dire un mot de manière plus détaillée, ces investissements restent très soutenus mais non seulement en matière de cadre de vie, en matière d'infrastructure scolaire mais également dans tous les domaines qui font la vie communale. En terme de voiries, je pourrais citer l'avenue du Champ de Bataille qui pour ses

phases 2 et 3 représentent un investissement de l'ordre de 8,5 millions d'euros pour la Ville de Mons. Largement subsidié par la Région dans le cadre du programme triennal. En matière d'infrastructures en Centre Ville, je citerais les parkings qui font l'objet d'un crédit de 1,6 millions dont 1 million de subsides pour les rénovations des parkings de la rue d'Havré et de la rue de la Halle plus un troisième dossier sur lequel les Echevins DARVILLE et LAFOSSE travaillent qui est le parking de Messines. En matière d'infrastructures sportives, il y a un véritable coup d'accélérateur et une priorité qui est accordée par le Collège pour des investissements dans l'ensemble du tissu des petits clubs sportifs. Si l'on prend la liste de tout ce qui est repris au budget extraordinaire notamment, vous verrez de nombreux, très nombreux projets importants qu'ils s'agissent d'un nouveau hall omnisport à Cuesmes, d'un terrain synthétique pour le football à Flénu, de la pétanque ou du football de Maisières, des vestiaires du football de Saint-Symphorien, d'une nouvelle infrastructure sur Hyon, je pourrais comme cela détailler toute la liste pour vous dire que ces petits clubs bénéficieront plus que jamais d'un soutien important de la Ville de Mons. Au-delà de ces petits clubs, vous le savez bien entendu, notre club phare en matière de football qui est le RAEC, l'Albert fera lui aussi l'objet d'une attention tout particulière puisque le Collège a décidé suite aux rencontres qui ont eu lieu à la fois avec le service Infrasport de la Région wallonne et avec le Ministre ANTOINE plus récemment, le Collège a décidé d'inscrire un crédit relatif à l'aménagement de la tribune 4 dès cette année-ci. Un complément également en honoraires plus des investissements relatifs à la remise en état de la tribune 3 qui en a bien besoin. Par ailleurs, tous nos projets touristico-culturels comme le Centre de Congrès, le pôle muséal, l'Office du Tourisme, etc... continuent leurs évolutions positives. Ils sont repris bien entendu au budget bien que tous largement subsidiés souvent à hauteur de 90 % dans le cadre des Fonds européens et j'en terminerai en terme de politique d'investissements par une note plus interne à la Ville de Mons puisque vous le savez, la Ville avait acheté la Caserne de Ghlin à la Défense nationale il y a peu et a entamé d'ores et déjà la centralisation de ses services et notamment des ateliers communaux sur ce site de la Caserne de Ghlin. Pour accélérer le processus : 1 million d'euros sont également prévus au budget des investissements pour cette année 2013 de sorte que 4 ateliers puissent migrer vers Ghlin et dès lors libérer toute une série de bâtiments que la Régie foncière pourra vendre comme Marc DARVILLE l'a très bien indiqué tout à l'heure. Un mot également par rapport à Mons 2015, pour vous dire que la dotation à la Fondation qui est relativement mineure : 250.000 euros est maintenue pour le budget 2013. Je rappelle, en tout et pour tout, sur 82 millions d'euros, ce sont seulement 3 millions qui proviendront de la Ville de Mons. Le solde émanant des autres niveaux de

pouvoir ou du secteur privé avec un retour sur investissement attendu qui est évidemment important et une discussion qui a d'ores et déjà été lancée entre la Ville de Mons et la Fondation pour faire en sorte qu'au-delà des crédits prévus pour la politique événementielle et culturelle en 2015, que la Fondation puisse elle aussi participer aux frais qui seront induits par Mons 2015 et qui relèvent de la sphère communale comme la propreté ou la sécurité. Alors, on a beaucoup parlé du volet des dépenses, Georges-Louis BOUCHEZ y reviendra tout à l'heure. Pour ce qui concerne la fiscalité, la volonté du Collège a été de maintenir inchangés les principaux impôts, que ce soit l'impôt sur les personnes physiques ou le précompte immobilier qui reste à 8 % et 2.850 centimes cette année comme depuis de nombreuses années. Alors, au-delà, de tous ses volets, je me permettrais d'insister pour conclure sur deux aspects. D'une part, le fait que le travail – quelque part – lié à la mise en œuvre de ce budget ne fait que commencer. Bien entendu, le calendrier est particulier. Il est lié à la première année de la législature et aux conséquences des élections. Nous présentons ce budget, ici, au mois de mars plutôt qu'au mois de décembre comme dans la plupart des autres communes wallonnes mais notre volonté est de faire en sorte qu'au-delà de l'exécution stricte et rigoureuse du budget qui fera l'objet pour chacune de ses dépenses d'une analyse complète et rigoureuse, encore une fois, au niveau du Collège communal. Nous allons mettre en place un comité de monitoring commun à la Ville et au CPAS ayant pour objectif de pouvoir relister ligne par ligne l'ensemble des dépenses envisagées de sorte que la gestion communale soit la plus rigoureuse, la plus stricte possible et que l'on puisse éviter toutes dépenses inutiles. De la sorte, nous avons également retravaillé une série de projets qui sont des projets importants. Je citerais deux exemples. D'une part, le CIHM, le Centre d'Interprétation de l'Histoire Militaire. Nous en avons parlé lors du dernier débat au Conseil communal. Les adjudications ont été faites, elles sont largement supérieures aux estimations puisque les offres remises tournent autour de 8,5 millions, là, où les estimations d'architectes étaient de 6,5 millions et dès lors, nous avons décidé de ne pas attribuer ce marché directement, de procéder à une nouvelle négociation en procédure négociée avec les entrepreneurs qui ont remis offre et le cas échéant, si cette négociation n'aboutit pas, nous relancerons la procédure pour élargir le jeu – si je puis dire – au niveau des offres et veiller à obtenir des montants qui soient plus raisonnables et puis par ailleurs, nous retravaillons d'ores et déjà la dossier avec l'architecte Monsieur HEBBELINCK à la baisse de sorte que nous puissions, là aussi dégager des économies pour ce projet. Un autre dossier qui fait l'objet de la même approche au niveau du Collège communal qui doit concilier à la fois sa volonté de faire rayonner la Ville, de renforcer la politique de développement communal mais aussi sa volonté de rigueur sur le

plan budgétaire, c'est le dossier Digital Cities qui fait lui aussi l'objet d'une révision actuellement par le Collège communal de sorte que son impact budgétaire puisse être beaucoup plus limité. Voilà pour quelques exemples que je souhaitais reprendre sur le plan financier mais encore une fois, tout n'est pas que finance, tout n'est pas que budgétaire. Il y a en ce début de législature, une volonté du Collège et de la majorité de pouvoir véritablement lancer de nouvelles initiatives porteuses pour notre Ville et dans toute une série de domaines, il y a des projets qui sont en cours de lancement, en cours de réflexion, je citerais, chez Joëlle KAPOMPOLE, la révision du Règlement Communal d'Urbanisme pour une plus grande simplification des procédures en la matière. Chez Pascal LAFOSSE, la volonté de pouvoir relancer un plan de mobilité et de circulation intégrant notamment la problématique de l'accessibilité au Centre Ville et au centre de Jemappes. Un volet également important relatif au logement avec la mise en œuvre de l'observatoire du logement. On pourrait comme cela multiplier les exemples à l'envie, tout cela pour vous dire qu'il y a une véritable volonté au niveau du Collège communal d'inscrire notre ville dans un processus dynamique positif et porteur pour notre avenir avec une conclusion qui pour moi est véritablement que la voie de salut de notre ville, c'est de pouvoir continuer à voir la population montoise augmenter. Dans le contexte actuel que ce soit au niveau des recettes communales qui sont des recettes extrêmement cadenassées par le Fonds des Communes et cela, Georges-Louis BOUCHEZ y reviendra tout à l'heure, qui ne présentent pas que des avantages pour Mons et au niveau de la fiscalité, il est important que nous puissions avoir un rendement qui soit le plus optimal possible. Seule, l'augmentation de la population pourra, bien entendu, nous le fournir pour autant que l'on travaille dans une logique de concentration en noyau urbain, cette augmentation de population ne peut avoir que des effets positifs, ce que nous enregistrons d'ores et déjà durant cette année 2013 mais notre Echevin des Finances va y venir dans un instant. Voilà, un budget rigoureux, un budget ambitieux dont nous aurons l'occasion de débattre tout à l'heure mais je propose que l'on rentre plus encore dans le détail avec l'Echevin des Finances. Merci.

M. BOUCHEZ, Echevin : merci Monsieur le Bourgmestre. Bonsoir à tous. Je vous propose de travailler en deux temps. Le premier, vous expliquer peut-être le travail auquel les services de la Ville ont été soumis et ensuite vous présenter les choses dans le détail avec graphiques, camemberts mais sans être trop long, je vous rassure. Tout d'abord, vous devez savoir que pour analyser le budget de la Ville de Mons, on doit repartir du Plan de gestion qui a été élaboré en 2010. Alors, ce Plan de gestion pour que les choses soient très claires, ce ne sont

pas des mesures contraignantes. C'est simplement que l'on a un objectif de retour à l'équilibre qui est négocié avec la tutelle et on met une trajectoire pour dire d'atteindre cet objectif de retour à l'équilibre. Alors, ce Plan de gestion a été fait en 2010 et prévoyait un déficit avant prélèvement de 4,2 millions euros. Sauf que depuis 2010, beaucoup de choses se sont produites, vous l'avez vu, beaucoup d'entre nous le vivons au quotidien et pour les communes cela se traduit par 5 éléments majeurs. Le premier, c'est la perte des dividendes Dexia. On a perdu 550.000 euros de non recettes qui existaient pourtant à l'époque. Egalement une perte en ce qui concerne le précompte immobilier de Belgacom, donc, vous avez peut-être suivi cela dans l'actualité. Belgacom s'appuie sur une ancienne législation pour se prévaloir de ne plus payer ce précompte immobilier, c'est donc une recette sur laquelle on ne peut plus compter cette année. Egalement, les cotisations de pensions, donc, là, afin d'assurer l'équilibre de notre caisse de sécurité sociale au niveau des pensions, au niveau de l'ONSS-APL, nous devons rendre statutaires un certain nombre d'agents, ce qui engendre des coûts supplémentaires et par ailleurs, nous devons atteindre les objectifs qui sont fixés par l'organe de sécurité sociale sous peine de ne plus avoir un système rentable et donc, de ne plus pouvoir payer les pensions et bien, cela se traduit par une augmentation de coûts de 500.000 euros par an et donc, on revient avec 1,5 million trois ans plus tard de coûts supplémentaires pour la Ville de Mons. La dotation du CPAS qui a augmenté d'à peu près 1 million d'euros – Mars BARVAIS en a parlé tout à l'heure – compte tenu des circonstances sociales dans lesquelles nous évoluons et enfin, la dotation Police qui augmente de 850.00 euros. Un mot sur la dotation Police. En fait, la dotation Police est à 85 % de la charge en terme de personnel, c'est uniquement la masse de personnel et donc, à partir de là, la Ville de Mons aussi n'a pas de prise par rapport à cela puisque si il y a une indexation et bien on l'opère. La question sur les pensions se produit également au niveau de la Police, au niveau du CPAS aussi d'ailleurs et donc, ce sont des données sur lesquelles nous n'avons pas la main. Par ailleurs et le Bourgmestre en a parlé. Il y a cette volonté de placer la sécurité comme objectif premier et donc, l'engagement de policiers. Cet engagement de policiers, bien sûr, cela augmente la masse salariale mais cela augmente aussi les frais de fonctionnement. Il faut savoir qu'un nouveau policier, c'est 7.000 euros de plus en frais de fonctionnement parce qu'il faut armer, il faut un gilet pare-balles, il faut des documents, etc... Donc, tout cela représente des coûts mais c'est un choix politique et vous le verrez tout au long de cette présentation de budget, on est dans une situation où on doit être extrêmement prudent et gérer au mieux mais ce n'est pas pour autant que l'on ne veut plus rien faire parce que c'est clair, si on ne veut plus de déficit, on peut venir ce soir en vous disant que cette année, on ne va rien faire du tout, on va tous

rester chez nous, dans ce cas-là, il n'y a aucune difficulté, il n'y aura pas de débat sur les choix qui sont opérés. Quand on additionne les 5 points que je viens de parler et je le répète, ce sont des points sur lesquels la Ville de Mons n'a pas de prise, ce sont des événements extérieurs qui viennent alourdir notre situation et bien on arrive à 4,5 millions. Si vous additionnez les 4,2 millions qui étaient prévus dans le Plan de gestion à ces 4,5 millions, on arrive à près de 9 millions de déficit au début de l'exercice, donc, voilà d'où viennent les 9 millions. Ce n'est pas qu'à un moment donné, les services sont venus vers nous en nous disant et bien, nous, on veut dépenser plus parce qu'on trouve que l'argent public, cela se dépense facilement. Pas du tout, cela s'explique très clairement par les différents points que je viens d'indiquer. Fatalement, on s'est très vite rendu compte que présenter un budget avec un déficit de 9 millions d'euros, c'était intenable et irresponsable sur le plan politique, donc, un effort a été demandé à l'ensemble des services et nous avons procédé de trois manières. Le premier élément, nous avons travaillé sur les frais de fonctionnement. Les frais de fonctionnement ont été réduits d'1 million d'euros. Alors, là aussi, on n'a pas voulu prendre des mesures en disant, cela, c'est la mesure facile mais tous les services vont diminuer de 2 % par exemple. Non. On a vraiment voulu regarder ligne par ligne où il avait moyen d'aller rechercher des moyens supplémentaires sans altérer les conditions de travail des agents parce que c'est très important de garder des agents dans de bonnes conditions et motivés. Sans altérer également – et je vois que même le PTB acquiesce – comme quoi la soirée commence bien – et c'est également important de préserver les services à la population. Donc, premier élément : diminution des frais de fonctionnement d'1 million d'euros. Deuxième élément : maîtrise de la masse salariale avec un effort de 850.000 euros. Cet effort de 850.000 euros, il se traduit dans les faits par un non remplacement de 20 à 25 agents. Alors, là aussi, ce n'est pas du tout les mesures de dire non remplacement sur deux, donc, de faire du 1 sur 2 par exemple. Ce n'est pas du tout cela qui est suivi. On part d'un principe, c'est que la majorité de nos agents ont été engagés dans les années 70 et donc, on arrive plusieurs années après, à un moment où on peut réorganiser les services. Par exemple, par l'aide des nouvelles technologies. On a pris des investissements dans des nouvelles technologies en matière par exemple informatique et on évalue après par service dans quel service on peut diminuer le nombre d'agents, dans quel autre service, on doit éventuellement les renforcer. Il est important de considérer que sur les services qui manquent d'agents à l'heure actuelle ou pour des missions sur lesquelles on a mis l'accent, il est impératif de pouvoir les renforcer et on continuera. Pour vous donner une idée, nous avons en moyenne 60 agents qui partent à la retraite chaque année. Donc, dire que l'on n'en remplacera pas 20 à 25, cela montre quand

même qu'il continue à y avoir une politique d'engagement au niveau de la Ville de Mons. Dernier point et c'est peut-être le point qui est le plus important par rapport à la stratégie qui est adoptée par notre majorité. C'est qu'en fait, sans augmenter l'IPP et je tiens quand même à dire que l'on a l'IPP le plus faible de l'arrondissement. Sans augmenter cet IPP, notre rendement fiscal, donc les recettes fiscales vont augmenter de 2 millions d'euros. Alors, comment on fait pour gagner 2 millions d'euros de plus sans augmenter l'IPP et bien, c'est simple, on augmente sa population. Alors, c'est simple à dire, ce n'est pas simple à faire. Néanmoins, cette population a augmenté de 91.000 et est passé à 94.000 habitants et bien, cette augmentation se traduit dans ces chiffres, très concrètement, donc, une augmentation de 2 millions d'euros en recettes fiscales. Cela veut dire que la majorité de l'effort pour ainsi dire son intégralité quasi pèse sur la Ville elle-même, donc, on ne veut pas alourdir la charge en matière fiscale que ce soit sur l'IPP, que cela soit en matière de précompte pour ne pas bloquer, justement, le développement de la Ville qui est en train de s'opérer par l'arrivée de nouveaux habitants mais également par l'arrivée de nouveaux investisseurs, de nouvelles entreprises et donc, si on veut créer cette dynamique positive, on ne doit pas augmenter cette fiscalité et nous ne l'avons pas fait. Alors, quand on fait tout cet exercice, on arrive à combler ces 4,5 millions de mauvaises nouvelles et on arrive à 4,9 millions qui est – et je tiens à insister – le montant adapté par le CRAC, donc, le CRAC, c'est l'organe de tutelle qui surveille, qui suit notre Plan de gestion et bien, le CRAC lui-même, compte tenu, de l'ensemble des éléments nous dit « Et bien, vu votre situation, il est probable que votre déficit soit de 4,9 millions » et c'est à ce résultat-là que nous arrivons. Nous vous présentons, ce soir, un budget en équilibre, pourquoi ? Parce que ces 4,9 millions, en fait, sont comblés en allant prélever dans notre Fonds de réserve. Alors, deux mots par rapport à cela. Premier élément, je tiens quand même à souligner que si nous n'avions pas eu les 5 aspects dont je vous ai parlé au début, ces 5 mauvaises nouvelles, le budget de la Ville de Mons serait en équilibre deux ans avant ce que nous avions prévu en 2010. Donc, l'objectif de 2010 était extrêmement ambitieux mais on serait déjà à l'équilibre deux ans avant. Fatalement, c'est vrai puisqu'on a gagné 4,5 millions et au départ, on devait en gagner 4,2 millions. Oui, l'effort a été fait au niveau de la gestion de la Ville. Deuxième élément, la Ville de Mons a été extrêmement bien gérée durant ces dernières années puisqu'au boni global avant prélèvement, nous étions à 26 millions d'euros, il nous en reste maintenant 21. Alors, je vois déjà certaines têtes qui bougent, qui nous disent, aller chercher dans un boni global, cela n'a pas de sens. Enfin, moi, je vous pose quand même à un moment donné la question, quand vous avez de l'argent qui est disponible, vous pouvez le regarder, vous dire que cela est bien d'en avoir, cela vous rassure

mais à un moment donné, si on a besoin, c'est quand même pour cela que ces bonis ont été constitués. Remarque importante, comment on constitue un boni ? Ces bonis, en fait, sont constitués sur la base des surplus au terme de l'exercice budgétaire. Pour donner un exemple concret, on prévoyait, par exemple 10.000 euros en frais énergétique sur un poste déterminé, on en dépense que 8.000 et bien, les 2.000 que l'on a gagné dans l'exercice vont reconstituer ces réserves. Donc, cela veut dire que ces dernières années, on a dépensé moins et tout le temps que ce que nous avions prévu au départ de l'exercice. Donc, cela, c'est quand même un point extrêmement important à souligner, c'est pour cela que l'on peut faire l'exercice que nous venons de faire d'aller rechercher dans les frais de fonctionnement sans altérer ni le travail des agents ni le service à la population. Néanmoins, je ne voudrais pas non plus faire croire que tout est parfait, que la Ville de Mons serait un paradis qui ne serait pas soumis aux difficultés que connaît l'ensemble de notre région et notre pays plus globalement. Il y aura des efforts à faire, je l'ai dit, à la fois pour mener les choix politiques que nous avons fait et qui sont ce sur quoi nous nous étions engagés en campagne électorale mais aussi pour continuer à faire face à l'augmentation des frais énergétiques. La question des cotisations de pension va continuer et augmenter dans les prochaines années. Un autre élément, c'est que plus notre budget est proche de notre compte puisque c'est cela que nous avons fait pour aller chercher ce million d'euros, nous avons regardé les comptes des années antérieures et nous avons fait en sorte que le budget s'en rapproche au plus près possible. Il est clair que dans ce cas-là, les bonis dégagés risquent d'être moins importants en fin d'exercice. Cela veut dire, qu'un travail important nous attend, c'est pour cela, que le comité de monitoring a été mis sur pied, c'est un comité Ville/CPAS puisque nous sommes, l'ensemble des services de la Ville solidaires et face aux mêmes défis. Nous allons travailler pour voir des synergies supplémentaires ne sont pas possibles. Comment gagner dans des frais de fonctionnement et suivre au quotidien, au jour le jour, cette trajectoire budgétaire pour revenir à l'équilibre le plus rapidement possible. Un mot également en ce qui concerne les dépenses d'investissement. L'investissement, donc, cette année sera de 57 millions d'euros. Je tiens quand même à dire une chose aussi par rapport à cela, parce que parfois, on lit des choses dans les journaux. Ce n'est pas 57 millions que la Ville prend, met sur la table comme cela en disant « on fait des projets ». Il y a un élément important à retenir pour la Ville, la manière de calculer, c'est la charge d'intérêt, c'est ce que cela nous coûte sur l'année puisque ce sont des dépenses qui sont lissées sur 5 ans, 10 ans, 15 ans et donc, c'est cette charge d'intérêt qui est importante à prendre en compte, le Bourgmestre en a parlé tout à l'heure, cela représente 3 millions d'euros dans le budget à l'ordinaire mais cela permet de maintenir l'investissement dans les écoles, dans les

infrastructures culturelles, dans les infrastructures sportives, que ce soit du sport amateur, on a par exemple parlé de la salle de sport sans ballon à Flénu, le sport professionnel, le RAEC par exemple et donc, l'ensemble de ces politiques sont aussi menées avec du sens, c'est-à-dire attirer des personnes dans la Ville de Mons car notre salut ne passera pas par des augmentations de fiscalité, ne passera pas par une réduction des investissements mais passera par une augmentation de la population. Là, il y a une première consécration, je dirais de ce choix, de cette stratégie avec l'augmentation de 94.000 habitants. On doit poursuivre parce qu'un point important à souligner et cela je pense que dans la salle, on est tous Montois si pas on ne serait pas ici. Il y a quand même important de remarquer c'est que Mons à toutes les charges d'une grande Ville, je peux vous dire que l'on n'a pas l'ensemble des avantages que d'autres grandes Villes parfois hennuyères parfois un peu plus lointaines ont. Dans tous les commentaires qui seront faits, je tiens quand même à souligner le fait et que le tout le monde le prenne en compte, c'est que la Ville de Mons obtient des résultats extrêmement intéressants, extrêmement louables compte tenu de la situation historique parce que oui, Mons, touche moins d'argent que pas mal d'autres grandes Villes contrairement à ce que certains essayent d'insinuer à droite et à gauche, alors, ici, on a un effet intéressant avec Mons 2015, néanmoins, ce n'est pas que l'on ne fait rien dans d'autres Villes. On n'a pas de projet de tram par exemple, on aura une gare, c'est vrai mais d'autres ont une grande gare aussi qui sont financées par d'autres niveaux de pouvoir. Donc, je tiens à souligner que Mons au niveau des fonds des communes est une ville qui à l'heure actuelle est toujours moins financée et pour le dire avec des chiffres extrêmement précis, nous n'avons pas la moitié de Liège ou Charleroi alors que nous avons quasi la moitié du nombre d'habitants. Voilà, je reste à votre disposition pour toutes les questions et peut-être une présentation un peu plus technique du Powerpoint pour vous donner en quelques mots puisque le Powerpoint reprend les éléments, je ne sais pas s'il a défilé pendant que je parlais ou pas ? Il a déjà défilé et bien magnifique, vous avez tout vu, donc, si vous avez des questions sur le Powerpoint, n'hésitez pas.

Entrée de Mme BRICHAUX = 43 présents.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : voilà, merci pour cette présentation. Mes chers Collègues, je vous propose de passer maintenant au débat relatif aux trois budgets, alors, ce que je vous propose, c'est de lister les prises de paroles. Qui souhaite prendre la parole ? MM. BEUGNIES, HAMBYE, Mme MOUCHERON, Mmes MARNEFFE, DE JAER. Vous vous êtes bien répartis la parole. M. DUBOIS. Dans la majorité : M. MANDERLIER, M.

JACQUEMIN, M. MELIS, M. POURTOIS. Je n'oublie personne ? Non. Alors que propose honneur aux dames, à Madame MOUCHERON de débiter.

Mme MOUCHERON, Conseillère : merci Monsieur le Bourgmestre pour cette galanterie. Et donc, voilà, en novembre dernier, je parlais d'un coup de canif dans le Plan de gestion puisqu'on devait déjà puiser 900.000 euros dans les fonds de réserve. Et donc, en 2013, on trébuche par rapport à ce fameux Plan de gestion, alors, j'entends bien, maintenant le Plan de gestion n'est plus contraignant mais alors pourquoi le voter ? Il n'est plus la mesure de référence mais alors pourquoi si comparer ? Voilà ce sont des questions que je pose en tout cas par rapport et j'entends que l'on en parle déjà au passé dans les exposés. Donc, clairement, cette année-ci, on déroge à nouveau au Plan de gestion puisque si en 2011 et 2012, on a encore réussi à maintenir ce que l'on avait annoncé, cette année-ci, on doit puiser dans les réserves et donc, force est de constater que comme on l'a déjà dit, le Plan de gestion est particulièrement optimiste et donc, on l'avait dit dès le départ, on nous avait traité d'inciviques, de négatifs, etc... Et puis pour finir aujourd'hui, on se rend compte que le Plan de gestion, effectivement, était peut-être un peu trop optimiste et je ne comprends pas comment alors on peut toujours prétendre atteindre le boni sans aucun prélèvement ? J'avais entendu 2015 et ici, j'ai entendu dans les meilleurs délais, donc, je vois que l'échéance est revue à la baisse et donc, peut-être que l'on va me donner une nouvelle échéance que je ne connais pas mais donc, pour moi, dans le plan de gestion que l'on m'a donné, en 2015, on était à l'équilibre, sans aucun prélèvement. On est en 2013, franchement, plus j'avance et plus je me pose des questions et j'ai entendu l'Echevin du budget, parler de salut pour la Ville de Mons, ce qui n'est pas fait pour me rassurer. En ayant un objectif d'un équilibre en 2015 sans prélèvement, comment allez-vous faire face aux demandes croissantes et cela était assez criant dans les présentations du Président du CPAS, les demandes croissantes au niveau du Centre d'Actions sociale. On a déjà pu voir cette année, les conséquences énormes des décisions qui ont été prises à d'autres niveaux de pouvoir, j'en conviens mais les conséquences, c'est nous qui devons les supporter. Ceci, alors que les fonds de réserve du CPAS n'ont pas été reconstitués au compte 2011 tel que cela était prévu au fameux Plan de gestion mais puisqu'on me dit que maintenant il n'est plus contraignant, donc, c'est une nouvelle difficulté, pour moi, qui est mise en lumière et l'année budgétaire qui va s'annoncer pour le CPAS n'est pas simple ou réjouissante, donc, je me pose la question : comment est-ce que vous allez nous amener vers le boni alors que l'on annonce l'engagement de 60 agents, si je ne me trompe pas, pendant la campagne supplémentaire sur la zone de police et la masse salariale représente

déjà 80 % du budget et elle va être amenée aussi à gérer des nouveaux commissariats, le commissariat d'ING, le commissariat que l'on a installé près de la gare de Mons, sur la place Louise et en plus, en ce qui concerne la police, on n'a pas encore les résultats des derniers comptes, donc, on marche un petit peu à l'aveuglette pour le moment puisque les derniers comptes ne sont pas annoncés et donc, on travaille que sur des budgets, les budgets, c'est bien mais ce ne sont que des estimations. Quand on aura les comptes qui seront confirmés, ce sera peut-être déjà un peu plus éclairant. Alors, comment atteindre un boni en 2015 puisque cela était annoncé au départ alors que les frais liés à notre ambitieux projet Mons 2015 ne font évidemment que croître au fur et à mesure que l'on avance vers l'échéance. Alors, j'entends le Bourgmestre qui me dit que cela ne représente que 0,5 % du budget de la Ville mais alors j'aimerais savoir ce que vous comptabilisez comme frais culturels ? Est-ce que vous mettez là-dedans les projets extraordinaires liés aux bâtiments, aux frais de gestion ? Ah oui, donc, c'est simplement peut-être les frais liés aux musées, etc... On peut en rediscuter mais je pense que c'est sous-estimé par rapport à ce que la politique culturelle liée à Mons 2015 va nous coûter. Vous le dites vous-même dans la note de présentation, toute notre politique doit s'envisager dans un contexte budgétaire resserré, vous recherchez, donc, à poursuivre l'obtention de subsides et vous veillerez à la maîtrise des coûts des projets mis en œuvre. Des coûts, oui, certainement, cela, je n'en disconviens pas mais je pense aussi qu'il est important de veiller aux délais, ce que j'aurais bien voulu voir aussi être inscrit dans votre note d'intention. J'ai entendu ce week-end que la nouvelle gare de Mons ne sera pas finie en 2015 et que l'on espère pouvoir y transiter, ce que signifie donc que l'on va accueillir les visiteurs, en 2015, dans une gare qui n'est pas terminée ou au milieu ou quand, on entend que pour le centenaire de la Première guerre mondiale, le fait que la finalisation du Centre d'interprétation de l'histoire militaire n'est pas une fin en soi, pour moi, j'ai l'impression que l'on loupe le coche. Quand on met des fonds comme cela, des investissements, que l'on se donne les moyens, que l'on a une politique ambitieuse, alors, il ne faut louper non plus les échéances. Si on a une capitale culturelle en 2015, il faut avoir une gare finie. Si on a un gros événement autour du centenaire de la guerre mondiale, il faut finir le centre d'interprétation militaire. Pour moi, je pense que quand on investit cet argent-là, il faut en attendre un rendement maximum au moment où on peut attendre un rendement maximum sinon on loupe un peu les faits. Je vous ai lu à propos de la poursuite des recherches de subsides mais j'ai entendu que vous partagiez aussi mon sentiment et j'aimerais vraiment partager votre enthousiasme mais Mons, ces dernières années a glané des millions en subsides pour elle, c'est très bien, il fallait redynamiser la Ville et je suis d'accord, une ville qui n'évolue pas, cela n'a pas beaucoup de

sens mais je crois qu'il ne faut pas se faire trop d'illusions non plus, que le projet et les subsides que l'on a obtenu, c'est en vue d'un objectif, maintenant, une fois, que l'on aura passé Mons 2015, il va falloir aussi apprendre à débrouiller tout seul, à vivre de nos recettes et essayer de pérenniser un maximum, je sais que cela agace certain de dire « et après Mons 2015 » mais c'est fondamental de se le demander ? Avec l'argent que l'on investit là-dedans, l'argent local, l'argent wallon, l'argent fédéral, l'argent européen, cela me paraît tout à fait légitime de se dire que l'on va en tirer un maximum. Par ailleurs, effectivement, le contexte économique, il est difficile pour Mons, il est difficile pour la Wallonie, il est difficile pour la Belgique, il est difficile pour l'Europe, donc, quand j'entends qu'on va essayer encore de glaner des subsides, je pense que l'on n'aura plus le même retour que ce qu'on a pu avoir ces dernières années. Et donc, voilà, cela, c'était mes considérations un peu plus générales par rapport à l'ensemble du budget 2013 mais pour cette année, j'ai pointé, j'ai choisi trois points précis dans le budget et le premier, un exemple qui pour moi était vraiment interpellant, c'était la caserne de Ghlin. Alors, la caserne de Ghlin, au départ, elle a été rachetée afin de rassembler les services, d'économiser des coûts énergétiques, des frais globalement qui sont liés à nos services techniques et franchement, le choix et l'intention étaient louables, d'ailleurs, on l'a soutenu depuis le début en se disant que c'était une bonne idée et cela semblait cohérent, sauf, qu'aujourd'hui, au départ, on nous a présenté un bâtiment qui était facilement utilisable pour pas trop d'argent investi et quand je revois les derniers PV parce que c'est toujours gai d'aller revoir les PV des budgets précédents, c'est toujours très éclairant, donc, on avait le bâtiment, en plus du bâtiment, on a racheté une clôture intelligente : 231.000 euros, un réenclenchement de cabine automatique : 31.000 euros, aménagement des boxes : pour 514.000 euros, des installations de douches et des vestiaires : pour 735.000 euros à ajouter au prix d'achat de 6 millions d'euros et sans parler du gardiennage qui est toujours en cours pour le moment et qui coûte sauf erreur de ma part : 20.000 euros par mois. Cela fait beaucoup, alors que l'idée au départ était une bonne idée. Le problème, c'est que le débat, on l'a déjà eu l'année dernière, on a eu ce même débat l'année passée, il y a un an parce que les frais énergétiques doubleraient, on passait de 50.000 à 100.000 euros et cette année, en fait, par rapport au dernier compte, on était à 60.000 euros, on est aujourd'hui à 115.000 euros et donc, on continue toujours à payer les anciens bâtiments énergivores alors que le but, c'était de les vendre et qui ne sont toujours pas vendus au bout d'un an et donc, l'ensemble des services n'est toujours pas déménagé et on paie toujours deux installations, celle que l'on veut promouvoir et développer et investir et celle qui nous coûte beaucoup d'argent, donc, cela au bout d'un an, alors que l'on m'avait dit – j'ai été voir la

réponse – que l'année dernière, fin 2012, tout serait réglé, il n'y a plus de soucis en 2013, ce serait le bonheur absolu, force est de constater qu'il y a un problème. Donc, quand je parle des délais et des coûts, c'est un contre exemple par rapport à vos intentions. Le deuxième point que je voulais aborder, c'était la politique des ressources humaines. Manifestement, on n'engage pas quand les personnes partent à la retraite, etc... On diminue les gens qui travaillent pour la Ville de Mons mais manifestement les frais continuent à augmenter de façon assez significative. Il y a un problème à ce niveau-là, je pense que la politique qui est menée mérite d'être revue, je vois certains engagements et quand je compare des chiffres sur toutes les entités, donc pas seulement sur la Ville de Mons en tant que telle mais sur le CPAS, les zones de police, je vois que la politique en matière de GRH reste la même, alors, elle se stabilise quoi qu'elle augmente quand même d'année en année mais cela reste un problème auquel il faut s'atteler. Par ailleurs et j'ai été voir dans le rapport d'activités, l'absentéisme, cela reste un problème qui est encore réel aujourd'hui, surtout dans certains services et je ne vois pas d'amélioration par rapport à cela, hors l'absentéisme cela coûte très cher à une Ville et alors que l'on a des difficultés en matière de gestion du personnel, on nous annonce des engagements pour la zone de police mais aussi pour la politique muséale, donc, j'aurais voulu savoir quelles sont vos pistes pour payer tous ces gens qui vont arriver alors que nous avons déjà du mal à tenir le budget aujourd'hui. J'avais demandé en Commission pour avoir aussi un regard sur l'ensemble de la situation du personnel de la Ville de Mons, le rapport social mais je ne l'ai pas obtenu. Par ailleurs, en ce qui concerne, les gestions du personnel, en relisant le PV du budget de l'année dernière et il faut rendre à César ce qui est à César puisque dans la salle, c'était Jean-Pierre VISEUR mais je vois qu'il est parti, il vous interrogeait sur cette affaire des chèques repas et donc, en fait, la question, c'était de savoir si la Ville avait éludé les cotisations sociales en donnant des primes sous forme de chèques, on nous avez rassuré tout au début et puis l'affaire a été portée en justice, il y a un an et demi et alors, de deux choses l'une, ou il y a, effectivement, une fraude aux cotisations sociales ou il n'y en a pas et ce qui est certain, c'est que si on est reconnu en faute, on va devoir régler une ardoise de pas loin de 2 millions avec les intérêts et donc, j'aurais voulu savoir où on en est dans ce dossier ? Et donc, je terminerais par la Culture, j'ai entendu les remarques tout à l'heure en disant que l'on a tendance à augmenter les budgets, investir, etc... que cela ne représente que 0,5 mais donc voilà, tout dépend de ce que l'on met derrière les chiffres, donc, cela on peut en discuter mais cela influence manifestement le budget extraordinaire même si on a des subsides. Alors, dans l'extraordinaire, on voit les bâtiments, les frais de gestion et tout ce qui en découle, les intérêts et dans l'ordinaire, on voit aussi considérablement augmenter les frais

pour les manifestations culturelles, pour les troupes, pour les musées, pour les promotions, pour les achats, pour des prestations extérieures qui augmentent vraiment significativement, ceci, alors que l'on est qu'en 2013 et donc, on sait que forcément, en approchant de l'échéance tous les frais vont augmenter, donc, je voulais savoir comment vous prévoyez cela alors que l'on est déjà en difficulté budgétaire. Voilà, ce sont toutes des questions, j'ai pris trois exemples qui mettaient assez en exergue la situation difficile la Ville de Mons. Manifestement, les fonds de réserve fondent comme neige au soleil. Sur un an, clairement, il y a une diminution de près de 70 % des fonds de réserve, et donc, est-ce qu'aujourd'hui, vous ne pensez pas – parce que vous dites qu'il n'est pas contraignant, vous dites qu'il n'est plus adapté, qu'il a été voté en 2010, est-ce qu'une position responsable n'aurait pas été de revoir le Plan de gestion et l'adapter à la situation actuelle plutôt que de si coller, de le comparer à un budget de choisir d'aller chercher les fonds de réserve et de présenter aujourd'hui, un budget à l'équilibre alors qu'on aurait pu présenter un nouveau en déséquilibre mais en revoyant le Plan de gestion, je pense que cela aurait été une attitude peut-être un peu plus responsable. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci Mme MOUCHERON. Je vous propose que l'on reste dans votre groupe et que M. HAMBYE enchaîne.

M. HAMBYE, Conseiller : merci à tous et toutes. Peut-être une interpellation plus générale sur certains points, je dirais de politique avec la perspective des investissements extraordinaires et le rapport d'activités. Ce qui nous frappe évidemment et on le sait tous mais je crois qu'il faut quand même le dire, c'est dans le cadre de la perspective de Mons 2015, on investit et on continue d'investir massivement dans le Centre Ville, dans l'intra-muros, c'est un constat, je dirais que quand on regarde les investissements à l'extraordinaire, vous allez me corriger peut-être mais on voit très peu ou peu d'investissement, sur Maisières, Ghlin, Nimy, Cuesmes, on voit globalement peu d'investissements alors ce qui frappe aussi et cela m'interpelle et vous allez me répondre sans doute, c'est que l'on fait beaucoup d'investissements et donc, on travaille et c'est très bien à rouvrir notre Beffroi qu'on nous a promis en 2015. Le Centre d'accueil du néolithique, enfin le site de Spiennes, le BAM que l'on espère terminé pour l'exposition Andy Warhol et tant mieux, l'artothèque, on espère aussi ouvrir, le Centre d'histoire militaire, la Reine d'Angleterre ne le verra sans doute jamais. Le Centre d'Interprétation du Dragon, on en parle mais pas trop parce que pour l'instant, enfin, ce n'est toujours à l'ordre du jour. La maison du Design, City Sonic, le Centre de

Congrès, donc, ici, ce sont tous des investissements et on s'en réjouit mais où il n'y a pas de charges (eau, gaz, électricité, frais de personnel, frais de fonctionnement), tous ses espaces sont pour l'instant fermés mais on aura certainement des frais de fonctionnement et des coûts fixes qui, pour moi, vont devoir être intégrés dans le futur. Enfin, je ne sais pas combien de m² mais moi, j'avais souvenir mais maintenant, on va me traiter peut-être de naïf que rien que pour le Centre de Congrès, on m'avait dit cela va coûter en frais de fonctionnement : 1 million d'euros. 1 million d'euros pour le Centre de Congrès, j'espère que l'avenir va nous démentir mais toujours est-il que nous avons des investissements dans des espaces qui ne sont pas encore ouverts. Une fois qu'ils vont être ouverts, immanquablement et c'est un constat objectif, ils vont nous coûter en frais de fonctionnement, qui ne sont pas encore ici intégrés. Par ailleurs, vous le savez tous, nous avons quand même quelques surprises, des surcoûts de chantiers et quand on voit la gestion du BAM et où le budget a explosé de 68 %, c'est dans un texte présenté aujourd'hui, on peut espérer que – je dirais – nous n'ayons pas d'autres mauvaises surprises. Enfin, regardez, comme l'exemple du Congrès, on a dû avec des droits de tirage, heureusement, avec l'IDEA, en voirie pour le Centre de Congrès, aux alentours pour quelques centaines de mètres, cela nous coûte 5 millions d'euros. Effectivement, on doit faire un pont sur la trouille avec tout un pertuis, enfin bref, c'est un programme lourd d'investissement. Alors, la caserne de Ghlin, je ne vais pas réépiloguer. La rampe Sainte-Waudru, alors, là, on avait déjà eu la rampe du Château, on va en parler - enfin je peux en parler maintenant mais il faut peut-être laisser ses dernières cartouches pour la fin – c'est à l'ordre du jour puisque là, on s'est rendu compte que les études d'architectes n'avaient pas bien été menées et qu'il y avait des problèmes de stabilité, alors surprises, surprises, rampe du Château, je ne sais pas pourquoi il fallait refaire mais enfin, l'obsession de rester jeune, d'avoir du look, sans doute de faire neuf. Résultat des courses à la rampe du Château, on est devant un mur à gauche et à droite dans la rampe du Château qui doit être refait parce qu'il s'est écroulé suite aux travaux et là, question à 5 centimes, est-ce que le site n'est pas classé ? Est-ce qu'on ne doit pas avoir un certificat de patrimoine ? Et donc, bingo, tout s'arrête si on veut respecter la loi mais bon cela, je vous laisse le soin d'étudier avec vos juristes mais toujours est-il que l'on va de surprise en surprise à chaque chantier. Ici, à la rampe Sainte-Waudru, on veut nous refaire – je ne vois pas pourquoi – j'ai vu que le Car d'Or montait à chaque fois. On met 15 jours avant, je vois, les équipes de la Ville qui retapent mais enfin, il faut faire du neuf, il faut tout retaper, il faut casser les vieux pavés, on n'en veut plus des vieux cailloux à Mons. La rampe Sainte-Waudru et hop bardaf ! Mais je reviens à la rampe du Château, on a un mur qui a été fait par la Comtesse Richilde en 1081, entre 1050 et 1081, cela

m'étonnerait qu'il ne faut pas de certificat de patrimoine. Pour revenir, maintenant, sur les gros investissements, on voit Théâtre de Mons et s'en réjouit, le Digital Cities, on voudrait peut-être un peu une explication parce qu'on a été tellement vite que j'ai l'impression que cela mériterait quand même une explication parce qu'il a un budget global de 2,836 millions euros, c'est quand même un fameux budget et je pense que cela mériterait une petite explication parce que j'ai l'impression que l'on a été tellement rapide, je sais que certains veulent aller manger mais c'est tellement rapide. Alors, les illuminations de fin d'année, alors, moi, j'avais souvenir qu'on avait déjà consacré pas mal de budgets à toutes les lumières qui avaient quelques fois été l'objet de quelques discussions sur l'éclairage et le marché des éclairages de la Ville de Mons. Alors, j'ai lu et encore une fois vous allez m'apprendre : parking de délestage, je n'ai pas entendu pour l'instant, aujourd'hui, une présentation de ces nouveautés mais je suis curieux de savoir – et puisqu'on en parle de mobilité et M. LAFOSSE va sans doute me dire – on a une actualisation du Plan communal de mobilité, chouette ! Actualisation du Plan communal de mobilité et donc, cela, c'est nouveau, bon, on se réjouit qu'à front des boulevards, on aménage, le long d'Ambroise Paré, des espaces pour cyclistes et autres mais ce qui nous frappe, c'est quand on va à Frameries, à Saint-Ghislain, à Dour, on voit des parkings gratuits multiples. A Mons et les problèmes de travaux actuels ne font qu'accentuer la différence, rentrer dans le Centre ville devient très difficile et soyons clair, il faut souffrir pour être belle et donc, les travaux d'embellissement peuvent être compris mais ici, il y a quand même des conséquences négatives pour les commerçants du Centre Ville avec des effets dramatiques sur le chiffre d'affaires de certains petits commerçants montois et ce n'est pas aujourd'hui, où vous avez tous essayé d'arriver dans le Centre Ville, j'avoue je crois qu'il faudrait un certain temps pour qu'on encourage les gens à rentrer dans le Centre Ville, en tout cas du côté de la gare. Concernant le développement durable et marché bio, je pense que l'on pourrait - cela a été évoqué à un certain moment mais je crois qu'il faut se pencher sérieusement - pour la création d'un marché couvert. Un marché couvert pour permettre à tous celles et ceux que ce soient de la filière agricole, horticole et bio à se rencontrer chaque semaine pour écouler leurs produits au chaud car pour l'instant, comme vous le savez, avec les dérèglements climatiques, les marchés n'ont plus beaucoup de succès ne fût-ce que par le grand froid. Il fallait se promener ce dimanche matin, à la foire de Messines pour se rendre compte qu'il y avait 10 fois moins de personnes tout simplement en raison du climat et donc, si on veut développer une filière bio, développement durable et mes Collègues Ecolo vont opiner de la tête certainement, il faut créer une structure, alors, on a peut-être le marché couvert à Hyon, l'espace Jean-Claude CARPENTIER mais on est un peu décentré mais ce

type de structure serait idéale, proche du centre ville où l'on a un endroit fermé, où tout le monde peut écouler ces produits fermiers. Je pense que l'on pourrait peut-être commencer dans cet espace tous les vendredis matin, on crée un marché fermier, ici, dans cette pièce, on peut commencer par cela et on voit après quelques mois mais l'accessibilité aux PMR, cela n'est pas possible, donc voilà. On se réjouit des investissements à la fois de l'Office du Tourisme, je l'avais évoqué déjà en Commission, le budget des cimetières, en tout cas, en chiffres, cela explose, on va me dire que c'est purement conjoncturel mais moi, je ne pense pas qu'il y a une urgence, mais bon, il y a sans doute, moi, qui espérait qu'il y ait de plus en plus d'incinérations pour diminuer la charge financière des cimetières de la Ville de Mons, on passe de 665.000 euros en 2011 à 1.510.000 euros en 2013, budget global des cimetières. Autre chose et j'imagine que Catherine HOUDART va me démentir mais quand on voit les chiffres et que l'on n'a pas la maîtrise globale, on n'a pas toujours la préhension exacte de la réalité. Au niveau des investissements extraordinaires dans le budget, on voit que l'investissement pour les écoles, je dirais, diminue très sensiblement, très sensiblement, bon, moi, je veux bien mais on me dit que l'enseignement est la priorité et je ne vous démentis pas mais en tout cas dans l'extraordinaire, dans les investissements lourds, et là, on nous dit la priorité mais malheureusement, on a l'impression, effectivement que tout le monde trinque dans le cadre des investissements mais pour les écoles, si mes souvenirs sont bons, l'investissement, il est divisé à 50 %. Pour le reste, le Mont de Piété, le Centre d'interprétation de l'histoire de Saint-Georges, je l'ai déjà dit. Alors les Ursulines évidemment ou l'artothèque, cela on le sait bien, nous, nous avons toujours été très réticents, alors et je me répète, au risque de me répéter mais je crois qu'il faut toujours taper sur le clou parce que quelques fois, je vais vous montrer que cela a des effets positifs. Le Musée Duesberg qui est donc à 33 mètres de l'artothèque, 33 mètres séparent l'artothèque du Musée Duesberg et là, je ne vois rien ou quasiment rien, je pense qu'il y a eu 11.389 euros en 2012 investit, en 2013 : je ne vois rien et pourtant les collections viennent de recevoir, dans le guide Michelin, je vous le signale, 2 à 3 étoiles et donc, nous sommes le seul site de la Ville de Mons à recevoir 4 étoiles (Mme Moucheron lui souffle le bon nombre d'étoiles) au guide Michelin mais nous n'y consacrons pas un euro. Voilà les choix qui ont été faits. On ne parle pas du Musée Chanoine Puissant, là, on met une couverture. Le Théâtre royal, nous sommes intervenus, on termine les travaux même si c'est cher. Pour le reste, quid ? J'insisterais toujours, on nous dit depuis 2007, on a compris, si on veut augmenter les recettes, il faut augmenter les habitants et moi, je dis s'il faut augmenter les habitants, il faut équiper nos services de la Ville et cela je crois que tout le monde se rejoint. Engager du personnel extrêmement qualifié, ce qui est le

cas mais l'augmenter surtout au Service de l'Urbanisme puisque vous le savez tous, le CWATUPE, c'est un véritable labyrinthe dans lequel même les meilleurs juristes s'y perdent et donc, si nous voulons véritablement maîtriser notre aménagement du territoire et améliorer notre cadre de vie, il faut impérativement, je dirais, davantage engager du personnel et c'est peut-être contradictoire mais je veux dire qu'il y a des choix à faire. Alors, je ne vais ennuyer Mélanie OUALI qui vient d'arriver mais dans le Centre ville, elle le sait et nous nous sommes déjà entretenus, il y a déjà eu des résultats significatifs, on a un état catastrophique au niveau des trottoirs, j'ai envie de la faire la liste des 400 pavés qui manquent dans le Centre ville mais c'est un véritable danger quotidien et particulièrement pour les personnes âgées, les PMR, vous êtes tous d'accord autour de cette table, c'est une véritable catastrophe et encore une fois, il ne s'agit pas de stigmatiser tant les Services de la Ville qui travaillent très bien mais j'ai l'impression qu'il y a eu un – je dirais – une non priorité mais il faut donc rue par rue, trottoir par trottoir, remettre au goût du jour – je dirais – investir et valoriser pour que les équipes passent car je puis vous assurer que c'est un véritable – j'ai envie de faire une blague du premier avril – allez on offre des pavés montois et je donne la liste de tous les pavés qu'on peut enlever dans toutes les rues de Mons. Je crois que l'on peut arriver à 200-300 mais vous comprenez bien qu'on préfère qu'il soit en chocolat qu'en pierre. Alors, pour le reste, au niveau de l'HORECA, nous avons proposé d'établir des sonomètres car vous savez que les riverains de la rue d'Havré, la rue du Hautbois et de tout le Centre ville, on du mal à dormir. On nous dit d'un côté qu'il faut développer l'habitat au Centre ville mais d'un autre côté on nous met des établissements d'Horeca et je suis le premier à en profiter et à dire que c'est très bien, il faut s'amuser dans la vie et je crois que l'amélioration du cadre de vie passe par la création de centres et de lieux – je dirais – d'accueil quel qu'ils soient mais je pense que quand on dépasse minuit, les habitants de la rue d'Havré, de la rue du Hautbois, que ce soit dans la rue de Nimy ou ailleurs, ils en ont raz le bol . Alors, après les événements de parking, l'emploi et là, que dire. Vous savez tous comme moi, on n'a pas beaucoup de marche maintenant, nous avons pu vous lire, le 7 mars 2013 de la part d'un Président de Parti que tout le monde connaît, que là où le taux de chômage est le plus élevé, c'est à Mons et dans le Borinage.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : vous pouvez citer vos sources Monsieur HAMBYE.

M. HAMBYE, Conseiller : Charles MICHEL, Libre Belgique, gazette Léopoldine. Ou le taux de chômage est-il le plus élevé ? à Mons, dans le Borinage, à Bruxelles, partout où le PS

occupe tout le pouvoir de manière quasi permanente absolue depuis des décennies. Alors, je ne sais pas maintenant, si l'ensemble du Collège est d'accord sur cette citation. Le PS a une part majoritaire par majoritaire de responsabilité dans cet échec. Voilà, là où le taux de chômage est le plus élevé, ce sont les partis socialistes qui sont responsables.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : j'ai du mal à saisir le lien avec le budget communal mais je vous en prie.

M. HAMBYE, Conseiller : je voudrais bien savoir concernant le taux de chômage puisque nous avons un taux de chômage de 20 % si d'abord, le Collège montois partage l'analyse de Charles MICHEL sur l'imputabilité de la responsabilité du chômage dans le chef du PS et ensuite, je vous signale car je crois qu'il faut toujours rappeler des évidences que nous avons dans notre Région de Mons, 45 métiers en pénurie et 25 fonctions critiques et quoi qu'on en dise, il y a 45 métiers en pénurie et 25 fonctions critiques et vous avez pu tous lire et c'est un des objectifs, ici, de cette annonce très positive, le nouveau centre IFAPME qui va s'inaugurer, on vient de donner les statistiques, il y a quelques jours dans la chronique de l'UCM, une personne qui se forme et qui sort du centre IFAPME trouve un emploi dans les 90 jours et donc, c'est extrêmement positif et l'arrivée de ce centre de formation – je dirais – la réalisation concrète de ce centre de formation aura certainement un effet positif. Pour terminer, je clôture : les caméras. Cela c'est un peu l'arlésienne. Quand je suis arrivé en 2006, on nous a promis des caméras dans le discours du jeune, tout jeune frais et moulu Président du groupe MR, alors comme à dit Clémenceau « quand on veut se débarrasser d'un problème, on crée une commission » et cela a été très bien fait. On a créé une commission et on a rien vu mais absolument rien vu. Alors, quelques fois, on lit, c'est toujours utile et on voit que dans le journal qui n'est pas suspecté d'extrême gauche ni de gauche, le 10 février 2013 : le tout frais et jeune et dynamique Emmanuel VALLS, qui a été dans une Capitale culturelle à Marseille et qu'est-ce qui nous dit « il ne faut pas avoir peur de la vidéo protection », les bénéfices en matière de sécurité sont incontestables, voilà, je vous transmettrais l'article et voilà donc, le Ministre de l'Intérieur socialiste, et on aimerait avoir un avis du Collège à ce sujet parce qu'on n'entend plus rien au niveau caméra. Il n'y a rien dans le budget mais effectivement, à Marseille, Capitale culturelle européenne, ils se sont fixés comme objectif d'installer 1000 caméras d'ici à 2014, 200 sont déjà en place dans l'hypercentre, 255 en mars et 450 en septembre.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : donc, votre Groupe réclame des caméras.

M. HAMBYE, Conseiller : je n'ai pas dit cela. On attend une réflexion et on a toujours l'impression d'avoir commissionné le dossier et je dirais que c'est comme l'arlésienne, on en parle beaucoup mais on ne la voit jamais. Voilà. Pour terminer, la mise en vente des bâtiments. Je reviens, ce qui me frappe, on met en vente des bâtiments mais quand je demande si on a fait une étude préalable pour savoir comment les valoriser, ce qu'on pourrait construire, des appartements, des logements, est-ce qu'on a demandé un certificat d'urbanisme n° 1 et 2, donc, en tant que – je dirais – gestionnaire, est-ce qu'on a fait une étude préalable en matière de construction ? Parce que quand vous êtes un propriétaire, pour savoir ce que le bien vaut, il faut d'abord savoir ce qu'on peut y faire et on me répond que « NON », tout dépendra du projet urbanistique présenté, donc, on met en vente des bâtiments qui font partie du patrimoine privé sans savoir un petit peu quel projet urbanistique on peut y faire. Alors, pour moi, en termes de valorisation, il y a un problème mais bon, vous aurez, sans doute les réponses. Voilà. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci Monsieur HAMBYE. Je propose que M. BEUGNIES prenne la parole.

M. BEUGNIES, Conseiller : merci Monsieur le Bourgmestre. D'abord, une petite parenthèse. Monsieur BOUCHEZ quand vous dites que le PTB acquiesce à vos propos, je peux vous dire que c'est une interprétation totalement erronée de votre part et d'ailleurs, c'est une boutade mais j'espère que les camarades qui liront le PV ne s'arrêteront pas à cette phrase victime d'une crise cardiaque. Concernant le budget global, on s'étonne d'entendre le Collège dire que l'emploi est la priorité, lorsqu'on constate que les économies budgétaires dans le contexte de crise actuelle se font sur le dos des travailleurs. On annonce 25 non remplacement de travailleurs qui partent en pension pour une économie de 800.000 euros, c'était déjà 700.000 euros l'année passée, donc, au total 1.500.000 euros d'économie sur le dos des travailleurs. On estime que ces travailleurs n'étaient pas payés à rien faire évidemment, donc, cela signifie que la charge de travail sera répartie sur ceux qui restent avec les conséquences que l'on imagine en matière de bien-être au travail et en qualité de service rendu à la population. Moins de services publics, voilà la chose néolibérale de ce budget. Dans le même temps, on prévoit de grosses dépenses pour rendre Mons attirante et quand on dit « Mons », on devrait plutôt dire le Centre historique de Mons et les Grands Prés parce que les touristes et les

investisseurs n'auront pas intérêt à se promener sur les trottoirs de Flénu au risque de se casser une jambe et vous allez me dire qu'on refait l'avenue du Champ de Bataille mais Flénu ce n'est pas que cette rue-là évidemment. Avec cette politique, donc, Mons espère attirer des investisseurs pour la création hypothétique d'emploi. Alors, nous préférons, nous, parler de transfert d'emplois plutôt que de véritables créations, ce qui sera d'ailleurs le cas avec IKEA. Voilà, une vision bien égoïste de la société que celle de se faire concurrence entre les communes. Oublie t'-on que lorsqu'une commune s'enrichit, inévitablement une autre s'appauvrit. La solidarité entre communes ne devrait-elle pas être la règle. Nous, nous voterons contre ce budget. Alors concernant le budget du CPAS, on constate que la totalité du fonds de réserve devra être utilisée et cela nous semble particulièrement inquiétant au vu de la crise sociale qui ne fait que s'accroître. Les demandeurs d'emploi sont victimes de la dégressivité des allocations de chômage ou sont tout simplement exclus et du coup, ils se tournent logiquement vers le CPAS. Petit à petit, la solidarité qui était financée par le Fédéral l'est de plus en plus par la Commune non sans conséquence budgétaire puisque les moyens ne suivent pas. Les travailleurs pauvres, les familles endettées, les gens à la rue mais aussi les familles monoparentales particulièrement fragiles devraient faire l'objet de toute la considération des autorités communales. Or, nous avons l'impression que la Ville n'anticipe pas l'explosion de la demande au CPAS et que ce dernier devra juste la subir. Malgré le dévouement des travailleurs du CPAS que j'ai pu rencontrer, globalement, sans moyens supplémentaires pour l'aide d'urgence et pour la prévention, on court à la catastrophe. Enfin, de manière plus générale, nous regrettons que l'on s'attaque toujours aux conséquences de la crise au lieu de s'attaquer aux causes. C'est comme si on passait son temps à éponger l'eau qui fuit d'un robinet pour éviter qu'une pièce s'inonde sans jamais penser à réparer le robinet. A force, c'est décourageant pour celui qui éponge. Nous allons nous abstenir pour ce budget du CPAS. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci Monsieur BEUGNIES. Je propose de donner la parole au Groupe Ecole en commençant par la Chef de Groupe, Mme DE JAER.

Mme DE JAER, Conseillère : si cela ne vous ennuie pas, c'est Mme MARNEFFE qui va commencer.

M. Nicolas MARTIN, Conseillère : pas de problème, Mme DE JAER. Mme MARNEFFE.

Mme MARNEFFE, Conseillère : Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, Chers Collègues, le budget qui est présenté aujourd'hui nous est vendu comme à l'équilibre. Nous vous remercions pour cet exercice comptable réussi ainsi que pour les efforts réalisés au sein des services de la Ville pour réduire les budgets de fonctionnement interne. En examinant le budget de plus près, vous ne serez cependant pas étonnés d'apprendre que nous ne partageons pas complètement votre satisfaction par rapport au projet présenté car finalement, outre, l'équilibre entre les recettes et les dépenses au sujet desquels on peut se réjouir, un budget, c'est avant tout une balance de choix et d'orientations stratégiques au-delà des grandes promesses et engagements du programme de majorité, de la note de politique générale 2013, c'est aussi là que se révèle le véritable projet de la majorité en place. En matière d'environnement et de développement durable, si nous nous réjouissons de certaines orientations proposées dans la note de politique générale, nous sommes assez dubitatifs par rapport à la quasi-absence de budget alloué à ces thématiques. Pour la mobilité, notre bilan est mitigé. Si le plan communal de mobilité semble avoir bénéficié de la libération de petits budgets, le personnel administratif y est très insuffisant par rapport aux objectifs à atteindre. Alors que la Ville de La Louvière dispose d'une équipe de 6 personnes dont 3 Conseillers en mobilité, la Ville de Mons qui a du pain sur la planche dans ce domaine, ne dispose que d'un seul Conseiller. Pour les autres grands projets comme les Plans d'actions climat/énergie, Plan communal de développement de la nature, Ville du commerce équitable, projet de quartier durable, commission participative du développement durable, il y a beaucoup d'effets d'annonce mais de nouveau quasi pas de budget à allouer si ce n'est l'affectation de personnel qui est d'ailleurs de plus en plus réduit. En ce qui concerne l'isolation des bâtiments et leur système de chauffage et d'éclairage, si de nombreux articles budgétaires détaillent les consommations, nous n'avons relevé que quelque 400.000 à 500.000 euros d'investissement dans les bâtiments principalement scolaires, permettant de réduire la facture énergétique. Or, le développement durable ne permet pas seulement de faire des économies d'énergie. Il peut aussi permettre d'éviter des dépenses. Par exemple, une politique progressiste en terme de mobilité au niveau de l'Administration pourrait permettre de remplacer l'achat des 5 véhicules de type « berline » - c'est dit dans le budget – prévu pour des abonnements à un service de voitures partagées, par ailleurs, présenté dans la note de Politique communale. Négocier avec l'entreprise, cette utilisation du service par l'Administration pourrait impliquer l'augmentation des véhicules partagés proposés à Mons et ainsi améliorer l'offre de mobilité durable pour tous les citoyens. D'autre part, des subsides importants peuvent être obtenus via la Région wallonne, l'Union européenne pour les plans

communaux de développement de la nature, Plan Escargot, Plan de déplacement scolaire et d'UREBA pour l'économie d'énergie dans les bâtiments publics, programme de restauration des milieux naturels Natura2000. Donc, la pompe à subsides, elle semble avoir bien fonctionné pour le moment à Mons mais pas dans ces domaines-là. Les subsides demandés concernent principalement la Culture et le Patrimoine. Idem au budget extraordinaire, sur les 58 millions de dépenses prévues, près de la moitié sera consacrée au Tourisme et à la Culture et principalement à Mons 2015. C'est du récapitulatif fourni page 51 de l'annexe au budget, donc, bien au-delà des 0,5 % auquel on essaie de nous faire croire. Ces budgets-là sont consacrés notamment aux travaux du BAM, au Centre d'Interprétation de l'Histoire militaire, au Centre d'interprétation du mythe de Saint-Georges, aux minières de Spiennes, à l'artothèque, à l'Office du Tourisme ou encore au projet Digital Cities. Si la culture est souvent présentée comme le parent pauvre de la politique, ce n'est pas le cas à Mons. Ne vous méprenez pas, nous nous réjouissons de l'importance accordée à ce domaine dont les retombées en matière d'éducation, d'épanouissement, de cohésion sociale mais aussi économique ne sont plus à prouver. Mais en cette période d'austérité budgétaire, la hauteur de ces investissements entraîne forcément des coupes drastiques dans d'autres secteurs essentiels. En résumé, on a l'impression que la Ville met tous ses œufs dans le même panier. Le budget est vendu à l'équilibre mais au prix d'une dette sociale pour un projet que nous redoutons fort élitiste et d'une dette environnementale due aux défauts d'investissement dans les domaines d'économie d'énergie, de mobilité douce, de conservation de la nature, du développement durable. Pour justifier ces investissements, vous nous rétorquerez peut-être, comme lors de la campagne électorale, que chaque euro investit dans Mons 2015 devra en rapporter 6. La véracité de cette affirmation sera difficile à confirmer ou à infirmer, de toute façon ce sera trop tard. Mais ce qui est certain, c'est que les euros investis dans les structures qui persisteront après Mons 2015 auraient pu être pensés dans une optique de durabilité. Il y a trois ou quatre ans, on nous annonçait encore un Mons 2015, zéro carbone. De cet objectif ambitieux, il ne reste plus rien si ce n'est un label « Evènement durable ». Alors que la construction des bâtiments, les transports, les choix de sponsors, les sources d'énergie, la création d'espaces verts auraient pu se faire avec des alternatives comme cela a été fait au niveau des Jeux Olympiques de Londres apportant ainsi une réelle plus-value à l'évènement. En termes de projets économiques, nous avons un constat identique pour cette note et ce budget 2013. On nous présente les vieilles recettes qui n'ont pas fait leur preuve pour apporter une sécurité économique et sociale aux Montois. Des gros zonings, des mégacentres commerciaux, des plans de séduction aux grandes enseignes, tout cela vendu avec le prétexte

de la création d'emplois montois. De nouveau, la dette sociale sera lourde, ici, ou si tout va bien dans une autre commune, les emplois créés dans les multinationales comme IKEA seront perdus dans les petits commerces et dans l'Horeca. Quant à l'augmentation de la zone de chalandise qui drainera vers Mons les acheteurs venant de 50 kms à la ronde, qu'en dire en termes de mobilité à l'heure où le déplacement des personnes est menacé par la précarité énergétique. La dette environnementale de cette politique est encore une fois énorme. Le projet que vous nous proposez se résume à la liquidation à prix soldés des dernières réserves foncières pour la création de nouveaux zonings ou la multiplication de centres commerciaux construits selon des modèles urbanistiques dépassés où la gestion parcimonieuse de l'espace a été complètement oublié. Mes Collègues détailleront notre point de vue par rapport à tout ce qui est taxes. Au niveau des recettes, je n'irais pas dans le détail mais je dirais surtout qu'en évitant l'augmentation sur les additionnels de l'IPP et au précompte immobilier, ce budget tire ses recettes de l'arrivée de nouveaux contribuables dans la commune. Si les recettes en termes d'impôts sont immédiates, le coût de l'arrivée de nouveaux contribuables n'est cependant pas nul et surtout n'est pas immédiat. Tout d'abord, en terme financier, ces habitants impliquent un surcoût important pour la collectivité en matière d'infrastructure de transport et de services collectifs au niveau des réseaux et des dessertes : routes, transport public, trottoirs, égouts, canalisations, ramassage de poubelles, tournées de facteurs, rondes de police impliquant la dégradation de l'état de l'environnement, l'urbanisation de zones naturelles ou agricoles et l'étalement urbain. La dette de cette politique démographique est également importante d'autant que la chasse aux habitants se fait parfois avec des arguments de séduction tels que grand jardin, maison quatre façades et accès facile en voiture. Dès lors, si nous actons l'effort réalisé notamment par les services communaux pour atteindre cet équilibre budgétaire, nous avons la conviction que de nombreux coûts externalisés non pris en compte constituent une dette économique, sociale, environnementale et climatique qui risque de fragiliser notre Ville à long terme.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci. Mme DE JAER.

Mme DE JAER, Conseillère : merci. A l'heure où nos citoyens ont vraiment besoin d'un nouveau souffle et d'un souffle d'espoir, le budget que l'on propose aujourd'hui est un budget austère et peu porteur d'emplois, peu porteur de souffles. L'austérité imposée par le Gouvernement fédéral se retrouve profondément dans notre budget. Les mesures de dégressivité du chômage votées par le PS, le MR et le CDH vont avoir un impact non

négligeable sur nos propres finances. La chasse aux chômeurs votée par les mêmes a déjà entraîné une augmentation de 24 % du nombre de personnes demandant le RIS dans notre Ville. La Belgique est l'un des seuls pays où la sécurité des plus faibles, donc, le Revenu d'Intégration Sociale est à charge des communes et non à charge du Fédéral. En Espagne, en France, au Luxembourg, par exemple ce n'est pas le cas. Le RIS est remboursé de 90 % à 100 % par l'Etat fédéral. Nous organisons, ici, en Belgique, la solidarité des plus pauvres par les communes et dans une commune comme la nôtre où n'avons pas un taux d'emploi important, c'est particulièrement criant et on le voit dans ce budget, on le voit sur ce 1 million, je pense, de plus qui sera impacté sur le budget fédéral. Alors, ici, on nous a dit « ces mesures-là, on y peut rien, ici, on est à la Ville de Mons ». comme si nous ne nous étions pas présentés sous l'étiquette de parti qui siège à d'autres niveaux de pouvoir. Soyons un peu sérieux, à part le Mouvement Citoyen, toutes les autres personnes qui sont élues, ici, sont élues au nom d'un parti et donc, Ecolo appelle les forces vives montoises à aller voir le parti respectif pour soutenir la proposition de Loi qui vise à rembourser le Revenu d'Intégration Sociale à 90 % par le Fédéral pour éviter que nos communes s'appauvrissent et pour s'assurer du soutien, nous déposerons au prochain Conseil communal, une motion demandant au Gouvernement fédéral de prendre ses responsabilités par rapport aux décisions qu'il prend et qui a un impact sur nos finances. Ce budget est austère aussi par les décisions qui sont prises. Entendre notre Echevin des Finances et de l'Emploi se réjouir d'avoir réduit de 20 personnes l'Administration est éloquent. Dans une région comme la nôtre où il y a un emploi pour 35 demandeurs d'emploi, c'est carrément indécent. Le non-réengagement des 25 personnes apportera 850.000 euros à la Ville alors que les travaux du BAM coûteront encore + d'un million. On nous vend un IPP stable, c'est très bien et donc, on nous dit que l'on ne touche à la poche du citoyen montois. Ne soyons pas dupe. La gauche s'est battue pendant des années pour un impôt progressif, c'est que nous avons en Belgique. Un impôt progressif signifie que plus on gagne d'argent plus on redistribue de l'argent aux plus pauvres d'entre nous. Les taxes, ici, donc, les taxes qui touchent tous les citoyens quels que soient leurs revenus sont au plus haut pour la majorité des choses. Cela va donc forcément avoir un impact sur les progressivités de l'impôt. Par ailleurs, si on parle de ces taxes, quitte à avoir une fiscalité, l'idée d'une fiscalité, c'est de pouvoir réorienter des comportements. Cette fiscalité aurait pu se réorienter vers la création d'emplois locaux et vers une transition écologique. Alors que le Ministre de tutelle propose par exemple d'avoir deux taxes différenciées pour les taxis selon leurs émissions de CO², on choisit d'en avoir qu'une et donc, peu importe que les taxis polluent et influent la qualité de l'air. On aurait pu favoriser un commerce de proximité un

petit commerce. On l'a vu et s'en réjouit, une taxe différenciée pour l'Intramuros et l'extramuros en ce qui concerne les commerces. C'est pas mal mais on aurait pu aller vraiment plus loin. Pourquoi que l'intramuros ? La petite boulangère à Flénu qui va fermer et qui ne trouve pas de repreneur, pourquoi, elle, ne pourrait pas bénéficier de cette taxe réduite ? Pourquoi seulement l'intramuros ? Et par ailleurs, le plafond qui est fixé va favoriser les plus grandes enseignes au détriment des commerces IKEA par rapport au boulanger de Flénu. La fiscalité qui est proposée ce soir par le Collège est à l'encontre de la progressivité de l'impôt et donc, de la solidarité et ne favorise pas un développement vers la transition écologique et le développement d'emplois locaux. A côté de cela, deux grands projets dévorent notre budget sans que l'on sache s'ils permettront un redéploiement de notre Ville, sans qu'on sache s'ils amélioreront le quotidien des Montois. On nous les vend toujours en termes de subsides mais le budget qui nous est proposé ce soir nous montre qu'il reste coûteux pour la Ville. Une gare pharaonique qui engloutit nos budgets en termes de voirie et qui autant qu'elle puisse être verdie restera un gaspillage économique et environnementale important. Cette gare ne créera pas d'emploi local et au contraire, ces longs travaux risquent bien de voir fermer des commerces. Le tout sans que l'on sache si elle sera prête en 2015. Un Mons 2015 qui engloutit des sommes énormes et qui ne semble toujours pas avoir trouvé l'adhésion des Montois. On nous parle de 0,5 % pour la Culture mais tient-on compte par exemple du million pour le BAM. Puis, surtout une ligne du temps qui semble s'arrêter en 2015 comme si Mons après 2015 n'avait plus d'avenir. De quels projets parlons-nous, ici, pour notre Ville ? A la lecture de ce budget, nous n'en voyons pas et nous nous opposons à ce budget austère et sans souffle. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci Mme DE JAER. Monsieur DUBOIS.

M. DUBOIS, Conseiller : voilà, merci. Je vais être un peu plus court avec des observations contrastées. Alors, je vais commencer par la Régie foncière. Très honnêtement en parcourant le début du projet, on était bien décidé à s'opposer fermement à ce projet de budget puisque déposséder la Ville de son patrimoine immobilier en vendant à prix cassé, cela ne nous semble pas vraiment être une gestion en bon père de famille, cependant, en progressant un peu plus loin dans ses propositions de budget, on a remarqué que comme nous vous partagez des souhaits d'investir davantage dans la convivialité dans les quartiers et qu'enfin, vous semblez vouloir vous attaquer à renforcer l'habitat dans les rues de commerces et donc, nous allons faire preuve de bonne foi en nous abstenant sur le budget de la Régie foncière. Alors,

concernant la Ville, je me suis attardé principalement sur trois points. Le premier point, concernant les cultes, on y reviendra plus loin dans l'ordre du jour et cela reste d'actualité puisque je fais suite à une interpellation de mon voisin qui pour le coup était mon voisin de gauche, pour son intervention du mois de février. Evidemment la participation des communes dans le financement des cultes est régie par une législation sur laquelle nous n'avons pas d'emprise directe. Il faut donc être créatif. Et donc, par rapport à ces cultes, considérant que malgré tout, ils coûtent beaucoup d'argent à notre commune, que tous ces cultes et mouvements philosophiques reconnus ne bénéficient pas des mêmes interventions financières de la part du pouvoir communal que certains de ces lieux de culte voire de nombreux lieux de culte ne sont que très peu utilisés mais en même temps, force est de constater que l'ensemble de ces mouvements confessionnels et non confessionnels apportent une assistance morale financière et immatérielle au plus démunis, Ecolo souhaiterait que la Ville de Mons entame des concertations avec les représentants locaux de ces cultes et plus largement des différents mouvements philosophiques. Ces concertations tout en respectant la distinction Eglise et Pouvoir public viseront à diminuer les coûts pour notre Commune et/ou à travailler à des synergies en vue d'atteindre des objectifs en terme d'aide sociale et immunitaire. J'ai profité de la présentation de votre projet concernant les bibliothèques pour m'attarder, non pas sur le projet pédagogique qui entoure les bibliothèques mais particulièrement sur les bâtiments et donc, on sait que pas toutes les bibliothèques bénéficient de bâtiments de qualité avec une qualité d'encadrement pour les usagers et surtout le personnel et je ne sais si j'ai mal lu mais en tout cas, je n'ai pu que constater qu'il n'y a rien sur cet aspect de la gestion et donc, plus largement, concernant les conditions matérielles de travail des agents de la Ville et du CPAS, ils ne semblent pas qu'il y ait de projets vraiment très ambitieux d'amélioration de ces conditions de travail. Il suffit de se promener dans certains bâtiments de l'Administration et du CPAS pour se rendre compte à quel point certains de nos agents ne sont que très peu gâtés dans leur cadre de travail et donc, on aimerait que dans vos progressions dans le budget puisqu'on sait qu'un budget il évolue tout au long de l'année, si on pouvait retrouver ou retravailler certains aspects pour réinvestir dans les bâtiments dans lesquels travaillent nos agents, on en serait très satisfait.

Alors, concernant la jeunesse, là, je ne vais pas dire grand-chose puisque dans le fond, il n'a pas grand-chose dans votre projet. On remarque que concernant l'enfance, là, par contre, vous poursuivez sur une politique que l'on a toujours eu envie de soutenir et donc, sur la petite enfance et l'accueil extrascolaire, on n'a pas grand-chose à en redire. Evidemment, il y a toujours des petites choses sur lesquelles on peut intervenir mais il faut en laisser pour le reste

de l'année, évidemment. Par contre, pour ceux, qui ne sont plus considérés comme des enfants, pour les adolescents et les jeunes adultes, il n'y a pas grand-chose et donc quelque part, ils sont livrés complètement à l'offre du secteur privé qui est souvent beaucoup plus coûteuse et donc, quelque part, on a l'impression qu'il n'y a pas vraiment d'argent pour eux. Tout ce qui est programmé pour la politique de la Jeunesse et la poursuite des activités du très dynamique Conseil communal des Jeunes, aussi, on se demande s'il ne serait pas souhaitable de confier cette compétence à la gestion de ces jeunes. Alors, concernant le CPAS et c'est avec cela que je vais terminer, on est assez inquiet par le budget du CPAS qui est présenté, que l'on nous présente comme étant un budget de transition mais il nous semble être un véritable budget plutôt transitoire, un budget d'attente qui sera modifié très rapidement, sans doute dans l'année et il ne nous donne pas vraiment l'assurance d'un budget qui est pleinement assumé. Alors, au-delà de cette impression de budget temporaire, un constat est clair et Ecolo le fait depuis plusieurs années, on fonce dans le mur et cela, c'est la seule certitude que nous avons. Le Plan de gestion ne semble pas correspondre à la réalité. Alors, je ne vais pas revenir sur la disparition du fonds de réserve puisque d'autres l'ont déjà fait. Concernant l'intervention de la Ville, on remarque que la Ville injecte encore et encore de l'argent dans le CPAS, ce qui dans l'absolu, pour nous, peut être tout à fait admissible puisqu'on estime qu'une politique sociale peut coûter de l'argent voire beaucoup d'argent. Elle doit faire avec la conjoncture. Mais, les difficultés qui sont présentées par le CPAS semblent dépasser de loin la conjoncture de crise que nous connaissons. Elle découle, on le sait très bien, de difficultés anciennes qui se sont chronicisées et on finit par croire que l'on a à faire maintenant à une maladie chronique et que le patient est à l'agonie. Alors, le patient est à l'agonie et on pourrait le démontrer notamment par certaines mesurette qui sont prises. Alors, ces mesurette, elles concernent les économies de fonctionnement, une goutte d'eau dans l'océan. On nous annonce de véritables mesures structurelles mais celles-ci pourraient, par contre, nous inquiéter. Cela peut nous inquiéter parce qu'en ligne de mire, on le sait, il y a de potentielles suppressions de services et donc, une diminution de l'offre pour notre citoyen. Alors, en plus de ces maladies chroniques, il y a une hémorragie qui sévit depuis un certain temps et on le sait, ce sont les pertes que l'on connaît à la Maison de Bouzanton. Cette maison de repos, qui, normalement, si on suit la trajectoire actuelle, d'ici 2 ans, ne pourrait même plus être en mesure de répondre aux normes de fonctionnement, alors, on le sait des pistes sont travaillées pour une nouvelle MRS mais elles ne semblent pas encore complètement concrètes et donc, pas de nature à nous rassurer tout de suite. Alors, évidemment, il y a des points positifs et on tient à les souligner. Votre majorité semble vouloir renforcer son métier de base,

c'est-à-dire l'aide sociale de première ligne et on ne peut qu'abonder dans votre sens, c'est un bon point mais il ne reste comme toute aide financière qu'un emplâtre sur une jambe de bois. Alors, on le sait notre société change et de nouvelles crises sont apparues et vont continuer à apparaître. Le plein emploi est un leurre et les pauvres sont rendus coupables chaque jour de plus en plus des crises qu'ils ne font que subir. Alors, dans ce contexte, Ecolo voudrait que l'on puisse développer d'autres dimensions de l'Action sociale avec une insertion sociale et citoyenne qui renforcera davantage les collaborations entre les acteurs de terrain et le tissu associatif. Nous devons aller encore bien plus loin que les Plans de cohésion sociale et les partenariats installés aussi bien menés soient-ils et cela on insiste pour souligner qu'on apprécie le travail qui est actuellement mené. Aussi, puisqu'il est revenu au groupe Ecolo de présider la Commission des Affaires sociales de notre honorable Conseil communal, nous proposerons à l'ensemble des partis de la majorité et de l'opposition de réfléchir ensemble à de nouveaux modes d'action sociale qui ne sont plus exclusivement centrés sur l'aide financière mais qui pourront mettre l'accent sur une solidarité vivante et incarnée dans les différents quartiers. Et donc, en conclusion, pour le budget du CPAS, Ecolo se mettra au service de la recherche de solutions nouvelles, participera activement à un espéré renouveau, cependant notre inquiétude quant à la banqueroute nous fera nous opposer à ce budget. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci Monsieur DUBOIS. M. LECOCQ pour le groupe MR.

M. LECOCQ, Conseiller : merci Monsieur le Président. En ce qui nous concerne, on a bien entendu analysé l'ensemble des données qui nous ont été présentées la semaine passée et bon, force est de constater tout de même qu'au CPAS, ce n'est pas facile même s'il faut le souligner l'ensemble de l'aide sociale fait de gros efforts notamment en terme de fonctionnement puisque le CPAS a réussi à réduire son budget de fonctionnement de 9 % mais il n'empêche que la Ville de Mons doit quand même continuer à subventionner de manière toujours plus importante et moi, cela, me pose une réflexion, en tout cas, un questionnement. En ce qui concerne le budget de la Ville, je souhaitais saluer le budget de la Ville, ne fut-ce que parce qu'il s'agit de la première présentation du budget par le nouveau Bourgmestre et le quatrième Echevin libéral de la Ville de Mons, deux jours après son anniversaire, on peut encore lui souhaiter. J'imagine que pour lui, c'est un cadeau en soi de présenter le budget devant notre Assemblée. Nouvelle équipe, nouveau style, style plus jeune,

j'ai trouvé le budget dynamique, cela se ressent, je trouve que cela se ressent dans le budget 2013 plutôt que de se recroqueviller sur elle-même, la Ville s'ouvre vers l'avenir. On le sent déjà depuis plusieurs années mais je trouve que cette année, c'était encore plus vrai. De nombreux investissements, des investissements intelligents, je pense notamment aux 500.000 euros attribués à l'Informatique de la Ville et quoi qu'on en ait dit précédemment, c'est non seulement, une amélioration des services rendus aux citoyens mais également une amélioration de la qualité de travail de nos employés, fonctionnaires communaux. Nombreux investissements, notamment, en ce qui concerne la Police puisque le budget va permettre l'engagement de 60 nouveaux agents de Police. En général, on trouve que plus de policiers, c'est aussi plus de sécurité pour nos concitoyens, donc, moi, je m'en félicite. Des investissements également pour un parking de délestage, vous savez, nous réclamons cela depuis de nombreuses années, ce n'est pas toujours simple de placer dans le budget, un investissement aussi conséquent que 4 millions d'euros, voilà. L'amélioration aussi de l'éclairage public, c'est quelque chose qui m'apparaît fort intéressant et qui participe également à la sécurité de nos concitoyens et j'ai aussi noté quelque chose de très intéressant à mon idée, c'est l'investissement pour la rénovation de l'Eglise Saint-Nicolas : 3 millions d'euros, l'église Saint-Nicolas se trouvant sur la rue d'Havré, c'est l'entrée de la Ville, c'est là où on va chercher les parkings et donc, c'est toute l'image de notre Ville qui va être améliorée par la rénovation de cette église dans le bas de la Ville. Last but not least comme on dit : le foot puisque j'ai trouvé dans le budget que nous avançons enfin vers une solution heureuse pour l'ensemble des partenaires autour de la table et malgré tout cela, malgré tous les investissements que je viens de citer, malgré une enveloppe conséquente pour notre foot en Division 1, la Ville n'oublie pas les petits clubs. J'ai notamment pu remarquer que nous avons placé dans le budget 865.000 euros en extraordinaire bien entendu pour les clubs de Flénu et de Saint-Symphorien. Voilà, cela me fait plaisir, je suis « binaire » comme on dit. Même si, c'est vrai, je le redirais souvent et ce n'est pas pour faire plaisir aux Conseillers CDH mais c'est vrai que voilà, j'ai un petit bémol, je me permets de le dire en public, les caméras de surveillance, voilà, c'est quand même quelque chose pour lequel je me battrais tout le temps. J'ai vu, il y a un petit budget pour une étude au niveau du Conseil de police. J'ai vu aussi qu'on allait faire des tests grandeur nature au niveau du Conseil de police, je m'en réjouis, c'est déjà une bonne avancée mais par rapport à ce que j'attendais, cela ne va pas assez vite mais je reste démocrate et je continue à penser que c'est comme cela qu'il faut avancer. Donc, le MR, en tout cas, votera le budget qui nous a été présenté. Je vous remercie Monsieur le Président.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Monsieur Lionel BONJEAN a souhaité prendre la parole également.

M.L. BONJEAN, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre.

Mon collègue de droite m'a un peu lancé la perche mais lors de la dernière séance publique de notre Conseil, j'émettais le souhait que notre Ville s'inscrive dans les villes-pilotes en Wallonie pour mener une réflexion sur la modernisation du financement des lieux de cultes. Pour rappel et à fin de bien repréciser les choses et pour que l'on ne se méprenne pas sur mes intentions, en fait, je demandais aux collègues d'entamer, avec les autorités religieuses concernées et dans le strict respect des convictions de chacun, une analyse en profondeur du financement des lieux de cultes sur le territoire montois, comme l'a rappelé tout à l'heure mon voisin, et vous m'aviez répondu affirmativement et je vous en remercie.

J'aurais aimé en fait pouvoir profiter de l'inscription à l'ordre du jour de l'approbation des budgets 2013 des différents cultes pour un peu me plonger plus dans le fonctionnement et le financement de ceux-ci. Je le dis tout de suite, pas avec un esprit malveillant, mais bien dans un souci personnel de mieux les comprendre, d'autant que les budgets de fonctionnement des cultes connaissent au budget 2013 une augmentation de 3,23 % par rapport à 2012 et si on fait même une analyse par rapport à 2008, on arrive à près de 10 %. Les dossiers pour des raisons techniques, ces dossiers-là ayant été mis tardivement jeudi soir, je pense, à la disposition des Conseillers, je n'ai pas vraiment eu l'occasion de les analyser en profondeur. Ce n'est pas grave en soi, je vais m'inscrire auprès des Services compétents du Receveur, à la formation au financement des Cultures pour les nuls, cela me sera peut-être utile pour bien tout comprendre mais j'ai quand même eu l'occasion de parcourir très rapidement ceux-ci et je reste encore aujourd'hui convaincu – mais peut-être me démontrera-t-on le contraire et si c'est le cas, tant mieux – que des économies d'échelle sont possibles. Ainsi, une rapide addition des budgets de chacune des Fabriques consacrées aux gages et traitements pour les Organistes, les Sacristains et les nettoyeurs, s'élève à plus de 425.000 euros. Les défraiements alloués aux différents ouvriers se montent, quant à eux, à près de 20.000 euros. En outre, mais peut-être me dira-t-on, c'est déjà le cas, je crois qu'une négociation groupée par ces différentes Fabriques d'église avec l'aide de la Ville éventuellement de tous les contrats qu'elles ont et des Sociétés de service, ou avec des fournisseurs, par exemple, pourraient, éventuellement, par le phénomène d'économies d'échelle, permettre d'économiser quelques deniers.

Je me permets vraiment d'insister, Monsieur le Bourgmestre, Chers Collègues, quand on nous présentera le budget 2014 dans quelques mois, on y sera vite, celui-ci repose sur une analyse,

je répète, menée avec les Autorités religieuses mais sur des économies possibles en la matière. Je vous remercie.

M. N. MARTIN, Bourgmestre : Merci Monsieur Bonjean. On reste dans le groupe MR. Monsieur Dufrane a souhaité prendre la parole également.

M. F. DUFRANE, Conseiller : Merci Monsieur le Président, ma question sera brève mais intense. Pourriez-vous, Monsieur l'Echevin des Finances, nous donner les montants précis ou des estimations pour la rénovation des tribunes du Stade du RAEC ? Merci.

M. N. MARTIN, Bourgmestre : Merci. Je rappelle qu'on adresse ces questions au Collège.

M. H. JACQUEMIN, Conseiller : Merci Monsieur le Président. Juste quelques questions d'ordre vraiment très techniques. Un premier point par rapport aux commerces de la Ville de Mons, on peut voir à la page 73 qu'il y a non-indexation des taxes des terrasses. Est-ce qu'elles vont être indexées pour tout le monde et certaines taxes ne vont plus être perçues, parce que je tiens notamment à dire qu'au Marché-aux-Herbes, la rue de la Clé ou certains commerces de la Gare, certains ne vont pas bénéficier de leur terrasse pendant les beaux mois de l'année. Ce serait quand même culotté, je pense, de leur demander de payer une terrasse qu'ils ne pourront pas utiliser.

On peut voir à la page 29 qu'il y a 40.000 euros d'indemnisation supplémentaire cette année par rapport à l'année passée ; est-ce que, justement, ces 40.000 euros sont prévus pour indemniser ces commerçants ?

On peut voir aussi à l'ordinaire, en page 16, qu'il y a 90.000 euros prévus pour l'informatique. Maintenant, je n'ai pas trouvé de ligne concernant un budget pour le site Internet et le développement informatique web – si je peux dire cela comme ça de la Ville – est-ce que ces 590.000 euros couvrent notamment ces investissements ?

Au niveau de la police, pour marquer qu'il y a une augmentation de 30.000 euros dans les charges de fonctionnement de la police, dans les inconvénients divers, 80.000 euros étaient budgétés les années précédentes. D'où vient cette augmentation ? Les 80.000 euros étant, je pense, le supplément que l'on donnait à la police pour le quartier de la gare. Est-ce que ce supplément sert toujours au quartier de la gare et les 30.000 euros supplémentaires, à quoi vont-ils servir ?

Un tout petit point au niveau des sports. Un investissement hors synthétique, les terrains synthétiques de Flénu et de St-Symphorien, on peut voir qu'il y a de l'investissement dans les petits clubs, dans les villages, dans les terrains extérieurs, notamment la place du Parc. Je ne peux quand même que regretter qu'il n'y ait pas de nouveautés, ce ne sont que des rénovations de terrains existants. Encore une fois, je ne trouve rien dans le budget concernant

le Grand Large, tout le terrain du Grand Large qui est dédié aux sports de haut niveau que, malheureusement, nous n'avons pas eu. Est-ce qu'il va se passer quelque chose sur ces terrains ? Je vous remercie.

M. N. MARTIN, Bourgmestre : Merci Monsieur Jacquemin. La parole est à Monsieur Manderlier.

M. J. MANDERLIER, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs et Membres du Collège, mes chers Collègues, le budget et la déclaration de politique générale 2013 me donnent l'occasion de me pencher sur une thématique primordiale, la prévention et la promotion de la santé à l'adresse de nos enfants de notre jeunesse.

En prélude, je soulignerai avec satisfaction le fait que cette problématique soit intégrée dans une grosse partie des actions du Collège, à quelque niveau que ce soit. En 1986, la Charte d'OTAWA soulignait que la santé devait être perçue comme ressource essentielle de la vie quotidienne. Se loger décentement, accéder à l'éducation et se nourrir convenablement, en étant, entre autres, les piliers essentiels. En outre, le plaidoyer pour la santé revendiquait la bonne santé comme source majeure pour le développement social, économique et individuel, les facteurs politiques socioculturels, environnementaux pouvant tous les favoriser.

Aujourd'hui, hélas, la qualité de la santé n'est pas la même pour tous, les inégalités sociales rendant au quotidien très difficile l'accès à l'insertion sociale, économique, la protection sociale, fragilisant les besoins élémentaires et une hygiène de vie correcte. L'alimentation en est certainement le facteur le plus fragilisé.

Le politique, l'éducation, le milieu associatif doivent donc être les garants d'une plus grande accessibilité pour tous à une santé équilibrée.

En Hainaut, et plus localement sur notre entité, des signaux négatifs d'accidents de santé divers, nous éclairent sur la nécessité d'accorder et donner à la prévention et promotion à la santé, tous les moyens quantitatifs et qualitatifs.

Des structures locales ou provinciales, comme l'Intercommunale de Santé des cantons de Mons ou l'Observatoire de la Santé du Hainaut sont à ce titre des partenaires privilégiés de première ligne au cœur de notre cité. L'Intercommunale de Santé, par exemple, a accordé à la promotion et prévention à la santé, une grosse partie de son énergie dès l'enseignement fondamental jusque l'enseignement supérieur.

La majorité PS/MR ne s'y est donc pas trompée en apportant des réponses par toute une série d'initiatives, de choix dans l'intérêt général de notre population montoise. Ainsi, l'école, lieu d'apprentissage, est aussi et surtout un lieu de vie. Notre enseignement communal encourage par plusieurs initiatives une meilleure hygiène de vie chez nos enfants. Je pense aux repas

scolaires équilibrés apportant les apports nutritionnels et des produits sains, l'encouragement à des produits d'alimentation divers en classe, la mise en évidence des projets bio, les produits équitables, la pratique d'une activité physique 2 heures/semaine en y intégrant, dans l'enseignement maternel, les outils psychomoteurs, la fin des cours à 15 heures permettant un temps en dehors de l'école dans certaines écoles, source de détente et d'études, et aussi surtout, des sanitaires de qualité et en nombre. D'autres départements comme ceux du CPAS ou de la politique des grandes villes, ont également apporté leur pierre à l'édifice. La définition d'axe de prévention des risques, l'initiative des jardins-refuges, la plateforme de la santé qui s'intégrera dans le projet « Viasano » ou encore, contribuera à la lutte contre l'obésité infantile, le développement du bien-être dans nos quartiers.

Voilà donc, Monsieur le Bourgmestre, mes chers collègues, les raisons qui m'incitent à considérer la politique communale en matière de santé comme garante d'un mieux-être pour nos générations futures.

Comme je l'ai souligné au début de mon intervention, c'est un défi de longue haleine qui doit trouver une réponse opérative dans notre milieu de vie, facteur déterminant à une qualité de vie.

Je vous remercie.

M. N. MARTIN, Bourgmestre : Merci Monsieur Manderlier.

Avant dernière intervention, celle de Monsieur Melis

M. C. MELIS, Conseiller : Non sans émotion, ma première intervention portera sur le budget du CPAS. Le Groupe socialiste, comme les autres Groupes, est amené à se prononcer sur le budget du CPAS de la Ville de Mons. Ce premier budget s'inscrit pleinement dans la continuité de la précédente mandature. Dans un contexte socio-économique morose, la gestion d'un CPAS est un exercice périlleux, face aux énormes défis qui se dressent devant sa route. Le CPAS voit son nombre de demandeurs augmenter, que ce soit chez les jeunes, les aînés, les familles parentales, etc. Bien plus, les demandes d'aides en provenance des travailleurs sont malheureusement bien présentes. Nous le voyons tous les jours, ceux-ci éprouvent des difficultés à mener une vie conforme à la dignité humaine. Aujourd'hui, le Groupe socialiste constate que le Centre Public de l'Action Sociale a travaillé avec beaucoup de sérieux à l'élaboration de ce budget en veillant à rencontrer les besoins de la population. Voilà, nous ancrons dans la réalité les engagements que nous avons pris lors des élections communales de 2012 au travers de notre programme. Mes remarques porteront sur deux niveaux, d'une part sur le volet interne au CPAS et, d'autre part, sur le volet externe, c'est-à-dire les actions mises en œuvre en faveur des bénéficiaires. Au niveau interne, le CPAS fait montre de dynamisme à

plusieurs niveaux ; tout d'abord, en matière de ressources humaines, nous pouvons relever les efforts du CPAS qui a budgété une série de mesures comme le maintien de l'offre de formation aux agents. Nous demandons toutefois d'être attentif à certains aspects comme l'augmentation des agents statutaires au sein de l'Administration, à la gestion prévisionnelle des départs à la retraite ou encore, un processus d'évaluation du personnel dans un souci d'optimisation des services rendus à la population. En matière de développement durable d'économies, le CPAS a décidé de faire de la rénovation énergétique une priorité, en passant également par la fermeture des bâtiments les plus énergivores. J'ai pu aussi relever d'autres exemples qui montrent bien l'importance que vous accordez au développement durable en cherchant l'utilisation rationnelle et efficace de l'énergie.

J'en viens maintenant au volet externe.

Nous constatons que malgré le contexte budgétaire difficile, le CPAS reste néanmoins porteur de projets pour la population montoise, j'en veux pour preuve le projet de résidences-services, il constitue une réalisation pleine et entière de notre programme PS, où nous avons convenu d'offrir aux personnes âgées, des lieux de vie adaptés à leurs besoins individuels. Aussi, le CPAS partage la même vision que le PS, en ce sens qu'il veille à permettre aux aînés une bonne qualité de vie en vivant le plus longtemps possible chez eux grâce aux services à domicile. Plus particulièrement, j'encourage le CPAS de la Ville à intensifier les synergies avec la Wallonie dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme « Bien vivre chez soi ». En effet, la Wallonie propose des services de conseils gratuits en aménagement du domicile aux personnes ayant des capacités restreintes dues à l'âge ou à un handicap. Il est indispensable de maintenir la veille stratégique à l'égard des différents niveaux de pouvoirs afin d'interpeller aussi les autorités compétentes pour soutenir financièrement tous les projets novateurs que le CPAS entendrait tenir. Je pense notamment, par exemple, aux services de garde à domicile, dédiées spécialement aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, mis en place par la Province de Namur, avec l'aide financière de la Wallonie. Au niveau de nos tout-petits, le programme du PS prévoyait d'accroître le nombre de places d'accueil en créant, notamment, une nouvelle crèche avec une halte-garderie dans le quartier de la gare. Monsieur le Président du CPAS, Marc BARVAIS, nous en a parlé notamment en Commission. Sachez que le groupe PS vous soutient pleinement dans votre investigation, afin de trouver l'espace qui accueillera les tout-petits dans ce nouveau quartier et de tenir ainsi nos engagements vis-à-vis des parents ou futurs parents. A la vue de tous ces éléments non-exhaustifs, bien sûr, le groupe PS accorde toute sa confiance au CPAS et approuve le budget 2013 du CPAS. Le groupe suivra, bien sûr, avec implication, la réalisation des objectifs que le

Centre Public d'Action Sociale s'est fixé. Au nom du groupe socialiste, je salue aussi, également, le travail réalisé par le CPAS.

Par contre, contrairement à ce que j'ai pu entendre, l'action sociale est un investissement justement utilisé, cet investissement est loin d'être lourd, si l'on prend en compte la paix sociale qu'il favorise. Investir dans la politique sociale, c'est croire en la croissance du capital humain et au potentiel de chacun pour favoriser le bien à vivre, c'est finalement placer la dignité au cœur de la cité. Je vous remercie.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Merci, Monsieur MELIS.

Nous terminons ce tour de prise de parole avec le Chef de groupe du PS , Monsieur POURTOIS.

M. M. POURTOIS, Conseiller : Merci Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Echevins, chers Collègues, dans la continuité de ce que vient d'évoquer Cédric MELIS en ce qui concerne le CPAS, le Groupe Socialiste accueille avec satisfaction le budget 2013. Nous le savons tous, le contexte économique actuel est particulièrement difficile, l'actualité, hélas, nous le confirme tristement. Quel que soit le niveau de pouvoir, et cela a été évoqué ici lors des différentes prises de paroles, bien que j'aie quelques remarques à faire puisque l'austérité ne me paraît pas le terme adéquat pour la politique du Gouvernement, bien que ce soit un débat à avoir à d'autres sphères que celles-ci. Toujours est-il que l'heure est aujourd'hui à la responsabilité, il y a une gestion pragmatique des finances publiques, cette gestion étant plus que jamais requise. Alors, vous en conviendrez certainement, être responsable, ce n'est certainement pas priver le citoyen des services qui lui sont dus. Le rôle d'une commune est, et d'ailleurs il doit le rester, d'être un service tourné vers le citoyen. Alors, le Groupe Socialiste constate que le budget 2013 s'inscrit dans une logique de justice sociale, c'est un budget de rigueur, c'est inévitable, mais c'est surtout un budget juste, ne pénalisant pas le citoyen. En effet, malgré toute une série – et cela a été évoqué notamment par l'Echevin des Finances – de pertes de recettes significatives, que ce soit les dividendes DEXIA, le précompte mobilier BELGACOM, auxquels d'ailleurs viennent s'ajouter des dépenses supplémentaires, on l'a également évoqué – le budget 2013 respecte les prévisions du CRAC.

Ce budget, il permet surtout de continuer le travail qui a été entamé par la Ville, en maintenant, d'une part, des services offerts aux citoyens et en renforçant la dynamique d'investissement, faut-il encore le rappeler, oh combien essentielle pour l'avenir de notre Ville.

Le Groupe Socialiste souhaite également souligner l'effort voulu par le Collège.

La Ville présente un budget de rigueur, en se serrant la ceinture en interne, sans pour autant le répercuter sur le citoyen. En clair, le service public rendu est le même et il n'y a pas d'augmentation de l'IPP. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce constat par ailleurs, puisque nous disposons déjà, et cela a été souligné également, de la fiscalité la plus basse de l'ensemble de l'arrondissement. Cette ligne directrice va nous permettre d'agir sur les priorités, dont le Bourgmestre en titre, vous avez, souvenez-vous, fait l'exposé lors de notre premier Conseil Communal.

« Etre bien dans sa Ville » Etre bien dans sa Ville, cela passe, tout d'abord, par s'y sentir en sécurité. A cet égard, nous saluons l'augmentation de 858.000 euros de la Ville à la Police, représentant, ainsi, près de 10 % du budget communal. La sécurité est donc bel et bien une priorité essentielle pour nous.

La sécurité, ce n'est pas seulement être une sécurité policière, la sécurité, elle n'est pas juste physique, elle est également économique, humaine ou encore, éducative. Il nous paraît dès lors essentiel de poursuivre notre politique d'investissement, par exemple, c'est un axe incontournable de notre développement puisque notre politique d'investissement commence aujourd'hui à porter ses fruits et nous sommes heureux de voir que la dynamique va se poursuivre. Nous le sommes d'autant plus en sachant que les subsides représentent le principal pilier, le principal socle, je dirai, de cette dynamique. Et puis, enfin, être bien dans sa Ville, c'est également être bien parmi les siens. La cohésion sociale, l'éducation, le cadre de vie sont autant de thèmes, vous le savez, qui nous sont chers. Il est important dans une Ville qui avance, de ne laisser personne sur le bord du chemin. L'avenir passe par l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des citoyens et il nous tient à cœur de ne pas laisser de côté toutes ces familles, ces jeunes, ces citoyens dont l'avenir ne s'écrit qu'avec incertitude. Vous l'avez donc compris, le groupe socialiste, tant pour le budget CPAS que pour celui de la Ville, se met en avis favorable et cet avis favorable est d'ailleurs justifié puisque ce budget est clairement responsable avec des efforts annoncés qui sont clairs mais, en même temps, ce budget investit dans l'avenir de Mons et de l'ensemble des Montois. Je vous remercie.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. bien, merci. La réponse du Collège va s'orchestrer comme suit : nous allons commencer par le Président du CPAS, puis l'Echevin de la Régie, puis chaque Echevin dans ses domaines de compétences en fonction des questions et des interpellations qui ont été effectuées et puis l'Echevin des Finances et moi-même conclurons. Monsieur Barvais.

M. M. Barvais, Président du CPAS : merci, Monsieur le Bourgmestre. Donc, je vais suivre l'ordre des interventions : d'abord pour Madame Moucheron. Concernant le plan de gestion, effectivement, on pourrait parler de la théorie à la pratique puisque la théorie c'était 2010 et en pratique, c'est déjà 2013. Pour vous donner une idée, par exemple, la différence entre la théorie et la pratique sur les boni budgétaires, donc le Fonds de Réserve qui restait pour équilibrer le budget, il y a une différence de 1.400.000 entre les prévisions et effectivement les boni budgétaires que nous avons pu dégager. Donc, 1.400.000 sur les 2.100.000 que nous avons demandés à la Ville, ça veut dire qu'effectivement, il y a une différence de la théorie à la pratique et c'est bien pour ça que l'objectif est de revoir le plan de gestion. Ca veut dire d'abord le travail en interne, ensuite la collaboration avec la Ville, troisièmement le CRAC et finalement, arriver à un nouveau plan de gestion, ce ne sera peut-être pas le 2.0 parce qu'il faut s'adresser au Secrétaire communal pour connaître le numéro de ce plan de gestion mais on l'intitulerait par exemple « De 2014 à 2022 ». Pour Monsieur Hambye du même groupe, vous avez parlé de l'emploi et notamment de l'IFAPME, donc, quand même, vous rappelez qu'au niveau du CPAS, on est particulièrement attentif à la mise à l'emploi et surtout au suivi des personnes qui passent par chez nous puisque nous travaillons régulièrement avec la mission régionale Mons-Borinage qui a quand même des activités spécifiques par rapport aux niches d'emplois qui sont en manque dans la région et qui organisent des formations spécifiques. On travaille avec le FOREM dans un service qui s'appelle PROACTION qui assure le suivi des personnes qui sortent des contrats d'intégration « article 60 » pour les conduire vers l'emploi et là, on a quand même de beaux résultats. On travaille avec PROGRESS dans tout le domaine de l'économie solidaire et là aussi, par rapport à notre public, des sorties positives. Je vous invite à consulter le rapport d'activité de PROGRESS et vous verrez le nombre d'emplois durables qui ont été constitués dans la région. Nous avons constitué aussi une coopérative d'activités qui s'appelle « A vos marques » et qui suit justement des chômeurs de longue durée ou des personnes qui émargent au CPAS et qui veulent créer leur emploi. Je ne parlerai pas de la Maison de l'Entreprise parce que, évidemment, ce sont des emplois pour du personnel qui est hautement qualifié et qui sort un peu de notre sphère habituelle de travail. Au niveau de Monsieur Beugnies pour le PTB, effectivement, le CPAS, c'est le dernier filet. Donc, on dépend évidemment des décisions que j'avais soulevées, que vous avez soulevées aussi, des différents niveaux de pouvoirs qui feront que, forcément, ce qu'on appelle le public entrant chez nous risque d'augmenter. La question qu'on peut se poser : le CPAS est-il acteur de la lutte contre la pauvreté ou est-il seulement un régulateur de la pauvreté ? Ce qui est sûr, c'est qu'on ne veut pas être un Mister Cash et qu'on

ne veut certainement pas être spectateur et l'action que nous menons au niveau individuel par rapport aux personnes est vraiment importante. Vous avez soulevé les familles monoparentales parce qu'effectivement, l'année passée, une étude des CPAS révélait que la personne la plus pauvre en Wallonie était effectivement la femme seule avec des enfants et que c'est là que l'on trouve la plus grande précarité. C'est donc vraiment une des cibles sur lesquelles nous travaillons. Pour le groupe Ecolo, il y avait d'abord Madame Marneffe. Là, je peux la rassurer : le CPAS aussi est intéressé par l'empreinte CO2 qu'il porte puisque les 3 bâtiments les plus énergivores du parc du CPAS ont été soit abandonnés et vont être détruits soit vendus. Donc, cela veut dire qu'à ce niveau-là, nous avons fait un gros effort et dans des domaines plus légers mais d'actualité, on est en train de se poser la question si, à l'heure actuelle, un véhicule des huissiers doit être un véhicule électrique ou simplement un véhicule thermique puisque entre l'un et l'autre, la différence de prix est presque le tiers de la valeur. Donc, c'est une réflexion qui est en cours où nous sommes à l'analyse de l'ensemble des améliorations de notre empreinte que nous pouvons faire mais dans un contexte financier qui nécessite des économies. Donc, une réflexion qui dépasse les conceptions de base. Alors, pour Madame De Jaer, le manque de souffle et, du souffle, j'espère que vous n'en manquerez pas pour nous défendre dans les différents niveaux de pouvoir où vous êtes présents, le groupe Ecolo puisque, notamment au niveau de la Région wallonne, nous allons défendre des dossiers pour la constitution de 7 nouvelles MRS qui nécessite des subsides de la Région wallonne. Quant au domaine des crèches où vous êtes aussi fort sur la balle, je dois dire que c'est bien, évidemment, de vouloir créer des crèches dans le domaine de l'investissement mais que dans les coûts de fonctionnement, les dépenses sont importantes et que là aussi, pour être à l'équilibre, ce n'est pas uniquement les économies que nous pouvons réaliser sur le terrain qui sont suffisantes mais peut-être aussi revoir le mode de subvention des emplois dans les crèches. Alors, Monsieur Dubois, quant à la terminologie, là, je m'y retrouve, ça me rappelle une vie antérieure, l'agonie, l'hémorragie, la jambe de bois, donc, effectivement, ce n'est plus tellement en rapport avec le CPAS mais bon. Je vous rassure en tout cas au niveau des ressources humaines parce que j'ai regardé dans les tableaux qui concernent le budget extraordinaire, il y a 1.500.000 € qui sont prévus pour l'amélioration du patrimoine privé, l'administration centrale, le site de Bouzanton et Glépin qui sont vraiment les endroits où notre personnel travaille. Dans les investissements que j'avais évoqués au niveau des permanences extérieures, là aussi, nous voulons améliorer la qualité. Un des bons exemples, c'est la nouvelle structure qui se trouve à Jemappes qui, objectivement, correspond aux besoins de notre personnel. Je vous rassure aussi concernant notre nouvelle maison de repos

future de la rue Vilaine, le projet est déjà bien avancé puisqu'on a déjà rentré une première demande d'urbanisme ; on nous a demandé des compléments, donc, on est en train de travailler pour pouvoir finaliser le permis d'urbanisme. Alors, au niveau innovation, vous parlez de l'insertion sociale. L'insertion sociale, c'est vraiment un des chevaux de bataille sur lequel le CPAS se bat depuis des années en collaboration avec le plan de cohésion sociale qui, lui aussi, travaille au niveau associatif parce qu'on est persuadé qu'effectivement, à Mons, le niveau associatif est aussi développé, où les réseaux existent et fonctionnent bien, c'est certainement le moteur essentiel pour créer de l'intégration de notre public dans la société et c'est pourquoi nous avons des conventions avec pas mal d'associations et que nous mettons à disposition, notamment des articles 60, pour ces associations avec lesquelles nous avons des conventions. Je vous rappelle que, par exemple, la Maison de la Vie associative et des loisirs de Jemappes qui est une émanation du PGV est un projet qui a été mené par le CPAS parce que, justement, l'insertion sociale est l'une de nos priorités. Pour ce qui concerne le groupe MR, je les remercie de l'intérêt qu'il porte au niveau de l'action sociale et au niveau du PS, quant aux remarques de Monsieur Mélis, effectivement, le domaine de la petite enfance et le projet au niveau de la gare est un projet sur lequel nous allons travailler dans le cadre de la petite enfance parce qu'on est persuadé que cette nouvelle ville qui est en train de se créer en périphérie de la gare est certainement l'endroit idéal pour pouvoir répondre aux besoins de la population qui va grandir dans ce quartier et surtout l'emploi qui va s'y développer. Donc, qui dit emploi, dit, évidemment, accès aux places pour la petite enfance et donc, c'est un projet que nous allons développer et dont nous discuterons au niveau de la Ville en commun par rapport aux investissements prioritaires pour 2015-2016. Voilà, merci Monsieur le Bourgmestre.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci, Monsieur le Président. Je passe la parole à Marc Darville, Echevin des régies

M. M. DARVILLE, Echevin : Monsieur Beugnies, j'ai une petite remarque au sujet de l'IFAPME : on peut remercier la régie foncière parce que, à l'époque, l'IFAPME a failli partir à Charleroi et, grâce au travail de la régie foncière, celle-ci a pu trouver un terrain pour que l'IFAPME reste à Mons. Monsieur Hambye, vous avez raison quand vous dites qu'il faut valoriser les sites que nous vendons avec des CU2 et lorsque nous pourrons le faire, nous le ferons. Malheureusement, je vais prendre un exemple : nous l'avons fait, nous avons demandé un CU2 pour le site de Cuesmes, l'ICET de Cuesmes que nous vendons, il a fallu un an et demi pour avoir ce CU2. Donc, pour avoir un CU2, il n'y a tout simplement pas de délai. Donc, la Région Wallonne accorde des CU2 vraiment quand ils ont le temps d'y travailler. Je

vais peut-être avoir un dialogue avec le fonctionnaire délégué personnellement afin que nous puissions trouver une solution. Sur le fond, je partage votre avis. Madame Marneffe, je vais vous répondre en parallèle avec ce qu'a dit Monsieur Dubois. Quand vous dites que vous n'avez pas vu de budget pour faire des économies d'énergie, pour préserver l'habitat, l'isolation etc, dans le budget de la régie foncière, nous avons prévu un budget pour remplacer toutes les chaudières des 100 appartements que possède l' AIS et la régie foncière. Les chaudières actuelles ont plus de 25 ans, elles sont en bout de vie et donc, mettre des chaudières beaucoup plus économiques en consommation, c'est un geste fort. Donc, Monsieur Dubois, déposséder le patrimoine de la Ville de Mons, NON, nous vendons des appartements et des bâtiments de qualité pour investir dans l'acquisition pour la politique foncière. Nous mettons 1,4 million pour racheter des bâtiments insalubres, pour rénover certains bâtiments, plus de 2 millions en rénovation urbaine. Donc, je crois que ces investissements vont permettre d'améliorer l'habitat, les bâtiments qui souffrent, qui sont dans un état délabré. Rien que ces 2 budgets, donc, c'est plus de 3,4 millions pour améliorer les bâtiments énergivores. Voilà, j'ai fait le tour de mes réponses.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci, Monsieur l'Echevin. La parole est à Madame Houdart

Mme C.HOUDART, Première Echevine : merci, Monsieur le Bourgmestre. Monsieur Hambye, vous avez parlé tout à l'heure des travaux et du montant qui est estimé pour les travaux dans les établissements scolaires. Je sais que le compte de 2011 est beaucoup plus élevé, c'est ça que vous allez me dire certainement puisqu'on parle de l'école du Trieu et qu'il y a un montant de 700.000 € MAIS MAIS les budgets changeront certainement puisque vous savez que toute une série de dossiers sont en attente de subsidiation et notamment pour l'école d'Hyon. Si l'on additionne tous les projets qui sont en attente de subsides, on est à un montant de 5 millions d'euros pour des subsides qui sont estimés à 3 millions d'euros. A un moment donné, vous les verrez réapparaître dans notre budget. Donc, il ne faut pas s'arrêter juste aux chiffres que vous voyez. Il y a toute une série de projets en cours et notamment dans les anciennes communes à savoir Ghlin, Harmignies, Nouvelles, Hyon, Saint-Symphorien. On sort de l'intra-muros. Monsieur Dubois, vous avez parlé des bibliothèques. En effet, une réflexion est en cours. On sait qu'il y a des bibliothèques en mauvais état mais vous devez savoir que des travaux auront bientôt lieu notamment à la bibliothèque de Cuesmes grâce notamment au CPAS et qu'un budget est inscrit au sein de la régie foncière de 85.000 € pour la bibliothèque de l'îlot de la Seuwe. Prochainement, je vais faire le tour de toutes les implantations avec l'Inspection. Je dois dire aussi qu'au niveau du Conseil des Jeunes qui

travaille avec une animatrice en toute autonomie, il y en a ici qui peuvent l'attester. Ils ont mis toute une série de projets sur pied tel que « Les Talents Monstres », ils ont édité des bâches qu'ils vont bientôt apposer ici, dans la ville et nous préparons avec eux une grande fête de la jeunesse qui aura lieu en 2015 avec notamment le CRECCIDE et les maisons de jeunes à qui nous avons donné un rôle tout particulier à cet effet. Madame De Jaer a fait allusion aux projets notamment déposés dans le cadre UREBA. Je dois vous signaler que 2 écoles ont déjà bénéficié dans le passé de cet appel à projets puisque c'est ainsi que l'on a rénové 2 grandes implantations scolaires à savoir l'école des Canonnières et l'école d'Obourg où nous avons remplacé tous les châssis, nous avons rabaissé les plafonds et les luminaires. Nous répondrons encore à cet appel à projets pour 2 établissements scolaires à savoir l'école de la place Dooms à Flénu et l'école de la rue Ferrer à Cuesmes qui ont vraiment besoin de réduction de dépenses énergétiques. Ces 2 écoles ont des consommations plus importantes puisque ce sont de vieux châssis. De nombreuses chaudières ont déjà été remplacées par le passé. Nous avons un gros dossier qui est toujours en réflexion, c'est une école qui consomme un peu plus, c'est l'école Barigand. Nous avons donc une réflexion par rapport à cet établissement. Monsieur Manderlier, je vais seulement signaler que oui, il y a une dynamique qui s'est installée depuis plusieurs années dans nos écoles quant à avoir une meilleure santé, une meilleure hygiène. Il y a encore du travail, je vous le concède, mais de grandes avancées ont déjà été faites en la matière. Voilà, Monsieur le Bourgmestre

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci, Madame la Première Echevine. La parole est à Monsieur Lafosse

M.P. LAFOSSE, Echevin : merci Monsieur le Bourgmestre. Je vais passer en revue les différentes questions qui m'ont été posées. Je commencerai par Monsieur Hambye. Monsieur Hambye, vous faisiez allusion tout à l'heure au plan communal de mobilité. J'ai l'impression à certains moments que l'on confond plan de circulation et plan communal de mobilité. En effet, un plan communal de mobilité est un outil de planification de la mobilité à l'échelle de la commune mais doit être mis en œuvre sous l'égide de la Région wallonne comme je l'avais déjà expliqué la dernière fois et du Service public wallon. Donc, la Région doit lancer et piloter cette rénovation et cette actualisation et ce n'est donc pas à la Ville de prendre la main dessus. Par contre, en ce qui concerne le plan de circulation, rassurez-vous, nous sommes en train d'y réfléchir au vu de Mons 2015 et surtout après 2015 y compris en ce qui concerne des parkings pour venir déposer les personnes en rue, en ville, venant de l'extérieur par bus. On est en train d'envisager des endroits pour pouvoir accueillir ces bus et autocars qui amèneraient du public mais le Collège ne s'est pas encore positionné à ce sujet. Concernant

un plan de circulation, on y réfléchit aussi et là, je viens à la question de Madame Marneffe qui disait qu'à La Louvière, il y avait 3 conseillers en mobilité contrairement à Mons où nous n'en avons qu'un. Je peux vous assurer que le conseiller en mobilité à Mons est très efficace et, personnellement, je ne souhaiterais pas circuler à La Louvière tous les jours. Je peux comprendre qu'à La Louvière, ils aient eu besoin de 3 conseillers en mobilité, ce qui n'est pas le cas à Mons, je tiens à le signaler. A Mons, à part aux heures de pointe, je ne trouve pas qu'il soit si difficile de circuler. Pour se parquer, c'est autre chose. Je tiens aussi à signaler que nous sommes partisans d'un plan de mobilité douce et donc, pour les véhicules partagés, il existe un site sur lequel les personnes peuvent accéder de manière à pouvoir à être accompagnées dans d'autres véhicules. Je tiens à signaler aussi qu'il existe une convention avec Cambio, il existe d'ailleurs 2 stations, l'une à St Joseph et l'autre à la place Léopold. A la place Léopold, il va y avoir un changement. Probablement, cette station Cambio va se retrouver sur le parking de la gare. Concernant St Joseph, là aussi, on est en train de voir s'il n'y a pas possibilité de le déplacer et d'ajouter une deuxième voiture. Il faut savoir que pour les services Cambio, on est à 50 % : quand on prend une voiture, il y a 50 % d'occupation de la voiture. Cela veut dire que, sur 24 heures, on utilise 12 heures la même voiture, ce qui est déjà pas mal. Cela montre l'engouement de la population pour ce type de nouveau déplacement. Nous sommes aussi sur une possibilité de vélos Blue Bike, mais ça, c'est déjà fait, une station qui serait sur le site de la gare. On envisage aussi de pouvoir mettre une station sur la place et au niveau du parking de délestage. Il est vrai aussi qu'au niveau du Collège, nous avons réfléchi à la possibilité d'avoir un parking de délestage au vu de Mons 2015 mais aussi de l'après 2015. On s'orienterait, mais ce n'est pas encore tout à fait définitif, sur le site du Grand Large. Là, on demanderait aux TEC de participer moyennant évidemment finances, de pouvoir mettre des navettes gratuites pour pouvoir conduire les personnes qui viendraient sur le site du Grand Large vers le centre ville. Il faut savoir que le coût, comme on l'a signalé tout à l'heure, c'est 4 millions mais on essaie avec la Région wallonne, vu que c'est un coût qui va être demandé surtout au vu de Mons 2015, si un crédit exceptionnel ne pourrait pas être débloqué à la Région wallonne mais là, tout n'est pas encore certain. Concernant Monsieur Dufrane qui posait la question sur la rénovation des tribunes de l'Albert. Actuellement on envisage comme vous l'avez lu dans la presse et nous l'avons annoncé ici, d'investir probablement dans la T3. Là, c'est une réflexion temporaire au vu de pouvoir garder les 8500 spectateurs qui sont demandés par la ligue. Par contre, il y a un budget d'environ 6.200.000 inscrits dans un budget extraordinaire mais prévisionnel. Comme vous avez pu l'entendre via presse, nous sommes allés, Monsieur le Bourgmestre f.f.,

Monsieur Darville, Monsieur Leone et moi-même, voir Monsieur André Antoine. Celui-ci nous propose probablement une enveloppe qui va osciller entre 7 et 8 millions d'euros sur un montant global pour uniquement la T4 avec abords pour pouvoir y accéder, de +/-13.600.000 à 14.000.000 d'euros. Donc, il reste une différence à combler et là, je pense qu'il y a une réflexion à mener : « Est-ce que c'est une ville comme Mons qui doit absolument supporter toutes les charges afférentes à un stade qui a, à mon avis, une vue plus régionale que Ville. Donc, pourquoi pas, comme à Valenciennes, avoir une réflexion plus large et qu'un projet soit développé par notre région Mons-Borinage. On pourrait dès lors, car il faut quand même savoir qu'un club comme Valenciennes ne sert pas uniquement à des matchs de ligue 1 mais c'est aussi un lieu de rencontre pour toute une série d'investisseurs. Cela donne une certaine dynamique à la région, c'est un projet qui a été supporté par l'Agglomération valenciennoise et en même temps la région Nord-Pas de Calais. On voit donc qu'il y a un moteur beaucoup plus important que la simple commune de Valenciennes. Donc, si l'on veut vraiment terminer le stade T3 et T4, il faut mener une réflexion pour avoir d'autres partenaires public qui pourraient être la Province ou même l'IDEA puisque l'IDEA correspond à peu de chose près à l'Agglomération valenciennoise. Concernant aussi Monsieur Dufrane qui était un peu déçu concernant les investissements au niveau des infrastructures sportives, dire que l'on ne fait que Flénu et Saint-Symphorien, c'est un peu court. En effet, on va aussi réfectionner l'ancienne piscine de Flénu en une salle sans ballons ; on compte aussi investir dans un hall honoraire au niveau du hall omnisports de Cuesmes. Dans la note de politique générale, on parle aussi d'investissements au niveau d'un parcours vita. On compte aussi refaire un nouveau terrain au FC Obourg puisque le terrain actuel va être pris pour faire un parking en commun entre Obourg et le MOHA. Donc, là aussi, on va investir dans un terrain de manière à ce que le FC Obourg puisse de nouveau évoluer. On a aussi en vue une réfection du hall d'Havré mais là, les travaux déjà entamés vont normalement se terminer fin août. Un autre gros projet, c'est le FC Saint Symphorien, tout est prêt, on a l'accord ferme de la Région wallonne et les travaux vont commencer. Donc, je crois qu'au niveau des infrastructures sportives, on ne peut pas dire qu'on est en défaut. Au niveau de la politique sportive de sport pour tous, il y a aussi d'autres projets mais là, cela va venir progressivement et c'est d'ailleurs indiqué dans la note de politique générale.

Voilà, je vous remercie.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci, Monsieur l'Echevin. La parole est à Madame Ouali

Mme M.OUALI, Echevine : merci, Monsieur le Bourgmestre. Je remercie Monsieur

Guillaume Hambye de m'épargner pour ce premier budget de la mandature et pour vous

rassurer, Monsieur Hambye mais aussi vous tous, chers collègues, je tiens à vous informer que le Collège m'a chargé de réaliser un cadastre des divers voiries et trottoirs afin de relever les points sensibles dans le centre ville mais aussi et surtout dans les 19 communes du Grand Mons. En effet, au niveau du Collège, nous avons constaté que certaines communes avaient été moins bien servies ou soignées que d'autres dans la réfection des voiries. Donc, nous voulons y remédier. Nous allons aussi tenter d'avoir une meilleure coordination avec les impétrants et intervenants externes afin d'éviter de parfois ouvrir plusieurs fois les mêmes voiries. Je pense que cela permettra une meilleure finalisation des chantiers. Ensuite, pour le musée Duesberg, Monsieur Hambye, nous avons prévu 40.000 € au budget extraordinaire pour des honoraires pour un auteur de projets. Je peux aussi vous indiquer qu'en collaboration avec ma collègue, Joëlle Kapompole, nous avons prévu de petits réparations et entretiens qui seront réalisés par la main d'œuvre communale assez rapidement. Monsieur le Bourgmestre répondra certainement aux autres intervenants de façon plus globale mais néanmoins, je reste à votre disposition.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci, Madame l'Echevine. Nous terminons tout doucement avec Monsieur l'Echevin des Finances

M. G.L. BOUCHEZ, Echevin : merci, Monsieur le Bourgmestre. Je vais essayer de répondre globalement. Tout d'abord, Madame Moucheron, je suis un peu surpris de votre question sur le plan de gestion, sachant que vous êtes députée wallonne. C'est assez surprenant que vous ne sachiez pas comment fonctionne le plan de gestion ni le CRAC d'ailleurs. Il n'a jamais été question dans la présentation de dire que l'on s'éloignait du plan de gestion puisqu'au contraire, on a dit qu'on avait fait tout l'effort pour revenir, par rapport aux montant actualisé que le CRAC nous a autorisé en déficit c'est-à-dire 4.900.000. C'est la projection qui a été décidée en collaboration avec le CRAC. Autre élément : il n'a jamais été prévu dans notre plan de gestion que nous soyons à l'équilibre structurel en 2013. Nous aurions pu l'être si nous n'avions pas eu ces difficultés mais le plan de gestion initial de 2010 prévoyait le retour à l'équilibre en 2015. Donc, il ne faut pas essayer de faire dire des choses qu'on n'a jamais dites. On a des ambitions mais il ne faut pas modifier ce que l'on dit. Concernant la masse salariale de la police, elle représente 85% du budget de la zone mais ça, c'est un pourcentage. Donc, quel que soit le nombre d'agents, la part est identique puisque les frais de fonctionnement augmentent au prorata du nombre d'agents. Donc, la part de 85%, vous pouvez aller dans toutes les zones de police, vous n'arriverez pas à la modifier. Maintenant, si vous considérez qu'on n'a pas besoin de policiers, c'est votre droit, c'est une position que vous pouvez défendre. Je ne rentrerai pas dans les détails au niveau de la gare parce que ce

n'est pas du tout un projet qui concerne la Ville. Là aussi, on profite d'avoir une nouvelle gare pour faire des nouvelles voiries. Vous parlez tout le temps de mobilité, derrière, il y a des projets de mobilité, des projets d'embellissement de notre ville ; si vous êtes contre, c'est aussi votre droit. En ce qui concerne les fonds de réserve, là aussi, je suis un peu surpris surtout que j'en avais fait part lors de ma présentation. Donc, vous, vous avez de l'argent qui est disponible quelque part, vous en avez besoin pour pouvoir investir, pour que votre ville puisse se développer mais vous n'allez pas le faire, vous allez juste regarder cet argent pour vous dire que vous avez un bon score. Là aussi, j'ai un peu de mal à suivre votre logique. Monsieur Hambye, j'aurais tendance à vous dire sans aucune arrogance mais la politique, c'est quand même quelque chose de sérieux et donc, on peut venir ici raconter tout et son contraire mais, à un moment donné, vous ne pouvez pas nous reprocher de mettre de l'argent pour faire certains travaux, pour mener certains projets et dans la phrase qui suit, nous dire qu'on n'en fait pas assez. Alors, je vais vous rassurer, on aimerait bien en faire plus mais on est limité budgétairement comme on vous l'a expliqué. Donc, d'un côté, vous nous dites que l'on ne fait pas assez de travaux, vous avez cité un certain nombre de rues que je vous avoue ne pas avoir notées et par contre, vous nous reprochez de refaire la rampe Sainte Waudru à laquelle, si l'on attend encore quelques mois, on ne pourra plus accéder même à pied. C'est un champ de bataille, vous n'y passez peut-être pas souvent, vous avez peut-être un 4x4, c'est votre droit mais en tous les cas, pour une voiture normale, ça devient assez compliqué. Pour le musée Duesberg, on a répondu, vous avez peut-être mal lu ou cette ligne vous a échappé, mais 40.000 euros sont prévus. Je n'épiloguerai pas avec Charles Michel parce que là, vous me cherchez mais on pourra en discuter si vous voulez à la sortie. Monsieur Beugnies, par rapport à votre intervention, là aussi, sur le plan purement philosophique, je n'ai jamais compris pourquoi le PTB avait toujours besoin de parler néo-libéralisme, le mot libéralisme ne suffit pas apparemment mais considérations philosophiques mises à part, ce que l'on dit simplement, c'est qu'à un moment donné, on va repenser le travail parce qu'il est évident que les nouvelles technologies, et ça fait lien avec des questions qui ont été posées sur l'informatique, permettent de travailler autrement au niveau de la ville. Donc, on n'est pas ici dans une politique de licenciement drastique simplement pour être drastique mais, à un moment donné, on a besoin de moyens au niveau de la Ville de Mons. Les nouvelles méthodes de travail nous permettent d'avancer dans cette direction-là ; il ne serait pas responsable de ne pas avancer. La solidarité au niveau des villes, je suis totalement d'accord avec vous, totalement. D'ailleurs, si vous avez des relais à Charleroi ou à Liège, je vous invite à leur demander de nous faire part de temps en temps de quelques budgets mais je suis

entièrement d'accord avec vous mais, à un moment donné, la responsabilité que nous on a, c'est de développer la Ville de Mons et donc, il est évident et sans concurrence avec les autres, on présente des projets pour obtenir des subsides et on fait en sorte d'obtenir le plus de moyens possible pour développer notre ville. Madame Marneffe, vous avez beaucoup parlé de développement durable, je peux vous dire que nous rencontrons les mêmes préoccupations que vous. En ce qui concerne le CPPD, il y a une prise de position claire de la part du Collège pour le relancer, donc, les services y travaillent. En ce qui concerne le zéro carbone au niveau de Mons 2015, là aussi, des projets sont en cours d'élaboration mais on attend les retours, ce ne sont pas des choses que l'on peut mettre sur pied extrêmement facilement mais en tout cas, on est parfaitement dans cette logique de développement durable, d'économie d'énergie. Pour le reste dont la caserne de Ghlin, j'y répondrai un peu plus loin pour votre groupe, Madame De Jaer, je suis très heureux que vous souteniez une candidature potentielle des membres du Collège aux élections de 2014 mais, à un moment donné, en ce qui concerne le Fédéral et la Région wallonne, le Fédéral, vous n'y êtes peut-être pour rien mais je pense que vous y avez des relais et donc, je vous invite à demander à différents parlementaires comme par exemple, Monsieur Gilles Quinet, à défendre une série de propositions. Au niveau wallon, je pense que vous êtes très bien placée. D'ailleurs, si je peux vous faire part d'une mesure puisqu'on a parlé des taxes, une taxe qu'on n'a pas voulu augmenter, c'est la taxe immondices. On en a déjà parlé dans cette enceinte puisque la Région wallonne souhaiterait que l'on fournisse des sacs prépayés aux habitants sauf qu'une série de ces habitants n'utilise pas l'intégralité des quantités qui sont proposées et d'autres, pire, n'en utilisent pas du tout puisque, particulièrement en centre ville, ils ont recours à des containers et n'ont donc pas besoin de ces sacs. C'est pour cela que l'on a préféré ne pas les distribuer parce que les distribuer aurait augmenté la taxe de manière très significative. Nous n'avons pas voulu faire peser une charge supplémentaire sur nos habitants, je pense que c'est également de la justice sociale puisque cette taxe touche tout le monde de manière linéaire. En ce qui concerne votre exemple de la boulangerie, permettez-moi de vous dire que la boulangerie de Flénu doit être assez grande ou alors vous n'avez pas bien lu le budget. La taxe dont vous parlez concerne des commerces extra muros de plus de 400 m². Donc, si la boulangerie de Flénu fait plus de 400 m², vous ne pouvez plus dire que c'est la petite boulangerie du coin, on rentre dans de l'industriel et c'est tout à fait possible mais ce que j'ai vu ne ressemblait pas à ça. En ce qui concerne l'emploi, vous allez à la limite m'accuser de cynisme. J'ai presque entendu cela : qu'on se réjouit qu'il y ait des pertes d'emplois. Premier élément : il n'y a pas de licenciements, deuxième élément : il ne faut pas non plus avec des nouvelles technologies, avec une série de réformes dans notre

manière de travailler, on peut arriver à diminuer le nombre d'agents. Que doit-on faire ? Continuer à les engager, augmenter l'IPP et faire en sorte que des gens ne viennent pas s'installer à Mons ou essayer de taxer encore plus le commerce pour que le commerce ferme à Mons et que les gens ne viennent plus parce qu'ils trouvent que ce n'est pas attractif. On créera beaucoup plus d'emplois en ayant une politique de ville attractive qui permet l'investissement et l'installation de nouveaux habitants que d'essayer d'engager 5 personnes une fois si on n'en a pas besoin mais qui, potentiellement, peuvent coûter à la Ville beaucoup plus en termes d'emploi. Donc, je ne partage pas cette vision à court terme de l'emploi, de dire qu'un petit engagement par là serait intéressant. Quand on pense une politique de l'emploi, ce doit être global et beaucoup plus développé que cela. Monsieur Dubois, vous nous dites qu'on vend des bâtiments. C'est un peu le même raisonnement qu'au niveau des emplois. Pourquoi a-t-on prévu de vendre ces bâtiments ? Monsieur le Bourgmestre reviendra certainement beaucoup plus en détails là-dessus. On a fait le choix d'acquérir la caserne de Ghlin et d'y centraliser un certain nombre de nos agents. On ne va quand même pas acheter la caserne de Ghlin avec tous les frais que ça engendre et garder les bâtiments dans lesquels les agents étaient anciennement. Pour quoi faire ? Les laisser vides juste pour se dire qu'on a du patrimoine immobilier. Je ne pense pas qu'on ait vocation à avoir du patrimoine immobilier juste pour le plaisir. On doit bien sûr avoir les bâtiments dont on a besoin pour le service aux gens et le travail de nos agents mais on n'a pas besoin d'avoir des bâtiments juste pour se dire qu'on est propriétaire mais je vois que vous avez une âme de libéral puisque vous pensez à la propriété, c'est très bien. En ce qui concerne les cultes, je réponds très concrètement à votre question : une réunion est prévue après les vacances de Pâques. Cette concertation aura lieu avec les différents fabriciens. Enfin, pour l'informatique et cela répondra également à certaines interpellations du groupe MR, la Ville de Mons a fait le choix puisqu'au bout de 7 ans, on arrive au terme de notre parc informatique. On est à un point tel, et vous verrez que l'on ne gaspille pas les deniers publics, qu'en fait Microsoft n'assure même plus la maintenance de nos services tellement les produits sont anciens et donc, on se retrouve confronté au choix de devoir renouveler ce parc. Deux solutions s'offraient à nous : soit nous allions sur la procédure traditionnelle qu'on appelle le PC lourd, c'est un PC où vous devez installer sur chaque ordinateur tous les programmes et ça vous prend une centaine de jours pour déployer des nouveautés informatiques. L'autre solution qui s'offrait à nous c'était le PC léger. Là, vous virtualisez l'ensemble de votre bureau et donc, quand vous installez un nouveau programme, vous ne l'installez qu'une seule fois et automatiquement, il se retrouve implémenté sur l'ensemble des ordinateurs des agents. Cette solution est appliquée par

exemple au niveau de l'état fédéral ou au niveau wallon. Nous avons bien sûr choisi la deuxième possibilité qui représente un coût supplémentaire à l'investissement mais qui a 3 avantages : il facilite la mobilité des agents et donc leur qualité de travail, il facilite également le service au citoyen puisque, si un ordinateur est en panne, il suffit de passer sur une autre machine et on retrouve les mêmes fonctionnalités et enfin, il permet en fait à l'avenir d'avoir 2 agents de moins que l'effectif actuel puisqu'il faut moins de temps pour déployer de nouvelles solutions technologiques. Voilà comment on peut faire des gains. En ce qui concerne les interventions relatives aux caméras de surveillance mais là, Monsieur le Bourgmestre en parlera certainement plus longuement, simplement, notez que c'est quand même un point de départ encourageant. Au niveau des cultes, peut-être un élément : il est vrai qu'il y a une augmentation mais nous, on n'a pas le choix à cause de ce fameux décret napoléonien. Un point néanmoins qui est important à souligner, c'est que dans notre budget ordinaire qui est relativement important puisque c'est 1.400.000 euros il y a toute une série de montants qui vont être octroyés au même titre qu'une subvention à différentes Fabriques pour qu'ils puissent faire des travaux. Donc, si vous voulez, quand une Fabrique fait des travaux, c'est au budget extraordinaire. Alors, nous aussi, on a un petit extraordinaire mais pour bon nombre d'interventions et ce sera le cas par exemple pour la collégiale Sainte Waudru, ces interventions se font par un montant qui est directement alloué à la Fabrique qui donc, chez nous, pèse à l'ordinaire et qui permet alors à la Fabrique de gérer les travaux comme elle l'entend mais, pour les frais de personnel dont vous avez parlé, là encore une fois nous sommes liés. Le stade, on y a répondu. L'investissement informatique, non, ce n'est pas le même budget. L'investissement informatique ne concerne que le matériel des agents, que le charroi. Je pense avoir fait le tour, merci beaucoup.

Mme C.HOUDART, Première Echevine : mais quelle coordination !

M. G.L. BOUCHEZ, Echevin : vous voyez la coordination, l'unité de cette majorité. Juste un point puisqu'on avait parlé aussi de la taxe sur les commerçants, simplement pour indiquer que le total des indemnisations pour les commerces qui subissent l'effet des travaux est de 126.000 euros. Le Marché aux Herbes est également prévu ; donc, à ce niveau-là, ça se fera par système de compensations.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : bien, merci. Effectivement, la coordination est au programme. Les chefs de groupe ont certainement l'occasion de se livrer au même exercice que moi avec les hommes de TELE MB. Quelques mots par rapport aux différentes interventions sur ce budget. Je voudrais d'abord remercier l'ensemble des conseillers qui se sont penchés sur le budget, qui y ont travaillé et qui ont pris la parole ce soir, qu'ils soient de

la majorité ou de l'opposition. Le budget est toujours l'occasion d'un grand débat, un débat à la fois sur les orientations de la majorité mais aussi sur les nombreux projets qui jalonnent la vie d'une ville et c'est ce que nous avons fait, je pense, ce soir. Quelques considérations plus particulières liées aux interventions. D'une part, pour le groupe CDH, j'ai entendu une série d'inquiétudes, une série de réflexions, l'actualisation du plan de gestion qui était souhaitée par Madame Moucheron, clairement, nous l'avons annoncé, ce plan de gestion sera actualisé sur base des nouveaux éléments dont nous avons connaissance jusqu'à présent. Son objectif sera effectivement de pouvoir atteindre l'équilibre financier compte tenu de la dégradation des circonstances économiques et sociales qui touchent l'ensemble des collectivités publiques. Il est clair que la trajectoire budgétaire sera lissée dans le temps et que l'on reportera notre objectif en matière d'équilibre mais néanmoins, le moins qu'on puisse dire, et je pense que nous en avons fait la démonstration ce soir, c'est que la Ville est gérée de manière rigoureuse et que, malgré les aléas, nous restons dans les clous fixés par l'estimation actualisée du CRAC qui était de 5 millions. Nous avons un déficit avant prélèvement de 5 millions et donc, je pense que, malgré toutes ces difficultés, la Ville est parfaitement en ligne avec les estimations actualisées du CRAC ce qui, je trouve, est plutôt positif. Vous évoquiez l'anticipation des coûts liés aux nouveaux sites, à la police et à Mons 2015, je voudrais faire 2 remarques à ce sujet-là : pour Mons 2015, je vous l'ai dit dans la présentation et la Ville discute avec la Fondation. Cela se retrouve très clairement dans le tableau du budget extraordinaire qui vous a été soumis. Il y a une série de coûts liés à des projets qui ne sont imputés ni à la Ville ni à la Région mais à la Fondation. Donc, tous ces projets seront soumis à la Fondation parce qu'ils génèrent des coûts induits pour la Ville de Mons dans son fonctionnement et notre objectif est de pouvoir disposer d'un financement spécifique émanant de la Fondation. Les discussions ont déjà été entamées sur le sujet. Quant aux nouveaux sites et notamment au pôle muséal qui se développe et dont chacun, je pense, reconnaît l'utilité. Il est évident qu'on ne peut tout de même pas décemment avoir à Mons des sites reconnus Patrimoine mondial qui ne soient pas visitables. Je pense que chacun s'accordera à ce sujet. Ces projets sont subsidiés dans l'infrastructure à 90% mais c'est clair qu'il faut anticiper les coûts de fonctionnement et donc, nous travaillons à ce sujet avec l'Echevine Joëlle Kapompole. Nous avons déjà organisé plusieurs réunions de travail, envisagé différentes pistes pour limiter l'impact budgétaire de tels coûts et, cela a peut-être déjà été dit, profiter d'une mobilité interne à la Ville pour atténuer le surcoût lié à ces différents projets. Par ailleurs, il y a d'autres formules tout à fait envisageables et qui permettront à la fois d'accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions, d'impliquer notamment des étudiants et de faire en sorte que ces sites fonctionnent de manière

optimale et donc, toutes les réflexions sont ouvertes à ce sujet mais l'impact budgétaire de ces nouveaux sites sera le plus limité possible. Il y a un débat sur la culture. Moi, j'ai présenté tout à l'heure les chiffres en disant 0,5 % du budget ordinaire. Donc, on parle bien ici du budget ordinaire c'est-à-dire tous les frais de fonctionnement, les frais liés à des subventions et ce genre de choses. Bien sûr, il y a des frais pour les domaines culturel et touristique à l'extraordinaire mais, encore une fois, ces dépenses sont très largement subsidiées, souvent à hauteur de 90 % par la Wallonie et l'Europe. Il serait évidemment dommage pour la Ville de se priver de telles possibilités sur le plan financier. Par ailleurs, si l'on regarde l'impact réel budgétaire en termes de charge financière lissé dans le temps, cet impact est encore plus limité. Je pense donc, et chacun s'y retrouve, j'imagine, que ces projets sont extrêmement intéressants pour notre Ville. Madame Moucheron évoquait également la politique des ressources humaines. En la matière, je pense que nous avons été clairs. Il est évident qu'un effort va devoir être fait mais, au-delà des 20 à 25 postes qui vont devoir être trouvés sur les non-remplacements de départs à la retraite ou de départs volontaires, il y a une volonté de réévaluer la charge de travail dans l'ensemble des services. Donc, c'est un exercice qui sera certainement long, laborieux mais néanmoins absolument nécessaire. Je pense que dans le cadre d'une gestion en bon père de famille avec ou sans difficultés budgétaires, c'est quelque chose que nous devons faire et nous allons nous y atteler dans les semaines et les mois qui viennent, le CPAS également par ailleurs. Pour ce qui concerne l'intervention de Monsieur Hambye, vous évoquiez des considérations que je trouvais parfois contradictoires. Georges-Louis Bouchez l'a indiqué tout à l'heure. Vous nous dites qu'il n'y a pas assez d'investissements dans les communes du Grand Mons et les 2 ou 3 éléments que vous réclamez se trouvent tous dans le centre ville : le musée Duesberg, les trottoirs du centre ville etc. Donc, cherchez l'erreur. En tous les cas, j'ai relisté pendant votre intervention les différents postes relatifs aux anciennes communes et j'arrive à un montant d'à peu près 28 millions d'euros. Le moins qu'on puisse dire c'est que, au-delà du centre ville qui représente évidemment le point d'attraction majeur du Grand Mons, les investissements effectués dans les anciennes communes sont très soutenus. Le Collège y est très vigilant et vous devez savoir que, dans le budget tel qu'il vous est présenté notamment l'extraordinaire, il y a toute une série de lignes qui ne prévoient pas encore au jour d'aujourd'hui la répartition commune par commune puisque les projets ne sont pas identifiés. Tous les projets de voiries, tous les projets de trottoirs, il n'y a aucun projet qui est encore arrêté par le Collège aujourd'hui puisque ce sont des enveloppes globales. Il est donc évident impossible à ce stade de déterminer ce qui se fera à Mons centre ou ailleurs mais d'une manière globale, et Mélanie Ouali l'a très bien dit,

la volonté du Collège est d'avoir un équilibre entre anciennes communes et même un effet de rattrapage pour certaines communes qui ont parfois été moins bien loties durant les dernières années et je pense plus particulièrement à Ghlin et à Cuesmes pour ne citer que ces deux communes. Vous évoquiez les coûts de fonctionnement liés notamment au centre de congrès, Monsieur Hambye. Je ne sais pas d'où vous tenez ce montant d'un million d'euros. En tout cas, il ne correspond pas à la réalité. Voici quelques semaines, un dossier a été présenté au Conseil communal expliquant clairement le plan financier lié au Centre de congrès. Certes, quelques coûts d'exploitation liés aux premières années compte tenu de la non finalisation du site mais après, la volonté de la Ville est de pouvoir mettre ce centre en concession privée et, si possible, générer des redevances qui permettront à la Ville de s'y retrouver financièrement une fois ce centre finalisé au niveau de sa construction. Quant au musée Duesberg auquel nous tenons beaucoup, il y a été répondu. Non seulement, il y a un investissement prévu en honoraires dans le budget extraordinaire mais des engagements ont été pris par l'Echevine Joëlle Kapompole au nom du Collège en termes de personnel additionnel pour ce musée qui est de grande qualité, vous l'avez souligné, et qui a été reconnu par 4 étoiles, ce qui est exceptionnel. Notre volonté est de pouvoir mieux le valoriser, d'avoir des horaires d'ouverture fixes et Monsieur Duesberg lui-même nous a fait savoir qu'elles étaient d'application, d'avoir une valorisation touristique optimale et donc, nous travaillerons avec la mise à disposition d'un conservateur complémentaire, d'une personne ressource qui fera le relais directement avec les services communaux. Nous sommes convaincus de pouvoir trouver une collaboration optimale avec Monsieur et Madame Duesberg. Pour Monsieur Beugnies, par rapport à son intervention, c'est vrai que la Ville fait un effort sur elle-même mais nous pensons qu'il est préférable de demander à notre propre structure de faire des efforts qui sont somme toute relativement limités puisqu'on parle ici de 2 % de la masse salariale totale qui devront être compensés par une charge de travail additionnelle. Je pense que c'est tout à fait acceptable en termes de gain de productivité à demander au personnel. C'est un exercice qui peut se faire dans beaucoup d'autres structures publiques ou d'entreprises privées. C'est l'effort qui sera fait plutôt que de solliciter, par le biais de la fiscalité, l'ensemble des Montois qui, comme vous l'avez-vous-même rappelé, ont aussi leurs propres difficultés sur le plan social. C'est un équilibre, un arbitrage qu'à un moment donné, il faut pouvoir effectuer que nous avons posé au niveau du Collège et que nous vous proposons ce soir. Par rapport au groupe Ecolo, il est clair que c'est là que les divergences les plus marquées en termes de choix et d'orientation se posent bien entendu. Il y a une réelle différence entre la manière dont le groupe Ecolo aborde le développement du Grand Mons et

la manière avec laquelle le Collège envisage les choses. Nous sommes favorables au développement économique du Grand Mons parce que nous estimons, et vous l'avez-vous-mêmes indiqué, qu'il y a encore trop de chômage dans cette ville et dans cette région, qu'il faut offrir des perspectives d'avenir aux habitants de notre ville, de notre région. Ces perspectives ne sont liées uniquement qu'au fait de prendre le train pour aller travailler ailleurs. Il faut, un moment donné, attirer des entreprises, attirer du commerce, attirer de l'activité ici à Mons. Comment pourrions-nous le faire autrement qu'en agissant comme nous le faisons c'est-à-dire par des opérations de rénovation urbaine permettant la réimplantation du petit commerce à Jemappes ou à Mons-Centre, par la valorisation de terrains qui sont certainement l'une des richesses les plus précieuses de la Wallonie et de notre ville permettant la création de zonings attractifs le long de l'autoroute qui permettront la création de milliers d'emplois demain puisque l'on parle de 70 hectares valorisables le long de l'autoroute Paris-Bruxelles, ce qui est une chance extraordinaire pour nous. Toute la première ligne du zoning géothermie est déjà préemptée par de nouvelles entreprises qui veulent s'installer à Mons. Il serait suicidaire de ne pas se lancer dans une politique telle que celle-là qui est une opportunité majeure pour la Ville de Mons et qui, en plus, est financée sur fonds régionaux par le Ministre Marcourt et donc, c'est clairement une politique que le Collège assume. Vous n'êtes pas d'accord mais en tout cas, nous le revendiquons. Nous avons été élus sur un programme qui, je dirais, clarifiait grandement les choses en la matière. Ce sont les options qui ont été défendues par les formations de la majorité devant les électeurs qui nous ont donné mandat pour avancer dans ce sens. Vous parlez de méga centres commerciaux, Madame Marneffe, je ne vous comprends pas. Il est clairement dit dans la note de politique générale que le Collège s'opposera à tout développement complémentaire en matière de commerce de périphérie en dehors du dossier IKEA. Vous avez votre analyse du dossier IKEA, ce n'est pas la nôtre. Pour nous, ces 700 emplois sont précieux, utiles surtout parce qu'ils sont non qualifiés et permettront donc à la plupart des chômeurs de cette ville qui ne disposent pas d'un diplôme d'enseignement supérieur de trouver là-bas une perspective d'emploi. J'aimerais bien que vous me fassiez l'addition des emplois qu'il y a dans les autres magasins de meubles de la région. Croyez-moi, si vous faites le calcul, vous n'arriverez pas à 700 et quand bien même, quand vous interrogez beaucoup de magasins du secteur, ils sont heureux de l'arrivée d'IKEA parce que ça permet de développer leur zone de chalandise. C'est d'ailleurs pour ça que l'on retrouve beaucoup de magasins de meubles à côté des IKEA à Zaventem, à Anderlecht ou ailleurs. Si vous faites l'exercice sur le plan économique, vous pourrez en avoir la démonstration de manière tout à fait aisée. Au-delà de ces aspects, vous citez également la

gestion parcimonieuse de l'espace. Là encore, moi, je tombe des nues quand j'entends ce type de discours. Conseil après conseil, on vient avec des projets d'aménagement de ZAC situées en première couronne. Systématiquement, on a des remarques par rapport à ces projets. Que faire de mieux que pouvoir aménager, un moment donné, des zones situées à proximité du noyau urbain montois et pouvoir densifier ce noyau urbain pour pouvoir optimiser, un moment donné justement, l'utilisation de l'espace ; faire en sorte que les habitants qui viennent s'installer dans ces endroits soient à proximité du centre ville, puissent bénéficier donc de tous les services préexistants du centre ville c'est-à-dire ne demandent pas de nouveaux services publics complémentaires. Quand vous avez une zone comme par exemple celle qui est située près de la rue Fariaux, en face de dessertes de bus notamment celle qu'on est en train d'aménager pour les écoles et l'hôpital, c'est clair que les services sont préexistants. Il n'y a donc pas de coûts complémentaires mais, en revanche, des perspectives de développement pour la ville, des perspectives en matière d'habitat complémentaire avec des centaines de logements et d'habitants qui viendront rejoindre notre ville et notamment des familles qui, je pense, rejoignent une préoccupation partagée. Donc, quand vous estimez que les nouveaux habitants ont un coût, excusez-nous mais nous ne partageons pas cette analyse en tout cas pas de manière aussi radicale. Madame De Jaer, vous avez évoqué des mesures prises à d'autres niveaux de pouvoir, on pourrait en débattre longuement mais ce n'est pas le sujet de ce soir. En revanche, vous avez émis un certain nombre de considérations qui, je m'excuse de le dire, sont fausses. Vous dites qu'il y a un emploi pour 35 demandeurs d'emploi à Mons, j'ai du mal à comprendre, ce n'est pas 1 pour 35, c'est 5 pour 1. Donc, ces chiffres sont tout simplement erronés. Quand on parle du petit commerce à Flénu, de la boulangère de Flénu qui ne bénéficiera pas des mêmes avantages fiscaux, c'est tout simplement faux de par les propositions décidées ce soir puisque justement, la proposition faite par le Collège est de pénaliser les grands centres commerciaux de périphérie auxquels Madame De Jaer et Madame Marneffe faisaient allusion tout à l'heure. Donc, là, il y a également un problème tout comme quand on vient encore, une ixième fois avec la gare de Mons en disant que ce sera un coût pour la Ville. Ecoutez, un moment donné, c'est une désinformation absolue, vous savez pertinemment bien puisque c'est un ministre Ecolo qui a octroyé le permis à la S NCB que ce projet ne coûtera pas un euro à la Ville de Mons, que c'est un projet financé entièrement par la SNCB. Venir redire dans cette enceinte que le projet de la gare va coûter à la Ville de Mons mais enfin, écoutez, j'ai vraiment du mal avec ce type de discours si on veut être tout à fait honnête sur le plan intellectuel. Monsieur Dubois, vous évoquiez le fait que la Ville se dépouille de ses biens, j'insiste pour vous dire, et Monsieur

Darville l'a indiqué, que les bâtiments qui appartiennent à la Régie foncière et qui feront l'objet de la migration vers la caserne de Ghlin sont d'ores et déjà en vente et donc, la Ville essaie d'optimiser son patrimoine pour faire en sorte de dégager des économies en compensation d'une caserne de Ghlin qui, elle, vient en renfort dans le patrimoine communal. Voilà pour toutes ces considérations par rapport aux remarques de l'opposition. Quelques remarques par rapport aux réflexions des membres de la majorité. Monsieur Lecocq, pour les caméras de surveillance, il y en effet un projet prévu dans le cadre de la ducasse de Mons avec l'idée de pouvoir tester ces caméras mobiles en collaboration avec les CRS français. C'est d'ailleurs le soutien que Manuel Valls nous a accordé lors de sa venue à Tournai la semaine dernière. L'intervention de Monsieur Bonjean sur les cultes : il est clair que les cultes, comme tous les autres postes de dépenses, feront partie de l'analyse ligne par ligne qui sera effectuée dans le cadre du comité de monitoring par le Collège. Ce domaine n'a pas à être exclu de cette réflexion et donc, bien entendu, il en fera pleinement partie. Nous examinerons comment optimiser le budget également pour ce poste-là. Concernant les taxes liées aux terrasses, il est évident qu'à partir du moment où la base imposable n'existe pas puisque la place n'est pas disponible pour l'aménagement des terrasses, la taxe ou la redevance pour être tout à fait précis, ne sera pas prélevée sachant que cette redevance nécessite un accord préalable du Collège pour l'installation des terrasses. S'il n'y a pas d'accord pour occuper des terrasses qui sont inexistantes, il n'y a pas de base taxable. Quant aux investissements pour les petits clubs sportifs, il n'y a pas que des rénovations, il y a également des nouveaux projets. Je pense notamment au hall omnisports de Cuesmes ou au site de l'AEDEC Hyon où nous avons des nouveaux projets qui sont budgétés dans ce budget. Au final et pour en terminer sur la réplique du Collège, j'ai le sentiment qu'effectivement, la période que nous vivons est une période difficile pour toutes les collectivités publiques, que le Collège a essayé de travailler de manière optimale dans des conditions qui sont difficiles, avec l'ensemble de ses services et que malgré tout, la Ville de Mons réussit la quadrature du cercle en réussissant à la fois à maintenir le service à la population, en garantissant la politique d'investissements que nous avons détaillée ce soir avec une fiscalité qui, sur ses principaux éléments, reste inchangée et un budget qui est, au final, équilibré à l'exercice propre et en boni à l'exercice cumulé. Je pense que le moins qu'on puisse est que cet exercice mérite d'être souligné car il n'était franchement pas évident quand on a posé les jalons de ce budget en commençant nos travaux avec l'ensemble des services communaux et du CPAS. Globalement, je pense qu'il n'y a pas de ligne de fracture majeure hormis celle que j'ai soulignée avec le groupe Ecolo par rapport aux remarques venant de l'opposition. Les préoccupations qui ont été largement relayées ce

soir étaient également celles du Collège dans la préparation de ce budget et dans son fonctionnement quotidien que ce soit l'anticipation de coûts liés à de nouveaux sites, que ce soit la manière dont nous allons optimiser les ressources humaines. Donc, voilà, il y a une série de préoccupations que nous partageons et sur lesquelles nous travaillons pour faire en sorte que l'avenir de notre ville soit garanti aussi sur le plan financier. Voilà pour la réplique du Collège. Y a-t-il des demandes de prise de parole dans cette assemblée ? Monsieur Hambye et puis nous aurons Madame Marneffe et Monsieur Dubois. Monsieur Hambye.
M. G. Hambye, Conseiller communal : oui, il y a quelque temps, on m'a dit que j'étais naïf parce que je croyais ce que disait Monsieur Di Rupo. Maintenant, on me dit que je suis arrogant

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : non, non, j'ai dit que vous étiez contradictoire

M. G. Hambye, Conseiller communal : oui, contradictoire. Parlons peu mais parlons bien, à la page 110, on nous dit, désolé mais c'est écrit, que le budget 2013, à l'inverse de l'exercice précédent, est présenté en équilibre. Alors, le budget 2012 avait un déficit structurel de 4.425.000 euros ; le budget 2013 : 4.992.000. Donc, le déficit structurel s'accroît de 567.206 euros et, pour atteindre l'équilibre, présenter un budget sans déficit ni boni, il faut prélever dans les réserves : 742.000 de plus que prévu dans le plan de gestion. Bon, alors, on me dit que je suis arrogant parce que je ne sais pas ce que je veux. Simplement, on vous dit et on le répète ici qu'il y a une aggravation de la situation et moi, naïf peut-être, on nous a toujours dit « équilibre 2015 ». Voilà mais on voit que le déséquilibre s'accroît. Deuxièmement, on ne m'a toujours pas répondu et on ne me répondra pas parce que c'est souvent la réincarnation parfaite des pères jésuites, ils ne pensent pas un seul mot de ce qu'ils disent, ils ne disent pas un seul mot de ce qu'ils pensent mais toujours avec le sourire « Pepsodent » et dès que ça va mal, ce n'est pas nous. Alors, la provision pour risques et charges, pour l'ONSS, on ne nous a pas répondu, c'est donc qu'on était dans le bon puisque à tout ce qui va mal, on ne répond pas. Donc, dans la circulaire de politique générale, à la page 111, on nous dit quoi ? La Ville dispose encore pour provision de risques et charges de 5.614.772 et d'un fonds de réserve de 1.825.000. La constitution de provision, c'est pour faire face à une dépense future et certaine ou du moins très probable en leur principe. Ce ne sont pas des réserves, ce sont des provisions. Or, on ne nous répond pas, on ne nous a pas répondu sur l'ONSS, pas que je sache. Oui, on dit que je dis tout et n'importe quoi mais la réalité est là : c'est une provision pour faire face à une dépense future et certaine ou du moins très probable. Pour le reste, notre option à nous, c'était de se dire qu'on aurait mieux fait de prélever 5.000.000 sur les réserves plutôt que présenter un budget en équilibre. C'est vous, c'est votre présentation, vous assumez

mais nous dire que nous faisons preuve d'arrogance alors que la situation se dégrade et qu'il y a donc un déficit structurel qui s'accroît de 567.206 euros, ça nous semble en tout cas faire preuve d'un manque d'humilité. Par ailleurs, autre proposition : moi, je suis assez frappé dans le cadre de Mons 2015 et c'est peut-être contradictoire avec ce que j'ai dit : c'est qu'on doit faire face ici à une situation exceptionnelle avec un cadre exceptionnel et on ne nous a pas encore parlé d'engagements du personnel temporaire spécifique extérieur au cadre pour la gestion d'événements internationaux. On en avait déjà parlé avec Monsieur Schoon il y a 2 ou 3 ans, je n'ai pas l'impression que cette appréhension des choses est possible puisque jusque fin 2015, nous sommes face à une situation exceptionnelle. Ne pourrait-on pas prévoir d'engager un cadre temporaire pour faire face à ces événements ?

Je n'ai jamais vu, en tout cas dans les pages ici, quoi que ce soit à ce sujet. Reconnaissez quand même que l'on va faire face à des coûts de fonctionnement énormes mais qu'on n'a pas encore intégrés et qu'on ne connaît pas encore. Donc, encore une fois, je crois que se réjouir qu'on a un pôle muséal, c'est la première des choses mais anticiper les problèmes, c'est important. Tout le monde serait heureux qu'on puisse déjà budgéter l'impact de tout ce pôle muséal et la mise en valeur de notre patrimoine comme le Beffroi, l'Artothèque, la néolithique et ainsi de suite. Voilà, merci.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci, Monsieur Hambye. Juste pour la qualité de nos débats, je pense qu'il est important de ne pas déformer les propos. Personne n'a dit que vous étiez arrogant. Je vous l'ai entendu dire 3 ou 4 fois, personne dans la majorité n'a tenu ces propos. Je pense qu'il est bon de pouvoir être fidèle aux propos qui sont développés par l'ensemble des membres de cette assemblée. Néanmoins, ceci ne constitue pas notre réponse mais Madame Moucheron, pour rester dans votre groupe, a sollicité la parole

Mme S. MOUCHERON, conseillère communale : merci, Monsieur le Bourgmestre. Pour rebondir justement sur ce que vous venez de dire, à aucun moment, je n'ai dit qu'on devait avoir un équilibre en 2013 mais bien en 2015. A aucun moment, je n'ai dit que je ne voulais pas que l'on renforce le cadre de policiers et donc, effectivement, si ça marche dans un sens, je souhaiterais aussi que l'on évite les raccourcis par rapport à mes propos de l'autre côté. Sauf si vous avez répondu pendant que je suis sortie, alors, je m'excuse, je ne pense pas avoir obtenu de réponse sur le fait de ne pas avoir reçu de rapport social. Il y a une volonté manifeste de ne pas me le donner, ce n'est pas la première fois que je le demande et donc, voilà, je suis toujours surprise de ne pas l'obtenir. Deuxième chose, par rapport à la situation de l'affaire qui a été portée en justice par rapport aux chèques repas, où en est-on ? Pour le

reste, je pense que de toute façon, on n'arrivera pas à tomber d'accord donc, je ne reviendrai pas sur ce que j'ai argumenté tout à l'heure. Je vous remercie

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci, Madame Moucheron. Madame Marneffe.

Mme C. MARNEFFE, conseillère communale : en ce qui me concerne, je ne serai pas aussi concise, vous m'en excuserez. D'abord, je voulais réagir par rapport à Monsieur Barvais. Quand vous parlez de la vente des bâtiments énergivores, je ne suis pas d'accord avec vous. Je trouve que c'est un mauvais signal par rapport aux citoyens. Etant donné qu'en région wallonne, il y a de faibles réserves en terrains vierges urbanisables et que le coût en énergie grise pour la démolition est quand même assez important, la rénovation durable est la voie privilégiée pour atteindre une performance énergétique globale du parc immobilier communal. Sinon, que fait-on ? On refile la patate chaude à quelqu'un d'autre qui ne va pas le faire et on continuera quand même globalement à l'échelle de la société à consommer autant d'énergie. En ce qui concerne Monsieur Darville, je n'avais en effet pas compté dans les 500.000 euros au niveau des investissements en travaux économiseurs d'énergie, ce remplacement de chaudières de 200.000 euros. Je pense quand même que cela reste quelque chose de très marginal par rapport au volume d'investissements en bâtiments notamment dans tous les projets Convergence, dans tous les projets liés à Mons 2015. Monsieur Bouchez, en ce qui concerne le CPPD, nous nous réjouissons de savoir qu'il risque de se réunir, d'être relancé mais on n'attend pas seulement sa relance, on attend aussi la mise en œuvre des plans d'actions déjà votés par les précédents conseils communaux notamment en matière d'énergie et de consommations. Par rapport à Mons zéro carbone, vous semblez méconnaître un peu le sujet et ses objectifs. L'objectif, c'est que l'ensemble des infrastructures, des sponsors, des déplacements, de l'énergie liée aux événements soient neutres en CO2 soit par la compensation de l'émission des gaz à effet de serre soit par un système d'énergie positive. Pour info, pour les JO de Londres, le processus a commencé plus de 7 ans à l'avance, il est passé par un processus de certification, par une commission Londres 2012 durable et a été créée en 2007. Malgré cela, des associations observatrices comme le WWF ont eu un bilan mitigé du projet notamment par rapport aux sponsors, aux types d'énergie utilisée etc. Dans ces conditions, on ne me fera vraiment pas croire à un verdissement tardif de Mons 2015. Enfin, Monsieur le Bourgmestre, vous parlez de conserver la véracité des propos. Je pense que notre intervention doit vraiment vous déranger, vous avoir poussé dans vos retranchements parce que je trouve que vous avez répondu avec une certaine mauvaise foi. D'abord, vous nous faites un procès d'intention par rapport au développement économique. Nous ne sommes pas contre le développement économique, évidemment, nous sommes pour

un autre développement économique. Quand on parle de rénovation urbaine en centre ville, on n'est pas du tout contre et d'ailleurs, on vote pour ce genre de point régulièrement à l'ordre du jour. Par rapport aux ZAC, quand elles sont situées en noyau d'habitat, on a une réaction qui peut être positive notamment pour la ZAC Fariaux. A ce sujet, nous avons répondu à l'enquête publique et avons remis globalement une réponse positive. Par contre, par rapport aux zonings, je ne partage pas votre avis, le CPPD qui est l'acronyme de Commission Participative pour le Développement territorial avait remis un rapport disant qu'il y avait assez de zonings dans la région Mons-Borinage jusque 2030. Je ne vois alors pas pourquoi, au niveau des Bas Prés qui était une zone d'espaces verts, on fait un PCA pour créer un nouveau zoning. Je ne pense pas que ce soit de la gestion parcimonieuse de l'espace surtout quand on se promène dans Initialis, on voit énormément de parkings, de mitages. Tous les bâtiments sont isolés, chacun dans sa petite zone. La semaine dernière, j'ai participé à un colloque auquel était présente l'échevine, Madame Kapompole. On présentait des modèles qui permettaient de recréer, de redensifier ces zonings pour être plus économe en énergie, ce n'est pas ce qu'on fait à Mons. Pour moi, ça, c'est un modèle urbanistique qui est dépassé. Cette politique, finalement, moi, je trouve qu'elle est menée par la peur. On veut un développement économique sur base d'IKEA, sur base de megaprojets commerciaux parce qu'on a peur qu'ils aillent ailleurs et que les emplois soient créés ailleurs. Je vais rebondir sur ce qu'a dit Monsieur Beugnies ; finalement, on n'a pas de solidarité entre les communes. Ce développement économique, il faut le relocaliser mais il faut le relocaliser avec des projets locaux, avec les forces des Montois. Je suis persuadée que les Montois sont aussi capables d'investir et ce n'est pas seulement en développant le tapis rouge à des multinationales qu'on va créer de l'emploi. Par contre, développement économique, on est pour, on est pour cette prospérité pour Mons mais une autre prospérité. D'ailleurs, quand on parle de développement durable, on parle de Mons Equitable, de Mons capitale du commerce équitable. La plateforme Mons Equitable est très très négative par rapport à ce projet d'IKEA. Que lui répondez-vous ? Voilà, j'ai fait un peu le tour, je me suis un peu échauffée mais je n'aime pas que, d'une certaine manière, on ait déformé nos propos. On a peut-être une vision différente, nous ne sommes pas contre le développement économique, nous ne sommes pas contre la création d'emplois. On veut une autre prospérité pour Mons, c'est tout.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci. Monsieur Dubois

M. C. DUBOIS, conseiller communal : oui, je vais être très court. Je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait un véritable débat puisqu'en général, on n'a pas de véritable débat sur ce genre de point. On a fait part de notre point de vue, on a entendu le vôtre. Pour toute une série de

questions qu'on a posées, on a reçu des réponses certes intéressantes mais qui répondent à des questions qu'on n'avait pas vraiment posées. On le sait, il faut garder de la matière pour les conseils suivants et les implications budgétaires sont modifiables, on le sait, et souvent largement modifiées. Par contre, je voudrais insister sur certaines choses. Par rapport aux bâtiments de la commune et du CPAS, OK. Dans la nouvelle maison de repos, il y a énormément de gens qui travaillent mais les gens qui travaillent dans des bâtiments qui sont situés principalement en centre ville et qui sont d'une vétusté vraiment alarmante, ne sont pas forcément satisfaits par les conditions de travail dans les nouveaux bâtiments. Je trouve un peu dérangent que l'on dise que le CPAS n'est pas un Mister Cash, je pense que cela va à l'encontre de l'objectif que vous poursuivez en matière sociale ; ce genre de phrase va plutôt soutenir des discours dans lesquels vous n'abondez pas, tout comme nous. Par contre, je tenais à m'excuser auprès de l'échevine Houdart puisque, dans les milliers de lignes que compte ce budget, j'ai loupé la ligne qui parlait de la bibliothèque de la rue de la Seeuwe et donc, je m'excuse d'avoir dit que vous ne comptiez pas investir dans celle-là. Voilà.

Mme C.HOUDART, Première Echevine : j'accepte vos excuses.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : ceci conclut votre intervention, Monsieur Dubois ?

M. C. DUBOIS, conseiller communal : oui

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : alors, Monsieur Jacquemin a demandé la parole

M. H.JACQUEMIN, conseiller communal : oui, très rapidement, Monsieur le Président, quelques petites précisions. Par rapport au site internet, comme il n'y a pas d'investissement à l'extraordinaire, je pense donc que le budget est bien prévu à l'ordinaire, pas pour la rénovation mais pour le fonctionnement général du site internet. Quant au sport, je félicitais justement le Collège d'investir dans les anciennes communes. Par contre, je n'ai pas eu de réponse sur le Grand Large, sur ce que va devenir le site. Je n'ai pas eu de réponse non plus sur le maintien des 80.000 euros pour la politique sécuritaire au niveau de la gare. Merci.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : bien, merci. Alors, je reviens à Madame De Jaer qui avait également souhaité s'exprimer

Madame De Jaer, conseillère communale : d'abord, Monsieur Barvais qui m'encourageait à contacter les ministres régionaux. Pour les MRS et les crèches, pas de souci. Sur les MRS, quelqu'un autour de cette table connaît Madame Tillieux un peu mieux que moi et j'espère qu'il fera le relais aussi. Par la même occasion, j'attire l'attention sur l'impact négatif financièrement de la défédéralisation de la compétence complète comme vous le savez sans doute puisque la fédération des CPAS a mis en garde. Je pense que c'est une donnée importante à avoir en tête pour la future maison de repos. En ce qui concerne Monsieur

Bouchez, vous n'avez sans doute pas compris, je me suis peut-être un peu exprimée vite comme à mon habitude. Donc, ce que je disais, c'est que si on pouvait faire une taxe différenciée entre l'intramuros et l'extramuros, nous pouvions aller plus loin dans la réflexion et avoir une taxation différenciée entre types de commerces, entre noyaux d'habitats et entre ce que nous voulons voir comme commerces. C'était d'ailleurs un des grands sujets de la campagne : comment allait-on réinvestir les anciennes communes, réinvestir du petit commerce plutôt que du grand commerce. Je n'étais pas là mais mes collègues m'ont redit quelques phrases sur les réponses du Bourgmestre notamment par rapport au développement socio-économique et par rapport à la gare. Par rapport à la gare, je n'ai pas dit que la Ville de Mons allait payer les travaux de la gare, j'ai dit que la Ville allait payer les travaux de voirie. Quant au développement socio-économique, je ne peux que partager ce qu'a dit Catherine Marneffe. On peut ne pas être d'accord sur la façon de faire un développement socio-économique mais c'est un raccourci de dire qu'Ecolo ne veut pas de développement socio-économique. Ce n'est pas parce que nous voulons recentrer l'économie, que nous voulons une économie différente que nous ne pouvons pas être entendus sur le sujet. C'est vraiment désagréable, ce genre de réponse. Je vous remercie.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci. Qui souhaite encore s'exprimer ? Personne ? Bien, l'Echevin des Finances va répondre aux différentes interventions et je conclurai.

M. G.L. BOUCHEZ, Echevin : alors, Monsieur Hambye. Monsieur le Bourgmestre a fait la remarque, j'ai bien dit contradictoire, je n'ai rien dit d'autre et je tiens à le préciser. Au niveau de l'ONSS, c'était juste un oubli. Effectivement, le dossier est en cours, une négociation se fait avec l'ONSS, on attend le retour de notre avocat à cet égard. Ce n'est pas une contradiction, ce doit être un lapsus dans ce cas-là mais peut-être révélateur parce qu'un moment donné, dans votre interpellation, vous avez dit : « Moi, à votre place, j'aurais prélevé ces 5 millions et présenté le budget en équilibre » Je vous assure, vous l'avez dit comme ça. En tout cas, on est plusieurs à l'avoir compris, je suppose que vous avez voulu dire l'inverse, qu'on aurait dû présenter en déficit mais vous voyez, dans les deux sens, ça marche. Donc, finalement, ce n'est pas si dur à dire. Vous nous avez dit, à un moment donné, finalement, le structurel s'est encore aggravé mais je tiens quand même à vous dire que le structurel aurait dû s'aggraver, vous avez raison mais de 4.500.000 euros. Je l'ai expliqué au début de l'énoncé. Si nous ne faisons rien, à politique constante, en plus des 4.200.000, vous additionnez 4.500.000 et là, vous avez le nouveau déficit structurel de la Ville de Mons, compte tenu des données que nous avons en 2010. Donc, vous pouvez saluer, je pense, l'effort qui a été fait. En ce qui concerne Madame Moucheron, là aussi, je ne vais pas insister

ni faire de la sémantique. On relira le PV mais vous avez quand même dit qu'on a été dans les provisions alors qu'on aurait pas dû alors que c'était initialement prévu de le faire. Madame Marneffe, je sais ce que signifie zéro carbone, je ne vous ai pas répondu précisément sur zéro carbone. Effectivement, on n'arrivera certainement pas sur l'intégralité du projet mais, à l'heure actuelle, des études sont faites pour voir de quelle manière on pourrait compenser une série de nos émissions carbone. Ce sont des matières, vous l'avez effectivement indiqué, qui sont extrêmement difficiles sur le plan technique et donc, ça demande beaucoup d'expertise, ça a un coût. De telles études ont un coût, il ne suffit pas de dire qu'on va mettre un arbre à chaque fois qu'on mène une activité. Ça demande vraiment des études et, vous l'avez dit, Londres 2012 qui était autrement doté que nous n'a pas eu de facilité pour le faire. Donc, on essaie de le faire à notre niveau et il y aura des choses sur ce plan. Vous pouvez me croire, je m'y engage, c'est quelque chose qui est extrêmement important ; même chose pour le CPPD. Pour IKEA, Monsieur le Bourgmestre a répondu, il complètera peut-être. Madame De Jaer, juste une chose par rapport aux taxes, moi, je veux bien tout ce qu'on veut mais pour une même taxe, vous ne pouvez pas créer 10 niveaux de prélèvement différent. Il faut se rendre compte que déjà les distinctions légales que nous faisons entre intra et extramuros, plus de 400 m², moins de 400 m², pour le faire, nous avons des analyses juridiques, on doit bétonner ça sur le plan du droit. Il ne suffit pas de dire « Ah, vous savez, à Flénu, vous avez 5% de chiffre d'affaires en moins que dans telle rue de Cuesmes et donc, on va diminuer votre taxe ». Ça ne marche pas comme ça. Donc, si vous avez des systèmes pour différencier de manière encore plus précise, il ne faut vraiment pas hésiter à nous en faire part. Maintenant, j'attire votre attention sur le fait que ça ne sert à rien d'adopter une taxe qui va se faire annuler au conseil d'état deux mois après parce que là, le rendement, c'est zéro. Donc, je vous demande juste d'être attentive à cet aspect. Je pense avoir fait le tour. Merci pour votre attention.

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : merci, Monsieur l'Echevin. Quelques éléments pour conclure à mon niveau et bien sûr, l'opposition aura le dernier mot comme il se doit. Pour répondre précisément à différents points qui ont été soulevés, Monsieur Hambye évoquait l'utilité d'un cadre temporaire pour la gestion des grands événements en 2015. Il y a deux aspects. Le premier, c'est que, d'une manière générale, on essaiera de limiter voire d'éviter une série de prestataires de services qui travailleront avec la Fondation 2015 dans le cadre d'un marché public de manière ponctuelle et, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, notamment pour le pôle muséal, on va quelque part un peu dans votre sens même si ce n'est pas tout à fait ce que vous proposez. Si j'évoque le fait de travailler tantôt avec des étudiants, tantôt avec

d'autres formules, on se rejoint dans le fait de ne pas prendre des CDI qui impacteront durablement la charge budgétaire communale tout en impliquant des gens qui ont un rôle à jouer dans notre région, qui sont dans nos universités, dans nos hautes écoles. Cela peut avoir tout à fait un intérêt mais donc, je pense qu'on se rejoint globalement sur la préoccupation. Madame Moucheron, le rapport social, ce n'est pas qu'on veuille vous le cacher, vous nous l'avez demandé jeudi soir, il vous sera transmis dès que possible, donc, cette semaine. De toute manière, je pense qu'il est intéressant que l'on puisse vous donner l'exemplaire qui est disponible dans son actualisation à ce stade. Pour la dernière version, celle-ci sera présentée de toute manière au Conseil le moment venu. Pour ce qui concerne les questions concernant le développement durable, que ce soit pour le CPAS ou pour la Ville de Mons, d'une manière générale, on ne l'a pas dit ici en séance publique, nous l'avions indiqué en toutes commissions, c'est une préoccupation importante. Certes, elle ne se retrouve pas suffisamment dans le budget 2013 mais à dessein car là aussi, la volonté qui est la nôtre d'optimiser notre gestion financière, d'avoir une gestion rigoureuse en bon père de famille, c'est un dossier global qui sera présenté dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens puisque les questions liées au développement durable et à la consommation rationnelle d'énergie seront l'une des priorités en termes de budgets disponibles dans les enveloppes Convergence Bis et donc, la Ville, le CPAS, toutes les collectivités communales et para-communales travaillent d'ores et déjà à l'élaboration d'un ambitieux plan en la matière qui sera déposé dans le cadre de l'appel à projets relatif aux Fonds européens que ce soit pour les écoles, les bâtiments du CPAS, les bâtiments communaux, les clubs sportifs etc tout ce qui peut, un moment donné, impacter les coûts énergétiques de la Ville. Je pense que c'est important, c'est une opportunité qu'il faudra saisir. Vous avez évoqué UREBA, vous avez raison, il y a des opportunités sans doute plus intéressantes encore qui vont se présenter dans le cadre des Fonds européens avec des taux sans doute plus avantageux. Il est important pour la Ville, le CPAS et d'une manière générale pour les pouvoirs locaux et para-communaux montois de profiter de cette opportunité. Le développement économique est un débat que, je pense, nous ne viderons pas ce soir. J'aime bien avoir ce type de discussion sur « Votre modèle n'est pas le bon modèle » mais j'attends aussi, un moment donné, d'avoir une alternative crédible à la politique mise en place, qui puisse rencontrer de manière significative les besoins en emplois de notre région. Nous sommes évidemment derrière tous les petits producteurs, derrière toutes les personnes qui veulent, à un moment donné, développer leur activité, développer un petit commerce, développer une filière courte en matière agricole ou de produits bio mais ce n'est pas avec ça, force est de le constater, que l'on va résorber le

chômage à Mons qui touche 9000 personnes. Donc, à un moment donné, quand nous avons 700 emplois proposés, il est clair que notre option n'est pas de balayer ces emplois qui, sinon, auraient été créés 30 kilomètres plus loin, à Valenciennes puisque c'étaient les 2 villes concurrentes. Donc, Mons et son commerce en auraient encore plus souffert sans en avoir les avantages et puis, par ailleurs, en termes d'impact carbone par rapport à l'implantation de ce magasin IKEA, 40 % des clients du magasin IKEA qui vont à Anderlecht proviennent du Hainaut. Donc, le moins qu'on puisse dire, si on veut avoir une vraie réflexion écologique sur le sujet, c'est que pour limiter l'impact carbone des déplacements vers IKEA, il est préférable d'avoir ce magasin à proximité de chez nous. Pour le reste, je maintiens ce que j'ai dit par rapport à la politique du Collège, nous estimons que les projets en cours sont les bons projets. On peut évidemment toujours dire aux investisseurs qu'il y a des hectares de terrains inutilisés à Dour, au puits 28 ou ailleurs mais si ces terrains ne sont pas attractifs et n'intéressent pas les investisseurs, on peut encore comme ça tourner longtemps sans créer le moindre emploi à Mons en se disant « Chouette, on a des terrains » et, en forçant les gens à aller s'installer là-bas, s'ils ne veulent pas y aller, ils n'iront pas et on n'aura pas d'emplois à la clé. Je ne pense pas que ce soit la solution à long terme pour notre ville ; ce qui ne nous exonère pas bien entendu d'avoir une réflexion par rapport à l'avenir de ces terrains. Le Grand Large, par rapport à ce qui a été dit par Monsieur Jacquemin, fait l'objet d'une réflexion à long terme quant à son affectation, c'est une discussion que nous avons avec l'IDEA qui est propriétaire de nombreux terrains sur place et donc, il est clair que nous avons toujours affirmé, c'était notamment le cas dans le schéma de structure, la vocation de loisirs du Grand Large. C'est dans ce sens que nous nous orientons mais les projets feront l'objet d'une réflexion à moyen terme. Enfin, pour ce qui concerne la police, on rentre ici dans un débat qui, à mon sens, relève plus du Conseil de police qui se tiendra mercredi et où on aura l'occasion d'évoquer les aspects en détails sur le plan budgétaire et je pense par là même avoir conclu l'ensemble des interventions qui ont été faites. Comme de coutume, la parole est à l'opposition pour le dernier mot et nous passerons ensuite, si vous le voulez bien, au vote sur les différents budgets. Souhaitez-vous encore intervenir ? Non. Alors, je vous remercie et vous propose de passer au vote des différents points relatifs aux budgets en commençant par le budget du CPAS c'est-à-dire le point 14 inscrit à l'ordre du jour.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI,

MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES

ADOPTE – 1^{ère} annexe

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Nous passons maintenant au point 45 relatif au budget de la Régie Foncière

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES,

ADOPTE – 2^e annexe

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Nous passons maintenant au point 34 relatif au budget général de la Ville.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES,

ADOPTE – 3^e annexe

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Nous passons maintenant au point 61 relatif au budget extraordinaire de la Ville

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES,

ADOPTE – 105^e annexe

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Je me permets de remercier les services qui sont restés avec nous jusqu'à présent et qui ont préparé ces budgets une fois de plus, de remercier également les receveurs qui sont présents ce soir et je vous propose de reprendre notre ordre du jour classique.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Alors, chers Collègues, nous entamons l'ordre du jour classique, si je puis dire, en commençant par le premier point. Est-ce que vous avez des remarques?

1^{er} objet : Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2011. Secrétariat

2^{ème} objet POLICE –CIRCULATION

a) Instauration d'une piste cyclable - Avenue du Tir.GEP 6002/360

Madame DE JAER, Conseillère : Pour le 2a, nous attendons les informations que Madame OUALI va nous fournir mais on s'abstiendra quand même parce que retirer une piste cyclable bidirectionnelle en absence d'un plan communal de mobilité, cela ne nous paraît pas cohérent et c'est de façon générale un peu pour l'ensemble des points mobilité.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM.

HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 4^e annexe

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Ok, je vous remercie. J'imagine qu'il n'y a pas de problèmes pour les autres points du point 2? Ça va? Et pour les autres groupes non plus? Ok.

b)Création d'un emplacement PMR - Avenue du Champ de Bataille à Flénu GEP 6002/FL/22

ADOPTE A L'UNANIMITE – 5^e annexe

c)Réglementation de la circulation - Instauration de zones d'évitement striées - Avenue des Tulipes à Nimy.GEP 6002/NI/11

ADOPTE A L'UNANIMITE – 6^e annexe

d)Instauration de zones d'évitement striées disposées en chicanes - Rue de Roumanie à Obourg. GEP 6002/OB/18

ADOPTE A L'UNANIMITE – 7^e annexe

e)Instauration de zones d'évitement striées disposées en chicanes – Rues du Comte et d'Asquillies à Nouvelles. GEP 6002/NOUV/OD

ADOPTE A L'UNANIMITE – 8^e annexe

f)Redevances communales - Accès zones piétonne et de convivialité - Adaptation tarifaire GEP 6002/OD

ADOPTE A L'UNANIMITE – 9^e annexe

3^{ème} objet : Service de Prévention – Plan de Cohésion Sociale : Approbation du rapport d'activité, de la déclaration de créance Service de Prévention et des projets Article 18 – 2012, et des prévisions budgétaires 2013. Service Prévention 1.2013.7

ADOPTE A L'UNANIMITE – 10^e annexe

4^{ème} objet : Recours fiscal contre une taxe sur la distribution d'écrits publicitaires « toute boîte » - arrêt de la Cour d'appel du 5.10.12 : autorisation d'introduire un pourvoi en cassation. Contentieux Taxes/AN

ADOPTE A L'UNANIMITE – 11^e annexe

5^{ème} objet : Concession domaniale – Mise à disposition de 19 emplacements de stationnement pour les véhicules postaux entre le porche d'accès par la rue A. MASQUELIER et la rue des Canonnières – Renouvellement. REGFONC

ADOPTE A L'UNANIMITE – 12^e annexe

6^{ème} objet : Personnel non enseignant. Adoption du plan communal de formation 2013.GRH PCF2013

ADOPTE A L'UNANIMITE – 13^e annexe

7^{ème} Personnel du Service d'Incendie., Vacances d'emplois de sous-lieutenant pompier professionnel : mode d'attribution des emplois. Modification de la DCC du 16.7.2012.SI

REMIS

8^{ème} objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 – Le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux – La chapelle de l'ancien couvent des Ursulines - Multimédia Conception-Réalisation – Approbation des conditions du marché. MP E/2012/Conv.Ursulines-Multi média/OS

Monsieur HAMBYE, Conseiller : Toujours pour les mêmes raisons, on avait souhaité regrouper dans un pôle muséal plus important, entre autres avec le Musée Duesberg, les 33 mètres qui séparent le Musée Duesberg de l'artothèque et donc c'est la raison pour laquelle nous dirons "non" au point 8.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. TONDREAU, DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

ADOPTE – 14^e annexe

9^{ème} objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 – Le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux – Le Centre de Congrès - Voirie d'accès au Centre de Congrès – Approbation du protocole d'accord entre la Ville, l'IDEA et le SPW Voies Hydrauliques (pont). MP E/Conv/congrès Voirie/protocole Ville-SPW-IDEA

Madame DE JAER, Conseillère : Nous avons une question. On aurait voulu savoir si ce budget qu'on prélève à l'IDEA et qu'on n'avait pas utilisé pour cette voirie, pour quoi est-ce qu'il peut être utilisé d'autre?

M. N. MARTIN, Bourgmstre f.f. : En général, pour des projets liés au développement urbain au sens large. Vous avez un souci sur le dossier?

Madame DE JAER, Conseillère : On vote "oui" pour le 9 en tout cas.

ADOPTE A L'UNANIMITE – 15^e annexe

10^{ème} objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 – Le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux – Le Centre de Congrès - Voirie d'accès au Centre de Congrès – Approbation du mode de passation et des conditions du marché « Voirie d'accès au Centre de Congrès » LO E/Conv/CSC.
Voirie IDEA

Madame DE JAER, Conseillère : On a vu qu'il y avait une piste cyclable et on en est ravi. On est un peu déçu parce qu'elle n'est pas protégée, donc il y a certains endroits dans la ville où il y a, par exemple, une petite haie qui permet de se protéger et surtout on aurait voulu savoir si la Commission de Cyclistes avait été consultée sur ce projet?

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Monsieur l'Echevin. La Commission de Cyclistes a-t-elle été consultée sur le réaménagement de la rue de la Grande Triperie?

Mme DE JAER, Conseillère : La voirie d'accès au Centre de Congrès!

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Ah! Le Centre de Congrès! Pardon, Madame DE JAER!

M. P. LAFOSSE, Echevin : Non, jusqu'à présent pas, mais la Commission se réunit régulièrement et on aborde ce type de projet, mais cette fois-ci on ne l'a pas abordée.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Voilà, on le fera de toute manière. Vous vous opposez au point ou...? Donc, ok pour tout le monde!

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ – 16^e annexe

11^{ème} objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 3 – Le Quartier des Arts et de l'Artisanat de Création – Le Réaménagement global des Voiries : Rue de la Grande Triperie – Travaux – Addendum au cahier spécial des charges – Approbation. MP E/CONV/Voiries/P3 Gde Triperie. Travaux

Mme MARNEFFE, Conseillère : Etant donné la limitation de la circulation automobile et du stationnement, on aurait trouvé assez novateur d'aller peut-être plus loin vers notamment des espaces partagés et comme on l'avait déjà signalé dans notre interpellation du précédent Conseil Communal, on regrette l'absence de bandes de confort cyclable. Pour ce point, donc ce sera une abstention.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 17^e annexe

12^{ème} objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – Espace Grand-Place et Patrimoines UNESCO – Église Saint Nicolas en Havré à Mons – Lot 4 : toitures - Approbation du mode de passation et des conditions du marché.. MP E/CONV/Saint-Nicolas – lot 4 – toitures.

ADOPTE A L'UNANIMITE – 18^e annexe

13^{ème} objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – Espace Grand-Place et Patrimoines UNESCO – Office d'Informations touristiques et culturelles – scénographie - Approbation des conditions du marché. MP E/CONV/I.T.C. Scénographie

Mme MARNEFFE, Conseillère : C'est un projet de l'ordre de 600.000 euros qui concerne surtout la présence de bornes tactiles pour l'Office du Tourisme, d'ordinateurs, de support multimédia, etc. Ces coûts au niveau plutôt technologie numérique sont plus ou moins de l'ordre de 300.000 euros, si mes calculs sont corrects. On trouve peut-être ça dommage d'investir autant dans tout ce qui est numérique, dans finalement ce qui va remplacer le personnel d'accueil. Personnellement, quand je vais dans un office du tourisme dans une ville que je ne connais pas, je n'utilise jamais ces trucs-là! Peut-être que les autres ont d'autres expériences, mais autant à la rigueur utiliser son téléphone, même si on ne partage pas nécessairement la manière d'investir dans Digital Cities, je peux encore comprendre mais les bornes tactiles dans les offices du tourisme... Je ne suis pas nécessairement contre mais je trouve que ce sont des gros budgets qui peuvent peut-être être placés ailleurs.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : C'est notre souci d'économiser le papier, Madame MARNEFFE.

Mme MARNEFFE, Conseillère : Quand vous avez besoin d'un plan, je ne sais pas si vous allez à chaque fois revenir à l'Office du Tourisme pour le consulter sur la borne tactile!

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Ce ne sera pas nécessaire puisque ce sera téléchargeable sur votre smartphone en ville!

Mme MARNEFFE, Conseillère : Donc, il n'y a pas besoin de borne tactile puisque vous aurez votre smartphone!

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Pour ceux qui n'en auront pas, ils pourront consulter la borne à l'Office du Tourisme! Donc, voilà, ceci étant dit, plus sérieusement, il n'est pas question de supprimer du personnel, c'est en renfort du personnel disponible sachant qu'en 2015 et après, on estime qu'il y aura un accroissement du nombre de visiteurs et que ce type d'information sera très utile pour les personnes qui se rendent à l'Office du Tourisme et qui pourront consulter directement toutes les opportunités qui s'offrent à eux dans notre région.

M. DUBOIS, Conseiller : pour poursuivre sur ce que ma Collègue dit, on n'insinue évidemment pas que vous vouliez utiliser les nouvelles technologies pour réduire le personnel mais on peut quand même avoir des inquiétudes étant donné que pour toutes les questions de réduction de personnel pour les points précédents concernant le budget, on nous a répondu qu'étant donné l'amélioration des nouvelles technologies, on pouvait faire le même travail avec moins de personnel et donc, on peut malgré tout être un peu inquiet.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : oui vous avez aussi évoqué le fait qu'avec Mons 2015, on allait devoir recruter du personnel complémentaire dans le pôle touristique-culturel donc voilà, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise. On aura tout entendu, tout et son contraire donc, ici, en l'occurrence, il y aura au moins l'équipe actuelle voire même plus puisque l'idée, c'est quand même de pouvoir la renforcer, qu'il y a des postes de travail complémentaires prévus pour 2015 dans l'Office du Tourisme telle que la scénographie l'a pensé, donc, voilà que vous dire de plus. Est-ce que vous avez un souci sur le dossier, vous voulez vous abstenir ?

Mme DE JAER, Conseillère : oui, on s'abstiendra.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 19^e annexe

15^{ème} objet : Décret de la Région wallonne du 22.11.2007. Bénéficiaires de subventions – exercice 2013 (+ 2.500 euros). Fixation des montants. Approbation. Gestion f. C/B2013/SUB

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Mme DE JAER puis M. BEUGNIES et puis Mme MOUCHERON. Mme DE JAER pour commencer.

Mme DE JAER, Conseillère : nous on va s'abstenir sur ce point parce qu'on a toujours pas de charte associative de la Ville de Mons, on n'a toujours pas un guichet unique et donc les subventions que l'on donne à l'association ne nous paraissent pas toujours très claires. On a l'impression que les associations ne sont pas toujours logées à la même enseigne et en attendant d'avoir une vision claire d'un guichet unique, nous nous abstiendrons sur ce point.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : ok. Mme MOUCHERON.

Mme MOUCHERON, Conseillère : oui et bien les raisons les mêmes en fait. J'ai déposé le pacte associatif il y a un an. On nous avait dit qu'on reviendrait avec la mise en pratique exacte quelques mois plus tard. M. BARVAIS nous avait dit que cela avançait mais c'est toujours pas le cas aujourd'hui donc on s'abstiendra sur le point.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : ok. M. BEUGNIES.

M. BEUGNIES, Conseiller : oui, les mêmes raisons que mes deux Collègues, on va s'abstenir.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : ok. Simplement un mot par rapport à la logique associative, donc, l'Echevin en charge du domaine puisque vous avez remarqué qu'il y avait maintenant un Echevin des associations, M. SAKAS reviendra avec un point spécifique sur le sujet au Conseil communal. Ceci étant, la liste des associations est simplement la liste des bénéficiaires potentiels de subventions de plus de 2.500 euros, donc, il n'y pas de souci de transparence me semble-t-il mais si M. BOUCHEZ veut ajouter un mot, je vous en prie.

M. BOUCHEZ, Echevin : oui pour appuyer dans ce sens. Vous parlez de manque de transparence mais ici, on vous soumet la liste des associations avec les crédits que ces associations vont recevoir donc je ne vois pas où est le manque de transparence, maintenant, pour la charte, cela, je m'en réfère à la réponse du Bourgmestre mais en tout cas, ici, c'est simplement un point purement technique, maintenant voilà, si vous ne soutenez pas la politique associative qui est menée, c'est aussi votre choix.

Mme MOUCHERON, Conseillère : Voilà, à nouveau un raccourci. Vous avez l'exemple flagrant M. le Bourgmestre mais simplement pour expliquer le manque de transparence par

rapport au choix des associations. Il y en a qui sont refusées, il y en a qui ne sont pas refusées, on ne sait pas pourquoi puisqu'on n'a pas les critères qui font que nous amenons cette liste-là plutôt qu'une autre si c'est plus clair comme cela.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES,

ADOPTE – 20^e annexe

16^{ème} objet : Information au Conseil communal des emprunts et escomptes de subsides soumis à la décision du Collège communal en décembre 2012, janvier et février 2013 pour l'Administration centrale. GF Extra.DD2503 2013

ADOPTE A L'UNANIMITE – 21^e anenxe

17^{ème} objet : Fixation de la dotation 2013 à la Zone de Police. Gestion f.

ADOPTE A L'UNANIMITE – 22^e annexe

18^{ème} objet : Transfert emprunts Régie foncière vers la Ville. Gestion f. RF BO/2013-0511

ADOPTE A L'UNANIMITE – 23^e annexe

19^{ème} objet : FABRIQUES D'ÉGLISE – MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 – EXERCICE 2012

a)Ste Waudru. Avis. Gestion f. 79002

b)St Remy Cuesmes. Avis.Gestion f. 79006

c)St Martin Hyon. Avis Gestion f. 79008

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Mme DE JAER.

Mme DE JAER, Conseillère : comme M. DUBOIS l'a dit dans l'intervention générale sur le budget. En ce qui concerne les Fabriques d'église, nous nous abstiendrons pour l'ensemble des points en attendant que la réunion de concertation ait lieu et nous ne faisons pas un

« NON » puisque nous nous rendons bien compte qu'il y a aussi un patrimoine architectural important donc, ce sera du 19^e objet jusqu'au 24 non inclus.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : M. BONJEAN.

M. BONJEAN, Conseiller : je vais vous surprendre mais étant donné que j'ai été très satisfait de la réponse du Collège, je suis « POUR ».

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : ceci étant, on n'avait pas sollicité le vote nominal, donc, la question n'était pas posée.

L'Assemblée passe au vote du 19^e a) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 24^e annexe

L'Assemblée passe au vote du 19^e b) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 25^e annexe

L'Assemblée passe au vote du 19^e c) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI,

MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 26° annexe

20 FABRIQUES D'ÉGLISE – MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 2 – EXERCICE 2012.

St Martin Ghlin. Avis.Gestion f. 79013

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 27° annexe

21^{ème} objet : FABRIQUES D'ÉGLISE – BUDGET GENERAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2013.

a) Notre Dame de Messines. Avis.Gestion f. 79001

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 28° annexe

b)Ste Waudru Mons AvisGestion f. 79002

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 29^e annexe

c)St Nicolas en Havre. Avis Gestion f. 79003

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 30^e annexe

d)Sacre Cœur. AvisGestion f. 79004

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 31^e annexe

e)Ste Elisabeth. Avis. Gestion f. 79005

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 32° annexe

f)St Remy Cuesmes. Avis Gestion f. 79006

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 33° annexe

g)St Martin Hyon. Avis Gestion f. 79008

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 34° annexe

h)Ste Waudru Ciplu. Avis Gestion f. 79009

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 35° annexe

i)St Martin Obourg. Avis. Gestion f. 79010

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 36° annexe

j)St Denis en Brocqueroye. Avis. Gestion f. 79011

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 37° annexe

k)Ste Vierge Nimy. Avis. Gestion f. 79012

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI,

MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 38^e annexe

l)St Martin Ghin. Avis.Gestion f. 79013

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 39^e annexe

m)St Ghislain Harmignies. Avis Gestion f. 79015

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 40^e annexe

n)St Martin Harveng. Avis Gestion f. 79016

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI,

Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 41° annexe

o)St Martin Havre. Avis. Gestion f. 79017

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 42° annexe

p)St Léger Havré-Ghislage. Avis. Gestion f. 79018

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 43° annexe

q)Ste Barbe Flénu. Avis Gestion f. 79019

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 44^e annexe

r)St Martin Jemappes. Avis Gestion f. 79020

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 45^e annexe

s)St Martin Maisières. Avis. Gestion f. 79021

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 46^e annexe

t)St Vincent Mesvin. Avis Gestion f. 79022

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 47^e annexe

u)St Brice Nouvelles. Avis Gestion f. 79023

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 48^e annexe

v)St Symphorien St Symphorien. Avis. Gestion f. 79024

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 49^e annexe

w)St Amand Spiennes. Avis. Gestion f. 79025

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 50^e annexe

x)St Ghislain Villers St Ghislain. Avis. Gestion f. 79026

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 51^e annexe

22^{ème} objet : SYNODE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE
BUDGET GENERAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES –
EXERCICE 2013

a)Jemappes. Avis.Gestion f. 79027

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 52^e annexe

b)Mons. Avis Gestion f. 79029

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 53^e annexe

c) Ghlin. Avis Gestion f. 79014

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 54^e annexe

d) Cuesmes. Avis Gestion f. 79007

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 55^e annexe

23^{ème} objet : FABRIQUE D'ÉGLISE SAINTE-WAUDRU.

a) Mesures conservatoires urgentes : mise en place d'une colonne sèche participation financière de la Ville- accord de principe

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 56^e annexe

b)agrandissement du sas sud transept - participation financière de la Ville- accord de principe
L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 57^e annexe

c)mesures conservatoires urgentes : protection des gargouilles – participation financière de la Ville
L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 58^e annexe

d)mesures conservatoires urgentes : réparation de la couverture de toiture, de faitages et arêtières en plomb- participation financière de la Ville- accord de principe. Gestion f. 79002
L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 59^e annexe

24^{ème} objet : **TAXE DE REMBOURSEMENT**

Remboursement des travaux de rénovation des façades, vitrines,...Redevance. GF 040/362-48/01

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. TONDREAU, DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

ADOPTE

25^{ème} objet : **TAXE SUR LES PRESTATIONS ADMINISTRATIVES**

Délivrance de documents administratifs par les services de Population/État-civil. Redevance.GF 040/361-04/12

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

3 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

ADOPTE

26^{ème} objet : **TAXES SUR LES PRESTATIONS ADMINISTRATIVES**

a) Demande d'autorisation d'activités en application du Décret. du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement Redevance. GF 040/361-02

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

b) Délivrance d'un permis d'urbanisation Redevance GF 040/361-03

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

c) Délivrance de documents administratifs Tous services sauf Population/Etat-Civil Taxe indirecte. GF 040/361-04/01

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

d) Délivrance de documents administratifs. – Services Population/Etat-Civil Taxe indirecte GF 040/361-04/02

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

e) Délivrance de documents administratifs Tous services sauf Population/Etat-Civil Redevance.
GF 040/361-04/11

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE,
DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI,
MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes
BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS,
KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE,
MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE,
URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

f) Délivrance de documents administratifs – Services Population/Etat-Civil RedevanceGF 040/361-
04/12

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE,
DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI,
MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes
BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS,
KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE,
MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE,
URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

g) Prestations communales techniques en général RedevanceGF 040/361-48/01

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE,
DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI,
MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes
BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS,
KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE,

MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

27^{ème} objet : **TAXE DE REMBOURSEMENT**

Remboursement de travaux de rénovation des façades RedevanceGF 040/362-48/01

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

28^{ème} objet : **TAXES SUR LES PRESTATIONS D'HYGIENE PUBLIQUE**

a) Enlèvement des immondices et traitement Taxe directe GF 040/363-03

b) Enlèvement des versages sauvages Redevance GF 040/363-07

c) Immeubles reliables au réseau d'égouts Taxe directe GF 040/363-08

d) Evacuation des eaux usées par les égouts Taxe directe GF 040/363-09

e) Inhumations, dispersion des cendres et mises en columbarium Taxe indirecte. GF 040/363-10

f) Exhumations Redevance GF 040/363-11

g) Octroi de concessions dans les cimetières communaux Redevance GF 040/363-48/01

M. BEUGNIES, Conseiller : pour le point c), on mentionne 150 euros par an pour les habitations non raccordées à l'égout mais qui pourraient le faire. Alors, la question, c'était de savoir quand est-il pour les gens qui sont en difficulté financière, qui n'ont pas les moyens de se raccorder à l'égout. Apparemment, il n'y a pas d'exonérations qui sont prévues pour ces

personnes, donc, si c'est le cas, ce sera « NON ». Alors, pour le point d), c'est « OUI » et le point e), pas de dossier, donc abstention.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : M. l'Echevin vous avez une réponse à donner.

M. BOUCHEZ, Echevin : oui juste pour les personnes en difficulté financière, effectivement, c'est très difficile pour la Commune surtout qu'il y a une série de taxes qui sont aussi des obligations, qui ne sont qu'une traduction mais par contre, le Service des Finances est toujours extrêmement attentif à proposer des plans d'apurement et des plans d'étalement, il y a beaucoup de citoyens qui sont sur ce type de plan, ce qui d'ailleurs veut dire beaucoup sur la situation sociale aussi de notre Ville et donc, nous y sommes particulièrement attentifs.

L'Assemblée passe au vote du point 28 a) qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

L'Assemblée passe au vote du point 28 b) qui donne le résultat suivant :

38 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. TONDREAU, DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, M. MARTIN

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

L'Assemblée passe au vote du point 28 c) qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

4 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE, M. BEUGNIES,

4 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE

ADOPTE – 62^e annexe

L'Assemblée passe au vote du point 28 d) qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE

4 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE,

ADOPTE – 63^e annexe

L'Assemblée passe au vote du point 28 e) qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

L'Assemblée passe au vote du point 28 f) qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES

ADOPTE

L'Assemblée passe au vote du point 28 g) qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES

ADOPTE

29^{ème} objet : **TAXES SUR LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET AGRICOLES**

a) Personnel de bar Taxe directe GF 040/364-02

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : pour information, par rapport à ce point, une réflexion va être ouverte au niveau de la police pour voir comment déroger aux horaires de fermetures imposés à l'ensemble du centre ville puisqu'il y a ici une augmentation de la taxe qui est envisagée et que ce type d'établissement est assez spécifique par rapport aux problèmes de trouble de l'ordre public. Ca pose moins de difficultés donc, il y a une réflexion qui va être initiée en la matière.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes

BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

6 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, M. ANDRE, Mme MARNEFFE,

1 ABSTENTION : M. JOOS,

ADOPTE – 64^e annexe

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Alors, les autres sous-points du point 29. Monsieur Beugnies

M.J. BEUGNIES, Conseiller : les points f et g, il n'y avait pas de dossier. Donc, on s'abstient pour ces 2 points-là et oui pour les autres

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. Abstention générale pour le cdh

Ecolo : une abstention générale sauf pour le point p c'est NON et le 29 a

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : je vous conseille toutefois d'être attentifs lors du prochain PV pour être certain qu'il n'y a pas de difficulté

CITOYEN : abstention générale

MR oui pour tout

b) Force motrice Taxe directe GF 040/364-03

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 65^e annexe

c) Mines, minières, carrières et terrils Taxe de répartition GF 040/364-09

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI,

MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 66^e annexe

d) Débits de boissons Taxe directe GF 040/364-12

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 67^e annexe

e) Débits de tabac Taxe directe GF 040/364-13

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 68^e annexe

f) Agences de paris sur les courses de chevaux Taxe directe GF 040/364-16

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI,

MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES,

ADOPTE

g) Exploitation de taxis Taxe directeGF 040/364-21

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES,

ADOPTE

h) Enseignes, publicités assimilées et les cordons lumineuxGF 040/364-22

Taxe directe

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 69° annexe

i) Panneaux publicitaires fixes Taxe directeGF 040/364-23

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 70^e annexe

j) Distribution gratuite d'écrits publicitaires « Toutes boîtes »GF 040/364-24/01
Taxe indirecte

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 71^e annexe

k) Séjour Taxe directeGF 040/364-26

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 72^e annexe

l) Dépôts de mitrilles et de véhicules usagés Taxe directeGF 040/364-29

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 73^e annexe

m) Etablissements dangereux, insalubres et incommodes ainsi que GF 040/364-30
ceux visés par le permis d'environnement Taxe indirecte

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 74^e annexe

n) Agences bancaires Taxe directe GF 040/364-32

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 75° annexe

o) Centres d'enfouissement technique Taxe directeGF 040/364-33

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 76° annexe

p) Logements loués meublés Taxe directeGF 040/364-34

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

6 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, M. ANDRE, Mme MARNEFFE,

1 ABSTENTION : M. JOOS

ADOPTE – 77° annexe

q) Commerces de frites et de produits chauds de consommation à GF 040/364-48/02
emporter situés tant en terrain privé que sur la voie publique
Taxe directe

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE,

MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 78^e annexe

r) Commerces de nuit Taxe directe GF 040/364-48/04

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

79^e annexe

s) Phone-shops Taxe directe GF 040/364-48/05

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE,

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE,

80^e annexe

30^eme objet : **TAXES SUR LES SPECTACLES ET DIVERTISSEMENTS**

M.J. BEUGNIES, Conseiller : abstention parce qu'il n'y a pas de dossier disponible

a) Tous spectacles et divertissements sauf les auditions musicales Taxe indirecte. GF 040/365-01/01

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

b) Auditions musicales Taxe indirecte GF 040/365-01/02

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

31^{ème} objet : **TAXES ET REDEVANCES SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

a) Droit d'emplacements sur les marchés hebdomadaires Redevance. GF 040/366-01

M.N. MARTIN, Bourgmestre f.f : il y a un problème avec le point 31 ? Monsieur Beugnies ?

M.J. BEUGNIES, Conseiller : toujours pareil, le dossier n'était pas au Salon des Portraits vendredi. Donc, abstention pour nous.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE,

MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

b) Occupation du domaine public par des terrasses, tables,... etc...Redevance GF 040/366-06

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

c) Parking Taxe indirecte GF 40/366-07

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

d) Commerces de frites sur la voie publique Redevance GF 040/366-09

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI,

MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

e) Occupation du domaine public dans un but commercial Redevance GF 040/366-48/01

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

f) Occupation du domaine public dans un but non commercial Redevance GF 040/366-48/02

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

g) Balustrades, enclos. Redevance GF 040/366-48/03

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

5 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES,

ADOPTE

32^{ème} objet : **TAXES SUR LE PATRIMOINE**

- a) Parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé Taxe directe GF 040/367-09
- b) Pylônes de GSM et autres Taxe directe GF 040/367-10/02
- c) Immeubles inoccupés Taxe directe GF 040/367-15
- d) Locaux affectés à l'exercice d'un commerce Taxe directe GF 040/367-20

Madame De Jaer , conseillère communale : on se réjouit vraiment pour le c qu'on ait enfin la taxe la plus lourde sur les logements inoccupés. On espère que ça permettra de faire un développement mais on est un peu déçu, c'est pour ça qu'on a voté non, que pour les logements loués meublés, la taxe soit aussi au maximum. On trouve que là, il y a une petite contradiction mais en tout cas, on est ravi de ce point-là.

M.J. BEUGNIES, Conseiller : j'ai une question avant de voter. J'aurais voulu savoir ce qu'il en est par rapport aux immeubles inoccupés mis en vente car ce n'est pas repris dans le registre des exonérations.

M. N. MARTIN, Bourgmestre : Monsieur l'Echevin

M. G.L. BOUCHEZ, Echevin : il faut savoir que ce n'est pas une taxe qui tombe du jour au lendemain. En général, il y a un délai de 3 ans à partir du moment où on a fait le premier constat. Je peux vous dire que le premier constat, on ne le fait pas à la première minute. Donc, objectivement, pour un immeuble mis en vente, si au bout d'une telle période, il ne l'est pas, c'est qu'il y a quand même une difficulté. Néanmoins, on peut bien sûr recevoir les contradictions des citoyens qui seront, dans ce cas-là, analysées par le Collège.

Objectivement, on se retrouverait quand même dans un cas exceptionnel qu'on a eu il n'y a pas longtemps où c'était une difficulté de sortie d'indivision. Dans un cas comme celui-là, le

Collège statuera sur la base des éléments de fait mais l'objectiver dans un règlement, le cas est trop rare pour avoir une méthode objective de détermination.

L'Assemblée passe au vote pour le point 32 a) qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

7 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 81^e annexe

L'Assemblée passe au vote pour le point 32 b) qui donne le résultat suivant :

39 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. TONDREAU, DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, MARTIN

4 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE,

ADOPTE – 82^e annexe

L'Assemblée passe au vote pour le 32 c) qui donne le résultat suivant :

39 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. TONDREAU, DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, MARTIN

4 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE,

ADOPTE – 83^e annexe

L'Assemblée passe au vote pour le 32 d) qui donne le résultat suivant :

36 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

7 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE,

ADOPTE – 84^e annexe

33^{ème} objet : Coût vérité prévisionnel 2013. Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages calculé sur base du budget 2013. Gestion Territ. et Économique

M.J. BEUGNIES, Conseiller : on est contre le principe du coût vérité mais je ne vais pas répéter encore cette fois-ci pourquoi mais on remarque que Mons couvre 102 % du coût vérité. Donc, c'est 2% de trop pour les usagers. En plus, on n'a rien vu dans le budget concernant le ramassage annuel gratuit des objets encombrants. C'était pourtant dans la déclaration de politique générale de la Ville et dans le programme du MR Merci de m'éclairer
M. N. MARTIN, Bourgmestre : Monsieur l'Echevin

M. G.L. BOUCHEZ, Echevin : 2 choses, les 102 %, c'est uniquement parce qu'on est une commune sous CRAC et donc, on ne peut pas diminuer ce qui était déjà. Donc, ça, c'est impossible à bouger. Quant au ramassage des encombrants, effectivement, ça fait partie de l'accord de majorité mais ça fait trois mois qu'on est là et donc, il faut quand même qu'on se laisse un peu de travail pour la suite mais c'est une chose que l'on étudiera avec force

Madame De Jaer, Conseillère communale : sur la taxe telle qu'elle est mise, c'est non notamment sur le fait qu'il n'y a pas de ramassage des encombrants, que le coût vérité, tel qu'il est proposé, ne respecte pas la législation wallonne et aussi, sur le fait que l'on n'avance vraiment pas vers une collecte au poids des déchets tel que cela avait pourtant été annoncé dans la note de politique générale et aussi dans les programmes de plusieurs partis présents autour de la table.

M. N. MARTIN, Bourgmestre : bien, voilà donc une justification complète

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES,

ADOPTE – 85^e annexe

35^{ème} objet : Mons. Ancien Couvent des Capucins à la rue André Masquelier Conditions de mise en vente. Cellule foncière RF/MDB

M. N. MARTIN, Bourgmestre : Monsieur Hambye

M.G. HAMBYE, Conseiller : oui, donc, on a pu voir que la valeur actuelle de l'ancien couvent des Capucins est estimée aux alentours de 250.000 euros et donc, on nous demande le principe de la mise en vente. Je veux simplement faire part à tous les membres de cette honorable assemblée, que dans le budget de la Régie foncière, à la page 22, il y a une rubrique « Emprunts – exercice 2013 » avec un honoraire d'architecte pour 288.587 euros et donc, les honoraires d'architecte sont plus élevés que la valeur actuelle du bien. Voilà, merci

M. N. MARTIN, Bourgmestre : y a-t-il d'autres interventions ? Monsieur l'Echevin

M. M. DARVILLE, Echevin : ça, c'est la valeur estimée par le comité d'acquisitions mais il y a déjà pas mal d'amateurs qui sont sur le coup si je puis m'exprimer ainsi. Donc, nous espérons bien que le coût va grimper. Soyons optimistes.

M.G. HAMBYE, Conseiller : la gestion passée n'augure rien de bon mais nous vous laissons le bénéfice du doute. Merci

ADOPTE A L'UNANIMITE – 86^e annexe

36^{ème} objet : Jemappes. Lieu-dit Petit Passage. Vente des parcelles de terrain section B, n° 648/04D, n° 650 R et un terrain non cadastré – conditions de mise en vente : modifications. Cellule foncière RF/MDB

REMIS

37^{ème} objet : Démolition du bâtiment dit « Wellis » à Jemappes. Approbation de l'avenant n° 1. MP. E/2011/RF/RW 730/VT

ADOPTE A L'UNANIMITE - 87^e annexe

38^{ème} objet : Mise en conformité et sécurisation des parkings de la Grand-Place et rue de la Halle. Approbation de la modification de l'imputation budgétaire. MP E/2011/RF/NVF/Sécurité Parkings/ER

ADOPTE A L'UNANIMITE - 88^e annexe

39^{ème} objet : Cour du Noir Lévrier – Rénovation urbaine – Travaux de peinture des façades. Approbation des conditions du marché et du mode de passation. MP E/2013/RF/Sub.930.600/VT

ADOPTE A L'UNANIMITE - 89^e annexe

40^{ème} objet : Waux-Hall – Réhabilitation de la salle – Mission d'auteur de projet. Approbation du cahier spécial des charges. MP E/2012.766.167.00/LF

ADOPTE A L'UNANIMITE - 90^e annexe

41^{ème} objet : CALVA – Révision du tarif des salles « Calva » - nouvelle grille de prix. Gestion Patrimoine RF/GS

M. Y. ANDRE, Conseiller : En fait, dans le dossier, il y a quatre grilles qui relèvent le prix de location des Calva ; il y a une grille générale et puis il y a trois grilles particulières pour les trois Calva concernés et on ne trouve pas tellement de cohérence dans le prix qui a été fixé. Donc, on signale déjà, par exemple, qu'il y a une possibilité de louer à l'heure, avec un minimum de deux heures et en fait, il reviendrait moins cher de demander de louer 24 heures que de louer une journée complète de 24 heures. Donc, cela n'est pas très cohérent puisque la location – je prends le Calva de Flénu à titre d'exemple – le Calva de Flénu est loué 30 euros/heure. Pour 24 heures, cela nous fait 720 euros et quelqu'un qui demande à avoir le Calva pour 24 heures payera 800 euros.

Il doit certainement y avoir une petite « coquille » ...

Deuxième petit souci dans le même ordre d'idées, les Associations bénéficient du tarif réduit à 50 % ; on précise également que pour Noël et Nouvel An, on majore de 50 % et là, toujours pour le Calva de Flénu, à Noël on est à 700 euros, donc moins cher qu'un dimanche lambda et pour le Nouvel An, on passe à 1.000 euros. Donc, 800 euros + 50 %, on n'arrive pas à 1.000 euros. Il y a certainement un problème dans les différents calculs qui ont été faits.

M. M. DARVILLE, Echevin : Oui, si cela vous pose problème, on peut le remettre. Mais, nous avons estimé qu'il fallait rester avec des prix raisonnables de location à l'heure et il est évident que si on prend 24 heures, parce que le minimum c'est 2 heures, si on prend 24 heures, il est évident que l'on comptera une journée et on ne va pas compter 24 fois une heure, cela c'est une chose. Deuxièmement, on impose un minimum de location par 2 heures ; on a estimé que l'utilisation normale d'une salle CALVA c'était 10 heures sur les 24 heures. Donc, nous avons calculé tout simplement le dixième du prix de la journée.

REMIS

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Donc, le point est remis.

42^{ème} objet : Mons, rue Claude de Bettignies, 3 – artothèque – approbation du projet d’acte établi par le CAI concernant la sacristie du Couvent des Ursulines. Régie foncière RF/RP

M. G. HAMBYE, Conseiller : Simplement, petit exercice de logique, on nous a toujours dit qu’il était impossible, pour le Bourgmestre-Ministre d’Etat, de faire pression sur un Organisme dépendant des Pouvoirs publics.

Il était inconcevable qu’on puisse, comme ça, acquérir un bien du domaine public.

Sans leur consentement – et nous voyons aujourd’hui qu’il y a une erreur de plume – c’est la Sacristie du Couvent des Ursulines, on a trouvé un accord, miraculeusement, pour une Sacristie, pour un euros, avec un pouvoir subsidiant de la Région Wallonne, pour lequel nous n’avons eu aucun problème pour trouver un terrain d’entente.

Merci.

M. M. DARVILLE, Echevin : Oui, dire qu’il n’y a pas eu de problème, c’est un peu faux, parce que même si c’est l’euro symbolique, il va y avoir des compensations pour accéder à la partie droite, en-dessous du porche, pour refaire la porte d’entrée. Donc, il y a quand même pas mal de compensation qui seront assez onéreuses. C’est ce qui justifie l’euro symbolique mais vous avez raison ; je voulais le dire mais je n’ai pas eu le temps, ce n’est pas les Capucins, évidemment, c’est le Couvent des Ursulines.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : pas de difficultés sur le vote ?

ADOPTÉ A L’UNANIMITÉ – 91^e annexe

43^{ème} objet : Construction d’une salle CALVA à Havré – Lot 1 : Architecture. Approbation de l’avenant n° 1. MP E/2012/RF.832.700.01/LF

REMIS

44^{ème} objet : Réhabilitation d’une maison unifamiliale au 194 rue Ferrer à Cuesmes. Approbation de l’avant-projet. MP.E/2011/RF/PC194 Ferrer/ER

SOUS RESERVE

REMIS

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Nous en venons aux points de Madame l’Echevine

Mélanie OUALI.

46^{ème} objet : Cimetière de Mons – Pelouse 29. Résiliation de 50 actes de concession pour état d’abandon permanent avec recherche d’héritiers aboutie. Service des Inhumations

ADOPTÉ A L’UNANIMITÉ – 92^e annexe

47^{ème} objet : Cimetière de Mons – Pelouse 29. Résiliation de 60 actes de concession pour état d'abandon permanent sans recherche d'héritiers aboutie. Service des Inhumations

ADOPTE A L'UNANIMITE – 93^e annexe

48^{ème} objet : Cimetière de Mons – Pelouse 29 – Résiliation de 4 actes de concession pour non renouvellement sans recherche d'héritiers aboutie. Service des Inhumations

ADOPTE A L'UNANIMITE – 94^e annexe

49^{ème} objet : Cimetière de Mons – Pelouse 29 – Résiliation de 2 actes de concession pour non renouvellement avec recherche d'héritiers aboutie. Service des Inhumations

ADOPTE A L'UNANIMITE – 95^e annexe

50^{ème} objet : Désaffectation partielle des voies publiques communales dénommées « Chasse Montignies » et « Rue Saint-Paul » au droit des parcelles cadastrées ou l'ayant été Mons 1ère Division Section H n° 979D, n° 979E, n° 1000C, n° 1005C, n° 1005D, n° 1006B et n° 1006C. Voiries A/8576/C/3/198

Mme C. MARNEFFE, Conseillère : On nous demande une désaffectation partielle de voiries pour pouvoir isoler des bâtiments par l'extérieur et empiéter ainsi de 10 cm sur la voirie.

Donc, évidemment, nous ne sommes pas contre l'isolation des bâtiments, ce serait paradoxal par rapport à nos interventions précédentes, mais par contre, on trouve qu'il y a deux poids deux mesures dans des demandes de permis à ce sujet-là. On a eu écho d'un citoyen, habitant rue de Mons à Ghlin, qui s'est fait refuser son permis d'urbanisme pour isolation de la façade par l'extérieur. Dans le cadre de ce point, il s'agit de TOIT & MOI, donc, là, apparemment, il était plus facile de trouver un arrangement. Il s'agirait d'avoir peut-être quelque chose de plus équitable pour chaque citoyen qui voudrait isoler sa maison, avec des règles évidemment, tenant compte du caractère urbanistique de la maison, éventuellement, de son classement etc... Il était question dans la note de politique communale d'actualisation du RCU, ce serait intéressant de réfléchir à cette problématique-là, pour avoir quelque chose de plus juste pour tous les citoyens.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Merci.

Mais donc, dans le cadre de modifications de RCU, Madame Kapompole aura l'occasion d'en reparler mais il y aura, de toute façon une consultation préalable, donc, cela pourra permettre de s'y retrouver. Moyennant cette remarque, est-ce que vous avez une difficulté sur le point ?

Mme C. MARNEFFE, Conseillère : Non, on approuve.

ADOPTE A L'UNANIMITE – 96^e annexe

51^{ème} objet : Piscine de Flénu – Transformation de la piscine en salle de sports sans ballon – Mission d’auteur de projet. Approbation du cahier spécial des charges. MP E/2012.764.140. 00/LF

M. J. BEUGNIES, Conseiller : On n’a évidemment rien contre les travaux de transformation de l’ancienne piscine, mais on va s’abstenir parce qu’on continue à penser que les Flénuisiens doivent pouvoir récupérer leur piscine de proximité.

Merci.

M. N. MARTIN, Bourgmestre : pour les autres Groupes, pas de difficultés ?

Mme C. DE JAER, Conseillère : Abstention également pour les mêmes raisons que Monsieur Beugnies comme exposé lors du précédent Conseil communal.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Abstention Ecolo.

Vous n’êtes pas pour le sport sans ballon d’abord ...

L’Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE, M. BEUGNIES,

ADOPTE – 97^e annexe

52^{ème} objet : Église d’Havré – abords (réfection d’un escalier et d’un mur d’enceinte) – Approbation du décompte. MP E/2011.790.223.00/BD

ADOPTE A L’UNANIMITE – 98^e annexe

53^{ème} objet : « Plan Trottoirs 2011 » du SPW. Aménagement des trottoirs de diverses rues de l’entité de Mons. Approbation du projet, des conditions du marché et détermination du mode de passation du marché. MP E/2012.SUB.421. 120.00/MF

Mme C. MARNEFFE, Conseillère : Nous aurions voulu savoir si la plateforme des moins-valides avait été consultée ?

Mme M. OUALI, Echevine : Dans le cadre de ces dossiers, effectivement, toutes les Commissions ont été consultées et notamment celles des moins valides.

Mme C. MARNEFFE, Conseillère : Nous n’avons pas vu le rapport à ce sujet dans le dossier. Ce serait intéressant chaque fois de pouvoir les joindre si c’est possible pour la prochaine fois.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Nous en prenons bonne note.

Pas de difficultés sur le point ?

ADOPTE A L'UNANIMITE – 99^e annexe

54^{ème} objet : Travaux d'aménagement de voiries, de piétonniers et du renouvellement de l'éclairage public à la rampe du Château (quartier du Beffroi) située à Mons s'inscrivant dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine. Approbation de l'avenant n° 1. MP E/2008.RENOV.RF/702.00/MF

M. G. HAMBYE, Conseiller : on a pu lire dans les textes qui étaient disponibles, ceux-là, qu'il y a une sous-estimation des instabilités dus au mur d'enceinte si on menait des différentes modifications imprévisibles. Evidemment, on est en-dessous donc de la conciergerie qui a été créée, je crois, ou construite vers 1055. Alors, on s'étonne mais on est dans du bâti évidemment très ancien. Petite question préalable comme je vous en avais déjà fait part : est-ce que l'on a demandé un certificat de patrimoine ? Le deuxième regret c'est que vous savez tous que pendant 2.000 ans ou 2.500 ans, on a pris l'habitude et on essaie de contrer cela par une politique d'éducation des plus raisonnables, à jeter les déchets et comme on est dans le mur d'enceinte, on est dans les fossés et comme vous avez une pente, si on avait fait des fouilles en faisant un carottage, on aurait pu, très facilement, retrouver des traces de nos racines romaines ou même latines. Mais c'était sans doute trop demander et donc, on n'a pas voulu faire des fouilles sur un site vraiment très intéressant archéologique. Je pense qu'on a voulu surtout aller très vite et être très rapide et donc, dans la mesure où on nous dit qu'on n'a pas de certificat de patrimoine, nous, on ne peut que constater l'éventuelle infraction et donc, nous ne pouvons que dire non si nous n'avons pas nos apaisements en ce sens. Merci.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Moyennant cette remarque, j'imagine que c'est une abstention à vote négatif ?

M. G. HAMBYE, Conseiller : A vote négatif, vous vous imaginez, Monsieur le Bourgmestre, si nous ne respectons pas la Loi, où allons-nous ?

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : ah là là, vous me contraignez à passer la parole à Madame l'Echevine pour que le Collège puisse vous répondre.

M. M. OUALI, Echevine : Mais Monsieur Hambye, donc, effectivement dans ce cadre-ci, quand on a commencé le travail, on s'est rendu compte de ces problèmes-là, mais on vient justement de voter le budget. Donc, si on avait entrepris des fouilles supplémentaires, je crains que nous aurions eu un coût supplémentaire, Monsieur Hambye et des retards encore plus. Donc, nous sommes obligés d'avancer sur ce dossier.

M. G. HAMBYE, Conseiller : On ne nous a toujours pas répondu s'il y avait un certificat de patrimoine ...

Mme M. OUALI, Echevine : Toutes les procédures sont respectées dans ce cadre-ci, Monsieur Hambye.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f : Voilà la réponse la meilleure qui soit ...

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant : le CDH?

M. G. HAMBYE, Conseiller : on s'abstient toujours parce que nous avons voté précédemment, on ne voyait pas l'utilité de remplacer les vieux cailloux montois par des pavés neufs. Merci.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. TONDREAU, DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, MARTIN

4 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE,

ADOPTE – 100^e annexe

55^{ème} objet : Opération de rénovation urbaine – Réfection de la rue des Marcottes située à Mons au niveau égouttage, éclairage, voirie et trottoirs. Approbation du projet, des conditions du marché et détermination mode de passation du marché. MP E/2012.RF.877.du Marcottes/GMS

Mme C. MARNEFFE, Conseillère : Globalement, quand il y a une réfection de voirie comme par exemple rue de la Grande Triperie, on est pour les espaces de rencontres ... vous allez me dire qu'on devrait être contents de voir ce type de projet. Malheureusement, on a vraiment l'impression que ce type d'aménagement est conçu vraiment parce qu'on est limité au niveau de la largeur voirie et donc, il y a une obligation légale. La preuve en est qu'on a à tout prix voulu conserver le même nombre de stationnements dans la rue, à un point tel qu'au bout de la rue au niveau de la place du Parc, on a un stationnement des deux côtés de la voirie qui a été prévu. Je ne sais pas où vont exactement passer les piétons ? En tous cas, leur place est fortement réduite à ce niveau-là et on trouve cela dommage, d'autant que la place du Parc est à quelques mètres et de nombreux stationnements y sont disponibles. Donc, ce sera une abstention par rapport à ce projet.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f : Madame Marneffe, juste un mot d'information. Il y a trois emplacements de parking en moins et le projet, tel qu'il est repris dans le dossier, explicite

clairement les zones déterminées pour le passage des véhicules et des piétons. Donc, c'est une zone de rencontre, à 20 km/heure, etc.

Mme C. MARNEFFE, Conseillère : Au niveau du bout de la rue, il y a un emplacement de chaque côté, donc c'est-à-dire qu'un piéton qui aura voulu rester du côté gauche pour être prudent, en arrivant de la rue de Nimy, il sera confronté à une voiture en stationnement de ce côté-là et il devra se remettre au milieu de la chaussée. Je trouve que ce n'est pas ce qu'il y a de plus sécurisé. Le but d'un espace de rencontre, c'est quand même d'avoir quelque chose d'un peu plus piéton et de vouloir à tout prix maintenir des stationnements des deux côtés. Pour moi, cela ne me paraît pas très prudent.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Je propose que l'on passe au vote sur ce point, en sachant que nos services seront attentifs à votre remarque. Monsieur Hambye, excusez-moi, je vous ai oublié.

M. G. HAMBYE, Conseiller : Oui, simplement, donc il y avait un budget pour les égouts d'à peu près 200.000 euros, voirie 225.000, éclairage 24.000 avec une subvention de 60 % et avec une aide de la SPGE 203.715 euros. La question que l'on se posait, compte tenu des dérives que nous avons connues à la rue de Nimy au niveau des délais, est-ce qu'on a un délai d'exécution des travaux ? Deuxièmement, j'ai pu assister brièvement, parce qu'on avait, si mes souvenirs sont bons, la Commission du CPAS, juste en même temps, à 18 heures 30, à la Commission, donc à la réunion de quartier, ici à la salle des Mariages, on a parlé de modifications du sens de la circulation. Je vous signale qu'en montant la rue de Nimy, si la rue des Quatre Fils Aymon, la rue d'Enghien et la rue Neuve sont dans le sens vers l'extérieur, pour les voitures fourgon cellulaires et autres voitures de la magistrature qui doivent aller rue de Nimy, cela risque de bloquer très fort si on change la voie de circulation ; c'est mon impression. Voilà.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Monsieur Hambye, je n'ai pas regardé le dossier Conseil ; en tous cas, la décision du Collège est de marquer accord sur le projet, à l'exception des mesures liées à une modification du sens de circulation. Voilà pour votre information complète.

M. G. HAMBYE, Conseiller : Vous parlez du délai d'exécution ?

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : A ce stade-ci, ce n'est pas encore prédéterminé, au niveau de votre vote ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 101^e annexe

56^{ème} objet : Opération de rénovation urbaine – Cour du Noir Lévrier à Mons – Éclairage. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation du marché. MP E/2012.SUB.426.125.00/SD

ADOPTE A L'UNANIMITE – 102^e annexe

57^{ème} objet : Cascade d'Hyon – Mission d'auteur de projet. Approbation de l'avenant n° 6. MP E/2005.482.101/ BA/VT

ADOPTE A L'UNANIMITE – 103^e annexe

58^{ème} objet : Marché complémentaire à la mission d'auteur de projet en scénographie de l'OITC visant la réalisation d'une étude pour l'installation de bornes tactiles et d'écrans supplémentaires dans différents sites culturels et touristiques. Approbation des conditions et détermination du mode de passation du marché. MP E/2013/569. Bornes tactiles étude/NGP

SOUS RÉSERVE

REMIS

59^{ème} objet : Digital cities – IMIO/Marché relatif à l'applicatif, sa gestion, prestation d'intégration et son paramétrage. Approbation des conditions, détermination du mode de passation du marché et approbation l'avis de marché. MP 2013/569.Digital Cities applicatif/NGP

SOUS RÉSERVE

REMIS

60^{ème} objet : Travaux de requalification du Musée des Beaux-Arts (BAM) – Haussement du niveau des installations – Approbation de travaux supplémentaires. MP E/04/Sub.771.130.01

Mme C. MARNEFFE, Conseillère : de toute façon, c'est passé un petit peu vite ...

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : il faut être attentive, Madame Marneffe !

Mme C. MARNEFFE, Conseillère : Vous me laissez la liberté d'intervenir ?

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Bien entendu

Mme C. MARNEFFE, Conseillère : Je vous remercie.

Pour ce qui est de la requalification du Musée des Beaux-Arts, on va suivre la ligne politique de nos prédécesseurs et s'abstenir sur ces travaux qui n'en finissent pas et qui grèvent vraiment les budgets communaux.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE,

ADOPTE – 104^e annexe

62^{ème} objet : Approbation du dossier de demande de classement de la Salle des fresques de l'ICET de Cuesmes. Gestion Territ. et Économique UR13

ADOPTE A L'UNANIMITE – 106^e annexe

63^{ème} objet : Rénovation urbaine du Quartier Rachot. Rapport d'activité 2011. Gestion Territ. et Économique UR2013/Rachot

ADOPTE A L'UNANIMITE – 107^e annexe

64^{ème} objet : Rénovation urbaine de l'Ilot du Beffroi. Rapport d'activité 2012. Gestion Territ. et Économique UR2013/Beffroi

ADOPTE A L'UNANIMITE – 108^e annexe

65^{ème} objet : Rénovation urbaine de l'Ilot de la Grand-Place. Rapport d'activité 2012 Gestion Territ. et Économique UR2012/G.Place

ADOPTE A L'UNANIMITE – 109^e annexe

66^{ème} objet : Rénovation urbaine du Quartier de Messines. Rapport d'activité 2012. Gestion Territ. et Économique UR2013/Messines

ADOPTE A L'UNANIMITE – 110^e annexe

67^{ème} objet : Rénovation urbaine de Jemappes. Rapport d'activité 2012. Gestion Territ. et Économique UR2013/Jemappes

ADOPTE A L'UNANIMITE – 111^e annexe

68^{ème} objet : Rénovation urbaine du Quartier de la rue de Nimy. Rapport d'activité 2012. Gestion Territ. et Économique UR2013/Nimy

ADOPTE A L'UNANIMITE – 112^e annexe

69^{ème} objet : Pôle muséal – Approbation de la nouvelle grille tarifaire pour l'ensemble des sites d'expositions et des sites muséaux. Services Externes PM/XR/ML/2013/grille tarifaire

Mme C. MARNEFFE, Conseillère : Nous voulions remercier le Collège d'avoir tenu compte de nos suggestions en Commissions au sujet des tarifs à destination des montois, c'est-à-dire, d'avoir un tarif réduit pour les habitants de l'entité. Merci.

M. J. BEUGNIES, Conseiller : J'avais une question par rapport aux différentes catégories et plus particulièrement la catégorie « gratuité ». On écrit « étudiants Mons » ; alors, est-ce qu'il s'agit des étudiants qui habitent Mons ou qui étudient à Mons, parce que ce n'est pas très clair. D'autre part, on regrette l'augmentation de certains tarifs, ce n'est pas un bon signal pour MONS 2015 et nous pensons qu'il faudrait bien remettre en avant – je pense que cela a déjà été fait mais ce serait bien de le remettre en avant – dans le MONS MAG, que l'accès aux Musées et expositions est gratuit chaque premier dimanche du mois. Merci.

Mme J. KAPOMPOLE, Echevine : Pour ce qui concerne la catégorie « Etudiants Mons », évidemment, on essaiera de la prendre au sens le plus large. A la base, c'est par rapport aux entités montoises, à savoir les Universités, les Hautes Ecoles qui sont présentes quand même sur notre territoire en grand nombre et c'est d'inciter un maximum d'étudiants de ces Instituts à venir dans nos Musées. Pour ce qui concerne l'augmentation tarifaire, l'idée c'est aussi d'organiser des expositions internationales, vous le savez, au BAM, l'expo Andy WARHOL est vraiment une expo quelque part qui doit être un signal par rapport à notre année MONS 2015 et vu la qualité de ces expos, avoir un prix, certes, revu à la hausse mais avec des catégories en terme de tarifs réduits et de gratuité, sans oublier le fait que le premier dimanche de chaque mois, vous le savez, tous les musées sont accessibles gratuitement pour l'ensemble de la population, et bien, arriver avec un tarif qui est encore sans doute en-dessous de la moyenne par rapport à des expositions de telle envergure et à des lieux culturels similaires. Je pense avoir répondu à vos questions.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f : Merci, Madame l'Echevine. Monsieur Beugnies, vous souhaitez reprendre la parole ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

42 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. TONDREAU, DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE

JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, M. MARTIN

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 113° annexe

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f : Nous avons une question de Monsieur Beugnies.

M. J. BEUGNIES, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur le Bourgmestre, Monsieur l'Echevin de l'Informatique, Mesdames et Messieurs les Echevins et Conseillers, depuis les élections du 14 octobre 2012, nous avons constaté que le Parti du Travail de Belgique n'était toujours pas présent dans la liste des Partis Politiques Démocratiques sur le site Internet de la Ville de Mons. Conscient que les mises à jour ne se font pas du jour au lendemain, nous avons patienté jusqu'à aujourd'hui mais bientôt six mois après les élections, toujours rien. Cela pose évidemment question : pourquoi donc le PTB n'est pas repris dans cette liste ? Alors, deux raisons nous viennent à l'esprit, soit au mieux, s'agit-il d'un oubli et cela sera vite rectifié, soit la Ville de Mons considère que le PTB n'est pas un parti démocratique et cela, nous ne l'acceptons pas. Nous invitons tous les collègues ici présents à vérifier et à constater que dans nos statuts et dans notre programme, il n'y a absolument aucune incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence. De plus, nous avons été en première ligne dans la lutte contre le racisme, le fascisme et le l'antisémitisme. D'ailleurs, l'actualité récente prouve que les néo-fascistes ne nous aiment pas puisqu'une manifestation de l'organisation fasciste NSA à Anvers a été autorisée par le Bourgmestre Barth DE WEVER et se déroulera le 1^{er} mai contre le PTB. Mais, entretemps, nous avons appris donc, hier, que cette manifestation a été interdite et c'est une bonne chose. Enfin, et c'est important pour l'avenir, COMAC qui est le Mouvement de Jeunes du PTB organise régulièrement des actions de lutte contre toutes formes de discrimination. A noter également à notre contribution importante dans des Organisations telles que « Ecoles sans Racisme » APED = Appel pour une Ecole Démocratique, Médecine pour le Tiers Monde, etc. et notre contribution dans la campagne Objectif 479.971 – une des plus grandes pétitions belges de l'histoire, en réponse au dimanche noir du 24 novembre 91 où les Partis d'Extrême Droite VLAAMSE BLOK et FRONT NATIONAL font une percée très remarquée et récoltent ensemble 479.917 voix. Le but de cette campagne était de collecter autant de signatures que l'Extrême droite ; en un an, 12.000 bénévoles récoltent plus de 500.000 signatures et la campagne atteint finalement le Million de signatures. Mais plus importante encore que ce

score, seront les milliers de discussions sur le racisme, la discrimination et l'égalité des droits, car la pétition était en même temps une vaste campagne de sensibilisation. En conclusion, nous pensons que si la Ville de Mons ne considère pas que pour être un Parti démocratique, il faut avoir la même vision de la société, si la Ville de Mons ne considère pas que vivre ensemble, avec la solidarité comme base est anti-démocratique, nous lui demandons d'expliquer l'absence du PTB de la liste des Partis politiques démocratiques sur la site Internet de la Ville de Mons et, éventuellement, d'y remédier. Il y a quand même une petite précision qui a son importance pour que notre question ait encore du sens aujourd'hui, c'est que la question a été envoyée par mail au Secrétariat Communal le mardi 19 mars et la page dont je parle aujourd'hui, dans cette question, a disparu du site de la Ville le lendemain. Alors, vendredi j'ai reçu un mail du gestionnaire du contenu du site web de la Ville qui m'a expliqué que j'étais tombé sur une page d'une ancienne version du site c'est-à-dire lorsque le FN était encore présent au Conseil communal et que la mise à jour avait été faite avec les prestations de serment. Mais, comme on n'aime pas être roulé dans la farine, on a pris la précaution de faire un screenshot de la page que j'ai ici à votre disposition et que vous avez d'ailleurs déjà pu voir et on peut y lire tout en bas « site officiel de la Ville de Mons 2013 ». Alors, si 2013, c'est une ancienne version du site, il faudra que l'on m'explique. Merci.

M. N. MARTIN, Bourgmestre f.f. : Merci, Monsieur Beugnies, petite remarque de forme, c'est un texte un petit peu trop long pour une question mais on ne va pas chipoter. Il s'agit sans doute d'une regrettable erreur, la Ville n'a rien contre votre formation politique et donc, tout cela sera corrigé si cela n'est déjà fait. Juste une petite remarque dans ce cas de figure, n'hésitez pas à donner un petit coup de fil, c'est beaucoup plus efficace que d'attendre une intervention officielle au Conseil et nous ferons le nécessaire aussitôt.

Une question n'appelant pas de réplique, nous terminons par ce point la séance publique en remerciant les Services communaux, le public, la presse, et en vous donnant rendez-vous le 22 avril 2013. L'assemblée passe au huis clos. Sont absents M. DI RUPO, Mme JOB = 43 présents.

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
69^{ème} bis objet : Par urgence. Confirmation d'une mesure de suspension préventive prise par mesure d'ordre dans l'intérêt du service. Contentieux

ADOPTE – 114^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
70^{ème} objet : Personnel administratif. Désignation d'un Secrétaire communal adjoint faisant fonction. GRH 15807

ADOPTE – 115^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
71^{ème} objet : Personnel administratif. Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5^e temps accordée à une employée d'administration pour assistance médicale. GRH/HH/PA 4148

ADOPTE – 116^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
72^{ème} objet : Personnel ouvrier. Démission honorable d'un brigadier définitif. GRH/SH/10043

ADOPTE – 117^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
73^{ème} objet : Personnel des bibliothèques. Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5^e temps octroyée dans le cadre de l'assistance médicale, à une employée de bibliothèque définitive. GRH/MR/10827

ADOPTE – 118^e annexe

74^{ème} objet : AIDES À LA PROMOTION DE L'EMPLOI.

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
a) Octroi de congés parentaux à un agent technique en chef. GRH/SH

ADOPTE – 119^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
b) Fin prématurée de l'interruption de carrière à mi-temps octroyée à une employée d'administration. GRH/HH/APE/17454

ADOPTE – 120^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
75^{ème} objet : Personnel contractuel. Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption de carrière à 4/5^e temps octroyée à une assistante sociale contractuelle. GRH/VD

ADOPTE – 121 annexe

76^{ème} objet : SERVICE INCENDIE – PERSONNEL

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
a) Nomination définitive d'un sous-lieutenant pompier professionnel chauffeur. SI

ADOPTE – 122^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
b) Démission honorable d'un Adjudant pompier professionnel. SI 10134

ADOPTE – 123^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
c) Démission honorable d'un Adjudant Chef pompier professionnel SI 3942

ADOPTE – 124^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,

d)Promotion au grade d'adjudant d'un Premier Sergent Pompier Professionnel SI 11508

ADOPTE – 125^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,

e)Promotion au grade de sous-chef opérateur d'un opérateur centre 100. SI 17484

ADOPTE – 126^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,

f)Mise à la pension pour inaptitude physique définitive d'un caporal pompier professionnel. SI 10873

ADOPTE – 127^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,

g)Modification de la date de mise en pension pour inaptitude physique d'un sapeur-pompier professionnel chauffeur. SI 11618

ADOPTE – 128^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,

77^{ème} objet : ACADÉMIE DE MUSIQUE. Démission d'un professeur d'orgue à l'Académie de Musique de Mons.8^e/1^e 3024

ADOPTE – 129^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,

78^{ème} objet : Immobilière Sociale « Toit et Moi » - Désignation des représentants de la Ville de Mons au Conseil d'administration pour la mandature 2013-2018.. Secrétariat JYD

ADOPTE – 130^e annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,

79^{ème} objet : Proposition de nomination de 5 des 13 administrateurs de la Régie communale Autonome. 2013-2018.RCA/GF 5

ADOPTE -131^e annexe

La séance publique est rouverte avec 43 présents – sont absents M. DI RUPO et Mme JOB

ADMINISTRATION CENTRALE. Prestation de serment du Secrétaire Communal Adjoint faisant fonction. GRH

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 25 février 2013.

Celui-ci est alors adopté.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
Le Secrétaire communal adjoint,

Le Bourgmestre ff-Président,

Ph. LIBIEZ

N. MARTIN

=====